

MEMOIRES DU CONGO

DU RWANDA ET DU BURUNDI



N° 61
MARS 2022

© Ariane Audouin-Dubreuil

LA CROISIÈRE NOIRE AU COEUR DE L'AFRIQUE

Traversée de l'Uele le 2 mars 1925



IN MEMORIAM

COMTESSE ANDRÉ RYCKMANS



Au moment de mettre le point final au présent numéro nous apprenons avec tristesse le décès de Geneviève Ryckmans-Corin, survenu ce 7 mars 2022. Vous trouvez les informations sur la vie de notre association durant le premier trimestre 2022 aux pages 52 à 58 de la présente édition.

Née en 1930, c'est en 1954 que Geneviève découvre le Congo, en accompagnant son mari, André Ryckmans, qui va prendre ses premières fonctions d'administrateur de territoire assistant dans le Kwango, à Popokabaka. En accompagnant régulièrement les tournées de son mari, avec leur premier enfant, François, Geneviève découvrira les populations et la vie de brousse, les beautés d'un pays qui émerveillera tant le couple.

C'est le temps de l'apprentissage du métier de territorial pour André, qui commence par l'apprentissage des langues, des coutumes, des histoires du passé. Licenciée en sciences politiques et sociales de l'UCL, Geneviève se passionnera aussi pour la richesse de la confrontation des cultures. Bien trop tôt disparu, dans les troubles qui ont marqué l'Indépendance, son mari était de ceux qui auraient pu et dû jouer un rôle déterminant à cette époque, tellement il portait la confiance de ses administrés congolais. Geneviève publiera en 1995 les lettres, documents et souvenirs des six années passées en Afrique, sous le titre d'*Un territorial du Congo belge*.

Les analyses d'André Ryckmans de l'époque n'ont rien perdu de leur actualité, au vu des convulsions que connaissent encore les pays de l'Afrique noire dans la lutte politique pour la démocratie.

De retour en Belgique, avec cinq enfants, Geneviève Ryckmans se révélera une femme très active, engagée dans plusieurs associations. Enseignante de 1970 à 1985 dans l'enseignement technique supérieur, longtemps conseillère communale à Waterloo, elle fut membre du parlement belge durant 7 ans. Elle a été présidente de nombreuses associations, dont le CNCD-11.11.11, la Maison africaine et le Fonds André Ryckmans.

Elle défendait des idées novatrices en matière de coopération, prônant déjà le concept de partenariat dans la recherche d'une coopération plus efficace et participative. Avec aussi des exigences de bonne gouvernance, la consultation de la population civile, l'implication des femmes dans les projets.

Très engagée dans la défense des droits de la femme, elle a porté sa vie durant un combat en faveur de l'égalité, sous toutes ses formes, de la solidarité et de la justice. Les racines de cette précieuse disposition remontent de toute évidence à ses contacts avec les populations congolaises qu'elle aimait profondément.

Geneviève Ryckmans rapportait ce propos de son mari : *Si on devait m'envoyer quelque part au Congo, mâter une révolte comme celle des Batetelas par exemple, on pourrait me fusiller sur place, mais je refuserais d'intervenir autrement que par l'amour et la charité*. Cet idéal les a unis pour la vie. A ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants nous présentons nos chaleureuses condoléances.

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE

CARTE BLANCHE

- 04 Réflexions sur le rapport des experts de la commission parlementaire

HISTOIRE

- 07 Croissance du nationalisme 1956-1958
10 Le Congo terre d'avenir est-il menacé ?
12 Le futur de l'Afrique
13 Histoire secrète du Zaïre
18 Adieu ! Charles Baranyanka
21 Histoire du Congo Esquisse Chronologique & Thématique (6)

EDUCATION - SCIENCES

- 24 Le bassin du fleuve Congo, paradis des entomologistes

SANTÉ

- 27 La santé au Congo Belge

INFRASTRUCTURES

- 31 Les réalisations du « plan décennal » (3/3) en marge de la jonction Kamina-Kabalo l'opération « grand écart » du C.F.L.

COOPERATION

- 38 Relations Europe-Afrique

TEMOIGNAGE

- 39 Les jésuites à Banningville
42 Lettres de mon père (2)
45 Une enfance au soleil (1)

VIE DES ASSOCIATIONS

- 49 Calendrier des activités en 2022

URBA-KBAU

- 50 Commission parlementaire le point
51 Nouvelle inspirante

MEMOIRES DU CONGO, DU RWANDA ET DU BURUNDI

- 52 Echos de MDC&RB

AFRIKAGETUIGENISSEN

- 59 Koning Albert I in de Belgische Kolonie

CONTACTS N°157

- 60 L'ASAOM en deuil

NYOTA

- 62 Le CRAA en deuil

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRAND LACS

- 64 Léopold II ne quittera pas Arlon

BIBLIOGRAPHIE

Photo de la couverture :

© Ariane Audouin-Dubreuil, *La Croisière noire*, Glénat, 2004, page 92. Par courtoisie.



PROGRAMME DU TRIMESTRE

Prière de vous reporter à la page 58 du présent numéro.

IN MEMORIAM



Nous avons appris le décès à Kinshasa de Monsieur Daniel MONGUYA MBENGE, en date du 21 novembre 2021. Ainsi s'est

achevé le parcours d'un grand homme, au propre comme au figuré, un commis de l'État et un politique aux convictions assumées jusqu'à la fin. Daniel Monguya est né le 21 juillet 1934 à Léopoldville. Après ses études commerciales à l'institut St Raphaël, il fut appelé pour un service militaire de deux ans à la Force Publique. En juin 1958, il est affecté au Département des Affaires Politiques du Gouvernement Général. En tant que membre du Secrétariat du Conseil du Gouvernement, il fut en contact avec tous les représentants du pays, Blancs comme Noirs. Après l'Indépendance, il fut élu député provincial de la Province du Lac Léopold II, Vice-Gouverneur de la province du Bandundu puis Gouverneur des Provinces du Kasai et du Shaba. Condamné en 1972 à un an de prison par Mobutu, il fut contraint de choisir l'exil et fut accueilli comme réfugié politique en Belgique en 1974. Il fonda un mouvement d'opposition, le MARC, fut par deux fois condamné à mort par le régime de Mobutu. Opposant prolifique, il publia plusieurs ouvrages, dont *Histoire secrète du Zaïre* (voir pp.13 à 17 du présent numéro). Le credo de MONGUYA est resté le même jusqu'à sa mort par rapport à ce que subit et vit le Congo d'aujourd'hui comme le Zaïre d'hier. Pour lui, la crise congolaise résulte de trois volets à savoir « le manque d'expérience politique, les richesses naturelles et les convoitises internationales. Le duel entre congolais, duel manipulé par l'étranger augmente cette tragédie ».

A sa famille, à ses enfants, nous présentons notre sympathie et sincères condoléances.

Thierry Claeys Bouuaert



Le 24 février 2022, l'association a perdu un de ses membres le plus assidu, rayonnant de paix et de fraternité à chaque participation à nos rencontres. Doublé d'un grand artiste de surcroît qui ne manqua jamais de surprendre par quelque tableau de sa création. Son départ, au terme d'un combat contre une maladie implacable, plongeait notre communauté de mémoire dans une grande tristesse, tant était appréciée de tous sa présence, aussi bienfaisante qu'indispensable, en ces temps où la communauté congolaise de Belgique ne partage pas partout la hauteur de vue de Babu. Né à Luebo le 15 août 1934, Ngandu Muela Kabengi-Babu nous a quittés à Vilvoorde le 24 février 2022, au terme d'une vie bien remplie, pour une part au Congo et pour une part en Belgique. Pour notre édification en matière de fraternité entre Congolais et Belges, il n'a eu de cesse d'exprimer sa philosophie par la peinture, la sagesse et la bonne humeur. Pour tous les services qu'il a rendus à l'association, à commencer par son sourire, la revue lui consacra un article en hommage, sur fond artistique, dans le numéro de juin.

A l'unisson, *Mémoires du Congo* présente à sa famille ses condoléances émuës.

Fernand Hessel

MÉMOIRES DU CONGO DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL

Périodique trimestriel

- N° d'agrément : P914556

- N° d'agrément postal : BC 18012

N°61 - Mars 2022

© Mémoires du Congo A.S.B.L

BCE : BE 478.435.078

Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en chef et coordonnateur

des revues partenaires : Fernand Hessel

Correctrice : Françoise Devaux

Membres : Thierry Claeys Bouuaert,

Marc Georges, Françoise Moehler

Graphisme : Ideology. Bruxelles

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi. Ils ne sont pas rendus aux auteurs.

Comité des responsables thématiques

Thierry Claeys Bouuaert (*histoire postcoloniale*), Guido Bosteels (*textes en néerlandais*), André de Maere d'Aertrycke (*histoire coloniale*), Marc Georges (*santé*), Fernand Hessel (*éducation*), Françoise Moehler (*culture*), André Schorochoff (*EIC & justice*), Jean-Pierre Sonck (*défense*), Pierre Van Bost (*économie*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Thierry Claeys Bouuaert

Vice-Président : Guy Lambrette

Trésorier : Guy Dierckens

Secrétaire : Françoise Moehler-De Greef

Administrateurs autres : Marc Georges, Fernand Hessel, Félix Kaputu, Etienne Loeckx, Robert Pierre.

COTISATION

Cotisation ordinaire : 25 €

Cotisation de soutien : 50 €

Cotisation d'honneur : 100 €

Cotisation à vie : 1 000 €

En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées à vos secrétariats respectifs.

La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.

Les membres des cercles partenaires sont priés de verser au compte de leur association.

Avec la mention Cotisation + millésime.

COMPTES BANCAIRES

Mémoires du Congo :

BIC BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058

Cercle royal africain des Ardennes :

BE35 0016 6073 1037

Amicale spadoise des Anciens d'outre-mer :

BE90 0680 7764 9032

PUBLICITÉ

Tarifs sur demande, auprès du siège administratif.

DROIT DE COPIE

Les articles sont libres de reproduction dans des publications poursuivant les mêmes buts que l'association, moyennant (1) mention du numéro de la revue et de l'auteur, et (2) envoi d'une copie de la publication à la rédaction.

www.memoiresducongo.be

REFLEXIONS SUR LE RAPPORT DES EXPERTS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

PAR PIERRE VAN BOST

Au point de vue scientifique ce rapport est une imposture, car toute étude sérieuse requiert de faire un bilan du processus étudié. Les auteurs rejettent « l'approche bilantaire » avec de faux arguments, invoquant que : « l'approche bilantaire ... est fondée sur une image très négative - raciste - de l'Afrique et sur la supériorité de l'Europe. Apparemment ce qui cause problème aux experts c'est que pour établir un bilan il faut décrire les conditions de départ or, en écrivant : « comme toute autre partie du monde et bien que la propagande coloniale ait voulu convaincre du contraire et ait utilisé des clichés présentant l'Afrique comme un continent « arriéré » et oublié de l'histoire... », les auteurs du rapport tentent d'occulter ce qu'était le Centre de l'Afrique dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Dans ses mémoires « *Sur le Haut Congo* », publiées en 1888, Coquilhat, engagé en juillet 1882 par l'Association Internationale Africaine pour rejoindre l'expédition Stanley dans le Haut-Congo, décrit la civilisation des peuplades de la cuvette centrale du Congo en ces termes : « *Les peuplades du Haut-Congo, abandonnées au cannibalisme, aux sacrifices humains, au jugement par le poison, au fétichisme, aux guerres de rapine, à l'esclavage, à la polygamie, à la polyandrie, et dépourvues d'unité de gouvernement, de science, d'écriture et de médecine, sont moins avancées en civilisation que les Celtes ne l'étaient plusieurs siècles avant Jésus-Christ...* ».

Charles Liebrechts est parti au Congo en 1883 où il séjourna jusqu'en 1889, occupant différentes fonctions, dont chef de poste à Bolobo et à Equateurville, avant d'être nommé secrétaire général au département de l'Intérieur de l'E.I.C. Dans ses « *Souvenirs d'Afrique* » publiés en 1909, il écrit entre autres : « *L'on s'est souvent efforcé de percer les ténèbres qui enveloppent le passé de la race Bantu. S'est-elle élevée, à une époque quelconque, dans l'évolution*

des siècles, au-dessus de la condition actuelle ? ... Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'en entrant en contact avec elle, les Belges l'ont trouvée dans un état de barbarie et de déchéance extrême. Rien, dans le souvenir de ces déshérités, ni dans leurs traditions, ni dans leur état social, ni dans les objets d'ordre matériel qui les entourent, ne fournit un indice quelconque d'une période meilleure, d'une époque de civilisation plus avancée. Ni ruines, ni vestiges d'aucune sorte ne rappellent une autre ère...

Les souvenirs des Noirs ne vont pas au-delà de deux ou trois générations... Aucun signe graphique pouvant tenir lieu d'écriture n'a été découvert... ».

De son côté, dans une Conférence qu'il prononça à Léopoldville, le 5 juillet 1946, le Gouverneur Général Pierre Ryckmans, reconnaissait que « *l'économie villageoise d'Afrique ne connaît ni la roue, ni la citerne, ni la poulie, ni la brique, ni la scie, ni l'engrais; elle n'a ni bêtes de trait, ni bêtes de selle, ni bêtes de somme...* ».

Par définition, des populations qui ignorent l'écriture, la roue et les outils simples sont taxées de primitives ou archaïques.

Dans son « *Etude sur la situation de l'Etat Indépendant du Congo* », publiée en 1906, Félicien Cattier, considéré comme une référence en Belgique pour ses critiques de l'administration de l'E.I.C., a écrit : « *La Commission reconnaît que la force des choses a imposé à l'Etat l'obligation de choisir ses soldats parmi les tribus sauvages et cannibales. Il ne pouvait en être autrement, dit-elle... toutes les populations du Haut-Congo étaient cannibales. Les vues de la Commission sont justes. Aussi a-t-on surtout reproché à l'Etat de n'avoir pas réussi, par la discipline militaire, à extirper les instincts barbares de ses soldats. Ceux-ci, dès qu'ils ne sont pas soumis à la surveillance immédiate de leurs officiers, retournent dans la sauvagerie. Le principal attrait de la*

vie militaire pour les Noirs est que c'est à l'armée qu'ils ont le plus d'occasion de donner libre cours à leurs instincts de brutalité et de rapine... ». Ce texte est intéressant car il reconnaît que les populations de la Cuvette Centrale du Congo étaient cannibales et barbares... Quant au reproche fait à l'Etat de ne pas avoir su extirper les instincts barbares de ses soldats par une discipline militaire stricte, si ce reproche est logique il n'est pas sensé, car on ne peut pas changer les mentalités en quelques années, c'est une question de plusieurs générations.

Dans son journal de voyage « *Les derniers jours de l'Etat du Congo* » qu'il publia en 1909 à son retour d'un voyage au Congo, Emile Vandervelde, chef du parti socialiste qui par conviction était anticolonialiste et antiroyaliste et adversaire déclaré de l'administration du roi Léopold II au Congo, fait l'éloge de ce qu'il a vu au Congo. Il écrit entre autres : « *Des choses m'ont impressionné: d'une part, l'énorme effort que doivent accomplir, sous un climat pénible, les agents qui ont à diriger la machine administrative ou judiciaire de l'E.I.C. ... Une colonie sans métropole, livrée à ses seules ressources, tire le diable par la queue. Il fait flèche de tout bois et ne dispose que de ressources évidemment insuffisantes. Certes, elle n'a pas empêché de faire de grandes choses et ce serait une véritable injustice de ne pas rendre hommage aux prodigieux efforts de ceux qui les ont accomplis ... En traversant des régions aussi différentes que le Bas et le Haut-Congo, que la forêt, les rives du fleuve et la brousse, j'ai mieux compris la divergence, si déconcertante à première vue, des témoignages qui ont été publiés sur l'Etat Indépendant. Jadis, quand après avoir étudié les Livres Blancs anglais, les rapports des consuls Casement ou Armstrong, les lettres de missionnaires, publiées par le journal d'Ed. Morel, au sujet des « atrocités congolaises », je lisais les récits de voyage, si élogieux pour l'Etat, de Mrs. Sheldon et de Lord Mountmorres, j'étais porté à*

me dire que, si, comme c'était ma conviction, les premiers disaient la vérité, il était difficile de croire à l'entière bonne foi des autres. Aujourd'hui que j'ai vu, mon opinion, à cet égard, s'est modifiée. On peut, en étant rigoureusement vrai, dire beaucoup de bien et beaucoup de mal de feu l'Etat du Congo. Tout dépend de l'itinéraire que l'on suit, des régions que l'on traverse ». Vandervelde, en honnête homme, reconnaît avoir eu des convictions sur le Congo, mais que la réalité qu'il rencontra sur le terrain était tout autre. En conclusion de son voyage, Vandervelde est acquis à l'œuvre coloniale, non pas dans l'intérêt de la puissance coloniale, mais dans l'intérêt des populations indigènes : « *Plus encore qu'avant d'avoir vu, je tiens le Congo pour un champ d'action admirable, où l'on a déjà fait de grandes choses, mais où il reste tant de choses à faire* ».

En conclusion de ce qui précède, Coquilhat, Liebrechts, Ryckmans, Cattier, Vandervelde, décrivent ce qu'était le Centre de l'Afrique au 19^e siècle. Disaient-ils la vérité ou était-ce de la propagande coloniale mensongère ? On pourrait peut-être aujourd'hui nuancer certains de ces textes, mais je crois que globalement ils disent la vérité.

Une Europe se croyant supérieure aurait créé une image fausse, négative, forcément raciste, de l'Afrique. Tout d'abord, comme exposé ci-dessus, l'image d'une Afrique primitive et sauvage n'est ni fausse, ni raciste, et quant à la civilisation occidentale elle a bien été supérieure pendant des siècles. Ce n'est pas par hasard qu'une poignée d'Européens a su conquérir et coloniser le reste de la planète. C'est que l'Europe était plus forte, plus riche, plus instruite, plus entreprenante..., en d'autres mots que sa civilisation était plus développée lui donnant sa supériorité.

Aujourd'hui encore de nombreux Africains risquent leur vie pour rejoindre l'Europe. Pour quelle raison, si ce n'est qu'à leurs yeux la civilisation occidentale est meilleure, donc supérieure ?

La civilisation occidentale, que le reste du monde imite aujourd'hui, est née en

Europe, continent peuplé à l'origine d'hommes blancs. De là l'amalgame entre civilisation occidentale et race blanche. Ce n'est pas parce que la civilisation occidentale est supérieure, que la race blanche l'est aussi, toutes les races se valent. Assimiler les deux relève du populisme.

Développé à partir de l'hypothèse faussée au départ, que l'Afrique précoloniale n'était pas arriérée par rapport à la civilisation occidentale, ce rapport ne peut conduire qu'à des conclusions erronées et biaisées.

Il m'est impossible de commenter ce rapport de 700 pages en quelques lignes. Je me limiterai donc à quelques généralités. Ce rapport manque totalement de relativisation. Des faits réels sont grossis, sortis de leurs contextes de temps et d'espace pour en faire des généralités. Ainsi, les brutalités liées à la récolte obligatoire du caoutchouc à l'époque de l'Etat Indépendant du Congo, limitées à certaines régions et dans le temps et dont les responsables sont connus et furent jugés et condamnés, sont aujourd'hui sans scrupules étendues à tout le territoire et à toute la période de l'E.I.C, pire encore à toute la période coloniale.

C'est ainsi que la colonisation belge est présentée comme un système basé sur une discrimination raciale institutionnalisée, sur le pillage systématique des ressources naturelles du pays et sur le travail forcé, le tout assorti d'une brutalité inouïe.

Il est bien connu que pour toucher les esprits il faut des « images » fortes. La répétition de ces images veille à ce que le message qu'elles véhiculent s'imprime dans les esprits et finisse par devenir réalité. Des mains coupées, des villages incendiés, des millions de morts et l'usage abusif de la chicotte, que faut-il de plus pour faire croire à la violence de la colonisation belge ?

Il est vrai que le régime colonial n'avait rien de démocratique... mais le système politique en Belgique à la fin du 19^e, début 20^e siècle ne l'était pas non plus.

Il est vrai qu'à l'époque coloniale les Congolais étaient considérés comme des citoyens mineurs placés sous tutelle, mais cela ne veut pas dire qu'ils étaient traités comme du bétail et n'avaient aucun droit !

Il est vrai que la colonisation a contraint les Congolais au travail, mais qu'il y ait eu ou non l'épisode colonial, le portage, la construction de routes et de chemins de fer, la mise sur pied d'une industrie minière, la mise en valeur des ressources agricoles, etc., auraient été le prix à payer par les Congolais pour les sortir de leur isolement et les faire accéder à la modernité.

La colonisation reconnaissait les autorités coutumières existantes, mais elle leur imposa une organisation supra-ethnique pour les chapeauter et les unir. Il y avait donc dualité de sociétés, avec des pouvoirs politiques, juridiques, culturels distincts, ce que certains qualifient maintenant de discrimination raciale. Les indigènes étaient libres chez eux, pour autant qu'ils n'agissent pas en opposition à la morale occidentale. Le colonisateur s'opposa aux actes de cannibalisme, aux sacrifices humains, aux épreuves du poison, à l'esclavage domestique.

Cela dit, il n'y a aucun doute que la colonisation a changé la face de l'Afrique. Pendant 3/4 de siècle les Belges ont apporté la paix et le progrès au cœur de l'Afrique. Les Belges ont mis en place une organisation administrative, ils ont implanté des infrastructures de transports, développé l'activité économique en créant des industries et des exploitations agricoles... Ils ont créé par la même occasion des écoles et des hôpitaux... apportant petit à petit l'instruction et la santé, améliorant sensiblement les conditions de vie des populations congolaises. Ils ont ainsi créé des emplois, engendrant des revenus, améliorant progressivement le pouvoir d'achat des indigènes. Bien sûr tout cela ne s'est pas fait en un jour dans ce pays immense, que Stanley décrivait comme le « *Cœur des ténèbres* », qui manquait de tout et cette mise en place n'a pu débuter qu'après la phase dite d'occupation du pays, qui prit des décennies. Les résultats obtenus ►

en seulement 3/4 de siècle de présence belge en Afrique centrale, sont remarquables.

Oui, à l'époque coloniale, les Belges avaient une avance technologique sur les populations de l'Afrique centrale, provoquant chez ces dernières de l'admiration et du respect pour ce qu'ils qualifièrent de « *mayele ya musungu* », c'est-à-dire l'ingéniosité du Blanc ! Nier cela, c'est nier l'évidence !

Les Zana Etambala, Elikia M'Bokolo, Anne Wetsi Mpoma et Laure Uwase, tous produits de la colonisation belge, devenus professeurs, avocats, membres experts d'une commission parlementaire belge, sont la preuve vivante que la colonisation a créé du positif. Sans la colonisation ils vivraient encore au cœur de l'Afrique, en proie à la sorcellerie, à l'épreuve du poison, à l'esclavage domestique, au cannibalisme, aux maladies tropicales, ne sachant ni lire, ni écrire... La colonisation a changé tout cela et comme l'exprime si bien le Professeur congolais Albert Tshibangu wa Mulumba, grâce aux tremplins de la colonisation, les Congolais peuvent désormais d'eux-

mêmes s' « ouvrir à l'infini ». In « *Homage à la colonisation* », Edt OKEM, Paris, 1984.

Le Congo Belge n'était pas une entreprise d'aventuriers qui avaient champ libre au cœur de la forêt vierge africaine, loin des regards critiques du Parlement belge. La Belgique, état de droit, s'est octroyé une colonie, le Congo, par une loi votée par les Chambres belges, le 20 août 1908. Le 18 octobre, elles votèrent la loi fondamentale relative au gouvernement du Congo, appelée « Charte Coloniale ». Le 15 novembre 1908, le Congo devenait partie intégrante de la Belgique.

Pendant 52 ans la Belgique a assumé pleinement ses responsabilités dans la politique qui a été menée en Afrique. C'était le Parlement belge qui exerçait le pouvoir législatif du Congo, le roi et un ministre des Colonies exerçaient le pouvoir exécutif. Les Chambres belges approuvaient d'année en année le budget de la Colonie qui circonscrivait avec toute la précision voulue la politique d'émancipation et de développement poursuivie outre-mer. Tous les ans, le Ministère des Colonies re-

mettait aux Chambres un « *Rapport sur l'Administration de la Colonie du Congo Belge* ».

Le ministre des Colonies était régulièrement appelé à défendre sa politique coloniale devant les parlementaires, dont il devait obtenir et garder la confiance. Le ministre des Colonies présidait un conseil colonial, un autre organe de contrôle des activités africaines. Régulièrement, nombre de parlementaires se rendaient au Congo, individuellement ou en commission pour apprécier l'évolution en cours.

Si le régime colonial belge était basé sur une discrimination institutionnalisée, sur le pillage systématique des ressources naturelles du pays et sur le travail forcé, le tout assorti d'une brutalité inouïe, les premiers responsables en sont les parlementaires belges, qui depuis l'annexion du Congo à la Belgique en 1908, auraient dû veiller au respect de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'homme.

Arrêtons de juger le passé sur base de la morale du 21^e siècle et de l'idéologie anticolonialiste.

ILLUSTRATION DE LA CARTE BLANCHE

Le lecteur trouvera à la page 27 un article consacré au volet sanitaire de la Croisière Noire qui met en évidence la qualité de la protection de la santé au Congo belge. En voici déjà en illustration de la carte blanche un avant-goût, tiré de la revue AMA de l'Université catholique de Louvain, mettant en exergue la médecine coloniale belge. Que l'Association des Médecins Alumni de l'Université catholique de Louvain et M. René Krémer reçoivent ici tous nos remerciements pour cet emprunt.

Numéro 53 : Un hommage français à la médecine au Congo belge

René Krémer

Léon Lapeysonnier, médecin-général du service de santé de l'armée française et expert de l'OMS, a écrit en 1988 un livre très documenté sur la médecine dans les colonies. Bien que Lovanium

ne soit pas mentionné (est-ce intentionnel ?), le chapitre concernant le Congo belge est particulièrement élogieux.

Il écrit:

« Le nombre des médecins et praticiens de santé publique ainsi que la densité des établissements de soin atteindront des valeurs que l'on ne retrouve dans aucune autre colonie européenne.

Ceux qui ont visité le Congo belge à cette époque ont été étonnés de l'ampleur des réalisations médicales et sanitaires, aussi bien dans les grandes villes, que dans les bourgades de l'intérieur. Encore quelques années et sa situation sanitaire eût été comparable à celle de l'Europe. »

Il signale notamment les centres spé-

cialisés pour le développement des laboratoires de routine médicale et de recherche et sur la qualité des écoles de formation du personnel auxiliaire, jusqu'au grade d'assistant médical, mais il « oublie » de mentionner les universités qui avaient commencé à former des médecins africains.

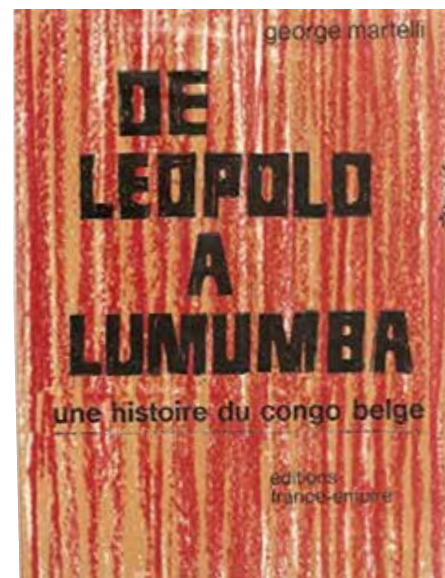
Il s'étend par contre sur les actions de médecine préventive. Par exemple, 5 millions de Congolais étaient examinés tous les ans dans le cadre du dépistage de la trypanosomiase.

« C'est ce mélange bien dosé de médecine curative (qui attire les populations) et de médecine préventive (qui enthousiasme beaucoup moins) dans une unité de médecine rurale, que nous n'avons pu réaliser dans les colonies françaises, faute d'argent. »

Avec une précision toute britannique, dans son livre *De Léopold à Lumumba, une histoire du Congo belge*, publié en 1964, George Martelli retrace tous les épisodes de l'histoire du Congo, depuis les origines de l'EIC, puis du Congo belge, jusqu'au moment où le pouvoir passa dans les mains de Patrice Lumumba. L'histoire des colonisations est un chapitre essentiel de l'histoire du monde. En voici le chapitre XXII : Croissance du nationalisme 1956-1958, laquelle a marqué un tournant majeur pour le Congo, pp 292-301.

« Rappelons donc brièvement les origines de la colonisation blanche en Afrique. Son impulsion première - et la plus puissante - jaillit du mouvement tendant à abolir la traite des esclaves. C'est le mobile qui fit agir les grands explorateurs, les Livingstone, les Burton, les Brazza. Les fonds qui leur permirent d'accomplir leurs expéditions ne furent pas fournis par des financiers ; ils furent obtenus par les souscriptions de sociétés anti-esclavagistes et philanthropiques. Ce n'est pas simple coïncidence si tant d'explorateurs furent des missionnaires. Les premiers Blancs à pénétrer le « Continent noir » y allèrent pour sauver ses habitants de la cruauté, et ils n'auraient pas obtenu d'aide pour un autre but. Les aventuriers qui, à la suite des missionnaires, allèrent en Afrique pour trafiquer ne reçurent pas d'encouragement de leurs gouvernements. Pendant la plus grande partie du XIX^e siècle, il y avait bien peu de gens en Europe qui pensaient à l'Afrique à des fins économiques. Quand, en 1878, Stanley essaya de convaincre l'Angleterre de l'immense richesse du Congo, il ne rencontra qu'indifférence et sarcasmes. Ni en Angleterre, ni en France, ni en Belgique, il n'y avait d'enthousiasme chez les hommes d'affaires pour l'Afrique tropicale. Les difficultés pratiques semblaient insurmontables. Si les gouvernements passèrent à l'action politique, ce fut généralement sous la pression d'humanitaristes qui se souciaient de la protection des Africains. La répugnance de Gladstone d'aller au secours de Gordon, par crainte de se trouver engagé dans une aventure coloniale, était typique du climat qui prévalait alors. Un autre exemple fut le refus des Belges d'être engagés dans « l'aventure du Congo », ce qui força Léopold II à agir seul. Ainsi, aussi paradoxal que cela puisse sembler, l'opinion publique, à cette époque où furent fondées la plupart des colonies africaines, était anticolonialiste et elle l'est restée jusqu'à ce jour. Dans tous les pays intéressés, ceux qui croyaient en une mis-

sion « impérialiste » furent toujours une minorité. On reconnaissait à regret qu'une fois qu'une Puissance européenne s'intéressait à un territoire africain - que ce fût pour abolir l'esclavage, protéger les missionnaires et les marchands, ou empêcher tout autre Puissance d'y prendre pied - il fallait assumer la responsabilité de son gouvernement. Mais cette éventualité était considérée plus comme un tracas et une source de dépenses que comme une possibilité d'acquérir des richesses. Et si des richesses furent acquises, il est fort douteux qu'en fin de compte et considérant l'ensemble des colonies africaines, elles furent suffisantes pour équilibrer les dépenses d'occupation, d'administration et de mise en valeur de ces territoires. Il est très probable que si cet argent avait été dépensé dans les métropoles il eût rapporté plus. Ce n'est sans doute pas par simple coïncidence que les pays les plus riches d'Europe, telle la Suisse, la Suède et l'Allemagne de l'Ouest, ou bien n'ont jamais eu de colonies ou les ont perdues depuis longtemps. L'investissement belge total au Congo peut être évalué à environ 140.000 millions de francs et on a calculé que son rendement n'a été en moyenne que de 4 à 5 %. Il est probable qu'un intérêt supérieur eût été obtenu si les investissements avaient été effectués en Europe. D'autre part, on constate que le total de ces intérêts équivaut à la valeur en capital de tout ce qui, fait de main d'hommes au Congo, s'élève à plus de deux mètres au-dessus du sol, sans compter des actifs considérables incrustés dans le sol comme les chemins de fer, les routes, les installations portuaires, les jetées, les câbles électriques, les conduites d'eau, les égouts, etc. Toutes ces installations, ainsi que les résultats non directement apparents mais incommensurables de ces investissements - tels que la santé et l'éducation - ont été faits au bénéfice des Congolais. Qui donc tira le plus grand profit de ce « colonialisme », les Belges ou les Congolais ? Lorsqu'on se sou-



vient de l'état misérable dans lequel les Belges trouvèrent les populations africaines lorsqu'ils pénétrèrent au Congo, la réponse ne peut faire de doute : ce sont les Congolais qui ont reçu la meilleure part. Et, empruntant une expression à Sir Winston Churchill, nous pouvons affirmer « qu'il n'existe pas dans l'Histoire, d'affaire moins sordide ». Si ceci est vrai dans ses grandes lignes, comme on peut aisément le prouver, alors s'écroule la majeure partie de ce complexe « anticolonialiste », engendré par une vue fautive de l'Histoire considérant toute activité humaine, autre que communiste, comme une « exploitation ». En même temps aussi se révèle la fragilité de l'un des facteurs du nationalisme africain. Évidemment, le nationalisme africain est animé par des mobiles plus valables, notamment l'aspiration naturelle des peuples à se gouverner eux-mêmes et leur tendance à rejeter une culture étrangère dont les valeurs ne cadrent pas toujours avec les leurs. Mais, d'un autre côté, il faut bien se dire que le devoir de tout gouvernement est de gouverner pour le plus grand bien du plus grand nombre. Un gouvernement autonome doit être en mesure d'exercer le minimum de cette autorité qui lui a été librement déléguée. Si cette condition fait défaut, l'indépendance ne ►

peut être une réelle libération. C'est parce qu'ils prévoyaient que les choses tourneraient de cette manière si l'indépendance était accordée trop tôt, que les Belges n'envisageaient pas sérieusement d'abandonner le Congo à lui-même avant d'y être contraints par la pression de forces extérieures. Au contraire des Anglais et des Français, dont, après la guerre, le sentiment quasi général était de « se libérer » des colonies, la Belgique n'avait pas de semblables intentions en ce qui concernait le Congo. Elle se rendait très bien compte, certes, qu'un certain changement en vue de l'émancipation des Congolais était inéluctable, mais elle avait la conviction qu'il fallait agir progressivement et que, même avec la meilleure volonté du monde, on ne pouvait réaliser en une génération une transformation que la partie civilisée de l'humanité avait mis des siècles à accomplir. Il fallait d'abord, pensaient-ils, élever le niveau culturel général, en améliorant les conditions économiques et sociales et en généralisant l'enseignement. Ayant ainsi acquis les premiers principes de toute civilisation, les Africains pourraient apprendre ensuite les techniques d'un État moderne, y compris les méthodes de gestion des affaires publiques et prendraient au gouvernement une part de plus en plus grande jusqu'au moment où ils auraient acquis suffisamment de pratique. Telles étaient les grandes lignes du programme adopté pour le Congo après la Seconde Guerre mondiale. L'allure de sa réalisation dépendait évidemment de beaucoup de facteurs, notamment des crédits disponibles pour la promotion sociale et de la couleur politique du parti au pouvoir en Belgique. A tout instant, on pourrait voir se manifester des conservateurs estimant qu'on allait trop vite et des radicaux d'avis qu'on allait trop lentement. Au surplus, le but final n'était pas clairement défini. Peu de Blancs et peu de Noirs l'envisageaient à cette époque comme une indépendance absolue. Il n'y avait aucune raison pour qu'on y tende immédiatement étant donné que l'association existant en fait apparaissait fertile en réalisation. L'objectif était plutôt le développement d'une communauté non raciale dans laquelle les Blancs et les Noirs auraient les

mêmes chances, basées sur le seul mérite. Ce que seraient alors les relations entre la communauté et la métropole, c'était là un problème qu'on résoudrait le moment venu, on ne pourrait en juger que lorsqu'une forme quelconque d'autonomie, dans laquelle les Africains auraient une part prépondérante, serait entrée en vigueur et il faudrait un certain temps pour qu'on y arrive. Jusqu'en 1956, comme nous le verrons, même les Congolais « évolués » pensaient que cela prendrait toute une génération. Ce « timing » n'était pas basé uniquement sur les intérêts des parties bien que chacune d'elles ne les perdît pas de vue - mais sur l'estimation d'hommes posés et expérimentés, tant Noirs que Blancs, quant à l'évolution qu'on pouvait raisonnablement espérer. On a souvent accusé les Belges d'avoir commencé trop tard à préparer l'indépendance de leur colonie et de l'avoir octroyée trop tôt. La seconde accusation est certainement justifiée ; mais en ce qui concerne la première, on doit remarquer qu'ils ne commencèrent pas plus tard que les Anglais ou les Français. La seule différence est qu'ils y mirent moins de hâte, parce que l'évolution humaine - et c'est cela qui était indispensable si on voulait éviter des désastres - est en elle-même un phénomène qu'on ne peut trop accélérer. L'éducation de l'enfant commence au foyer. Si celui-ci est primitif, la multiplication des écoles ne peut avoir qu'une influence limitée : il faut attendre la génération suivante, dont les parents ont eux-mêmes déjà gravi un échelon. En tout cas, il ne sert à rien de comparer des pays aussi éloignés l'un de l'autre et aussi différents que ceux d'Afrique, de même qu'on ne pourrait soutenir raisonnablement que ce qui est bon pour un Bulgare doit l'être également pour un Gallois, puisque tous deux sont Européens. L'Afrique centrale, explorée il y a un siècle, eut ses premiers contacts avec la civilisation plusieurs centaines d'années après les régions côtières occidentales et orientales. Elle ne pouvait pas combler ce retard en une génération. D'autre part, la seule dimension du Congo - aussi étendu que l'Inde - et sa structure industrielle hautement développée, créaient des problèmes autrement compliqués que ceux devant lesquels se trouvaient les Puissances

coloniales quand il s'agissait de territoires relativement petits et « sous-équipés » comme le Ghana, la Guinée ou le Sénégal ou même de pays vastes comme le Nigéria ou le Tanganyika qui bénéficiaient d'une côte maritime étendue. Comme les événements l'ont démontré, l'indépendance prématurée est peut-être le plus grand mal qui puisse atteindre un peuple africain, si elle le replonge soudainement dans une situation antérieure avec ses guerres tribales, la pauvreté et la famine. Mais cette éventualité n'empêcha pas les Congolais de réclamer la « liberté » lorsqu'ils virent qu'on l'octroyait à des pays voisins, ni de trouver leur désir appuyé par certains partis politiques belges. La politique d'émancipation graduelle en vue de la création d'une société « non raciale », connu sa première expression officielle dans un discours du Gouverneur général Jungers, prononcé en 1949, lorsqu'il proclama qu'il ne suffisait pas d'abolir légalement la discrimination raciale mais qu'il fallait aussi l'extirper des esprits. Le Gouverneur général du Congo belge affirma alors qu'il n'était pas possible de concevoir un pays sans hiérarchie sociale, mais quand l'évolution en cours atteindrait son plein développement, cette hiérarchie devrait être fondée uniquement sur des critères de compétence, d'efficacité et d'éducation. Pendant les années qui suivirent, le processus d'assimilation se poursuivit sans changement spectaculaire. Mais, en 1955, le roi Baudouin se rendit au Congo. Il estimait devoir prendre contact librement avec ses sujets congolais et s'informer directement de leurs problèmes. La gentillesse et la simplicité du jeune souverain firent grande impression sur la population indigène qui ne pouvait manquer de constater le contraste avec l'attitude plus raide de certains fonctionnaires belges. « Voici donc, disaient-ils, le grand chef blanc qui traite les Noirs en égaux ! ». De retour en Belgique, le roi, s'adressant aux membres du « Cercle Royal Africain », indiqua clairement la voie dans laquelle devait s'engager le Congo belge : « La question essentielle qui se pose maintenant au Congo, je tiens à le souligner, est celle des relations humaines entre les Blancs et les Noirs.

« Il ne suffit pas d'équiper le pays, de le doter d'une sage législation sociale, d'améliorer le niveau de vie de ses habitants. Il faut que les Blancs et les indigènes fassent preuve, dans leurs rapports quotidiens, de la plus large compréhension mutuelle.

« Alors sera venu le moment - dont l'échéance ne peut encore être déterminée - de donner à nos territoires africains un statut qui assurera, pour le bonheur de tous, la pérennité d'une véritable communauté belgo-congolaise et qui garantira à chacun, Blanc et Noir, la part qui lui revient, selon ses mérites et sa capacité, dans le gouvernement du pays.

« Pour réaliser ce grand idéal, il nous reste encore, messieurs, beaucoup à accomplir. »

« À chacun, Blanc et Noir, la part qui lui revient, selon ses mérites et sa capacité dans le gouvernement du pays... ». Ces mots annonçaient l'introduction d'institutions démocratiques au Congo. Les Congolais participaient déjà à la gestion au niveau local, mais le gouvernement central était toujours exercé par un gouverneur général assisté d'un Conseil consultatif dont les membres étaient nommés. Le premier pas vers la démocratie au niveau national était de rendre ce Conseil plus représentatif, ce qui fut fait en 1957. Le second pas aurait été de donner à ce Conseil les pouvoirs d'une assemblée élue avec droit de légiférer. Le Congo aurait pu ainsi évoluer vers un statut de « colonie autonome », ou de dominion, avec des ministres africains et une prédominance africaine au Parlement. Avant qu'on ait pu en arriver à ce point, le processus fut dépassé par les événements.

Il est à remarquer que le mot « indépendance » n'apparaît pas dans le discours du roi. On l'entendit pour la première fois de la bouche de certains politiciens belges après la constitution de la coalition « libérale-socialiste » en 1954, mais seulement comme une éventualité qui pourrait se produire dans un avenir lointain. Entre temps, les partis politiques belges s'intéressaient de plus en plus au Congo. En principe, c'était là une bonne chose, mais elle eut deux conséquences

déplorables. En premier lieu, certaines des divisions séparant les partis traditionnels - notamment la vieille et intense discorde entre socialistes et catholiques - fut étendue jusqu'au Congo et, en second lieu, la colonie devint un objet de dissensions en politique belge. Rien ne fit plus pour miner le prestige du Blanc au Congo que le spectacle des Belges se disputant entre eux au sujet de son avenir. Que devaient-ils penser, par exemple, quand un syndicaliste belge, visitant Élisabethville et s'adressant à une masse de travailleurs indigènes, montrait la cheminée des usines de l'Union Minière en leur déclarant : « Voilà l'ennemi à abattre ! » Les socialistes belges avaient toujours désapprouvé l'œuvre entreprise au Congo et ils y importèrent leur hostilité envers trois de ses piliers les plus solides - le capitalisme, l'Église et les chefs indigènes - et réussirent à les ébranler. A l'éveil de leur conscience politique, on tenta d'enrôler les Congolais dans les partis politiques belges. Chacun de ces trois partis - libéral, socialiste et catholique - avait ses idées propres sur la façon dont le Congo devait évoluer et s'efforçait de recruter des partisans en prévision du temps où les Congolais dirigeraient leur pays. Il apparut rapidement aux yeux de ces derniers que les programmes proposés par ces partis étaient tous conçus dans une ligne purement européenne. En conséquence, ils commencèrent, en 1958, à constituer leurs propres partis politiques. Certains reçurent l'adhésion d'Européens et les plus importants avaient des conseillers européens. Entre temps avait paru, en 1956, un essai élaboré par un professeur belge, J. Van Bilsen, sous le titre : Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge. Son auteur imaginait un timing pour une émancipation progressive, politique, sociale et économique. Son idée fut reprise par un groupe de catholiques africains (dont M. Ileu, futur Premier ministre de la République du Congo) et développé dans un manifeste publié par le journal Conscience africaine. On y acceptait ce plan de trente ans en vue de former une nation congolaise « non raciale » d'Africains et d'Européens. Le ton du manifeste était modéré et son esprit plein de raison et de coopération. Quelques

semaines plus tard parut une réplique de l'Association des Bakongo (mieux connue sous le nom d'« Abako »), représentant le groupe ethnique centré dans le Bas-Congo. Fondée sous l'aspect d'une société culturelle pour l'étude de la langue et l'histoire des Bakongo, l'« Abako » s'était récemment transformée en parti politique. Les Bakongo avaient été autrefois une peuplade puissante formant l'ancien royaume du Congo, dont la capitale était San Salvador, en Angola. Leur unité avait été détruite lorsque les Belges, les Français et les Portugais s'étaient partagé leurs territoires. L'un des objectifs de l'« Abako » était de reconstituer cette unité et, tout d'abord, ils demandaient l'autonomie pour le Bas-Congo. Ce fut le premier des divers mouvements séparatistes qui caractérisèrent le Congo depuis qu'il devint indépendant et dont la sécession du Katanga ne fut qu'un exemple. Le manifeste de l'« Abako », signé par son président, M. Kasavubu (actuellement Président de la République), était beaucoup plus direct que celui de Conscience africaine. Sans aller aussi loin qu'exiger l'indépendance, il demandait l'émancipation pour « maintenant » et non pour « dans trente ans ». Après une telle déclaration, plus aucun parti ne pouvait se montrer « modéré ». D'autres événements encore firent de 1956 une année cruciale pour le Congo. En France, le vote de la « loi de cadre » conféra un large degré d'autonomie aux colonies françaises d'Afrique, tandis que l'Angleterre annonçait que le Ghana jouirait de l'indépendance totale l'année suivante. Il était inutile d'expliquer aux Congolais que leur situation était fort différente. En même temps, les effets de la récession américaine commencèrent à atteindre le Congo, provoquant du chômage et un ralentissement dans l'exécution du plan décennal. Ces circonstances excitèrent encore les mécontents et encouragèrent les nationalistes. A partir de ce moment, comme le fit remarquer un historien, l'administration coloniale belge, qui jusqu'alors s'était toujours tenue à la proue des revendications sociales et politiques, fut dépassée par elles et n'allait plus jamais les rejoindre. Ce n'était pas, en réalité, le fait « d'arriver trop tard avec trop peu ». C'était un ouragan qui rendait le bateau de l'État ingouvernable. » ■

Extrait du livre de Patrice Lumumba, dont couverture ci-après, écrit en 1956, au lendemain de son voyage mémorable en Belgique (voir n° 55, pp.5 à 13) Le livre ne sera publié qu'en 1961. Patrice Lumumba défend à ce moment l'idée d'une 'Communauté belgo-congolaise.'



BUT DE LA COLONISATION

Depuis ce dernier temps on parle avec passion du Congo, tant en Belgique, au Congo qu'à l'étranger. Il y a une forte divergence d'opinions et de vues entre les interlocuteurs. Les uns accusent les Belges et dénigrent leur œuvre, les autres rendent hommage à la Belgique pour la belle œuvre réalisée en Afrique, les autres enfin réclament l'indépendance, l'autonomie, la Fusion, immédiatement ou dans quelques décades : le Gouvernement lui-même préconise une Fusion de Belges et

Congolais dans la grande Communauté Belgo-Congolaise.

Qui a raison ? Quelle attitude adopter devant de telles perspectives ? C'est ce que nous voulons examiner, sans aucun parti pris, guidé par le seul souci d'objectivité et du bien national.

Quels sont : la raison d'être des Belges en Afrique, le système de politique qu'ils ont choisi dans leur colonisation au Congo, le but final de cette colonisation ?

Suivant la définition qu'en donne M. Fallot, « la colonisation est l'action exercée par un peuple civilisé sur un peuple de civilisation inférieure à la sienne dans le but de le transformer progressivement par la mise en valeur de ses res-

sources naturelles et par l'amélioration des conditions matérielles et morales d'existence des indigènes ».

La Belgique elle-même définit sa politique comme suit :

« La mission de la Belgique au Congo est essentiellement une œuvre de civilisation. Cette œuvre comporte un double objectif. D'ordre moral : assurer le bien-être des populations indigènes et leur relèvement par l'expansion de la liberté individuelle, l'abandon progressif de la polygamie, le développement de la propriété et l'appui donné aux insti-

tutions et entreprises visant à instruire les indigènes, et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation (Charte Coloniale. Art. 5). D'ordre économique ensuite : réaliser la mise en valeur de la Colonie, pour le plus grand profit des indigènes, et, à cet effet, tendre vers une organisation de plus en plus complète du pays qui affermis l'ordre et la paix et assure la protection et l'expansion des diverses branches d'activité économique : l'agriculture, le commerce et l'industrie ».

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur le passé, en comparant le Noir de l'Etat Indépendant et celui de l'année 1956, le Congo d'hier et celui d'aujourd'hui, on peut reconnaître en toute conscience que la Belgique n'a pas failli à sa mission, et qu'en dehors de quelques erreurs - erreurs inhérentes à toute œuvre humaine - beaucoup de belles et de grandes choses ont été réalisées et continuent à se réaliser.

A ceux qui ne veulent voir dans la colonisation que le mauvais côté des choses, nous les prions de faire une balance entre le bien réalisé et le mal pour voir ce qui l'emporte.

La délivrance de cette traite odieuse que pratiquaient de sanguinaires arabes et leurs alliés - ces malandrins dépourvus de tout sentiment humain qui ravageaient le pays, à qui la devons-nous ?

Au moment où nos populations souffraient de ces atrocités ; au moment où nos populations étaient décimées par la maladie du sommeil et par cette sanglante tragédie qui se déroulait dans le Maniema et à travers le Congo ; au moment où des milliers d'habitants de ce pays étaient emmenés au loin, chaînes au cou pour aller être vendus comme du bétail sur des marchés macabres, d'autres nations pourtant plus puissantes que la Belgique demeuraient

indifférentes à notre sort et nous laissaient périr.

Par un idéalisme humanitaire très sincère, la Belgique nous vint en aide, et avec l'aide de vigoureux combattants indigènes, elle parvint à chasser l'ennemi, à enrayer la maladie, à nous instruire, à faire disparaître de nos mœurs des usages peu humains, à nous rendre notre dignité humaine, à faire de nous des hommes libres, heureux, vigoureux, des civilisés.

L'ancien continent mystérieux - dont les aspects étaient peints par des images caricaturales - est devenu aujourd'hui un des pays les plus beaux de l'Afrique, ce merveilleux Congo où l'évolution des Africains se dessine avec une rapidité que n'a même pas connue son colonisateur.

Cette rapide évolution est naturellement expliquée par le fait que nos colonisateurs, pour arriver au stade auquel ils sont aujourd'hui, ont dû trimer durant des siècles en recherches souvent fastidieuses, tandis que nous autres, nous ne faisons que bénéficier du fruit de leurs expériences et de leur labeur. Cela fait que notre évolution sera beaucoup plus rapide que la leur.

Cette situation avantageuse, à qui la devons-nous ? N'est-ce pas aux Belges ?

Tout homme réellement humain et raisonnable doit témoigner de la reconnaissance et s'incliner avec respect devant l'œuvre grandiose réalisée dans ce pays au prix d'incalculables sacrifices matériels et humains.

Quant aux erreurs qui furent commises, nous avons dit que celles-ci sont inhérentes à toute œuvre humaine, que ce soit en Afrique, en Europe ou dans tout autre pays du monde ; c'est un fait quasi-universel.

A notre humble avis, nous pensons qu'il ne sert absolument à rien de faire constamment l'étalage de ces erreurs qui appartiennent au passé. Ce qui importe à l'instant, c'est de trouver de nouvelles solutions.

Est-ce à dire que nous excusons par là les Belges ou prenons aveuglement leur défense ? Il n'en est pas question. Nous n'excusons que ce qui est excusable et ne défendons que ce qui est défendable.

Cessons de crier haro sur ces quelques erreurs ; notre seule attitude doit être

de combler les lacunes, de fermer les fissures, d'élaborer ensemble, dans un esprit de concorde, d'humanité, de justice, les bases solides de la communauté belgo-congolaise.

Cette communauté belgo-congolaise est en voie de réalisation et nous vous rappelons avec plaisir la déclaration qu'a faite sa Majesté le Roi Baudouin, notre Roi bien-aimé, que « La Belgique et le Congo ne forment qu'une seule nation ».

La pensée du Roi est claire : les Belges et les Congolais sont tous des citoyens, comme le sont les Wallons et les Flamands, et doivent vivre côte à côte, dans une atmosphère de franche fraternité. Tous les efforts tendent vers ce but et nous ne pouvons pas douter de la sincérité des intentions de notre Roi. ■

PLUSIEURS DECENNIES PLUS TARD

Bref extrait d'un entretien à bâtons rompus qu'Anne Morelli accorda à l'Echo en 2021, et qui parut dans Apéro de l'Echo, sous le titre de « Anne Morelli : La grande mode, c'est d'être féministe, écologiste et anticolonialiste. »

Anne Morelli fut professeur d'histoire à l'ULB (dernier cours en 2018), où elle reprit en son temps la chaire de Jean Stengers. (Voir aussi l'audition du président dans Echos de MDC dans la partie Vie des associations du présent numéro).

« Question colonialisme, d'emblée elle précise être née dans un milieu « anticolonial » pur et dur. Et que c'est avec naïveté qu'elle répondait il y a quatre ans, à l'invitation de confrères congolais de donner quelques cours au Kasaï. « Et là, je suis tombée des nues. J'avais l'impression de visiter Pompéi. On me faisait visiter la ville en me disant « avant, il y avait une gare, là il y avait des librairies, là on avait un système d'égout ». Or, devant moi, il n'y avait plus de route, plus d'eau ni d'électricité. J'ai été très ébranlée d'entendre des gens autour de moi qui me disaient : « Quand est-ce que vous revenez, les Belges ? » »

Maintenant, vu d'ici, Anne Morelli estime que beaucoup de revendications actuelles proviennent de gens qui n'ont pas connu la colonisation. « Le sommet, c'est quand j'entends que le colonialisme n'était pas enseigné en Belgique. C'est absolument faux, il a toujours été dans le programme officiel, au même titre que l'impérialisme. »

LE FUTUR DE L'AFRIQUE

Extrait de *Combats inachevés* de Paul-Henri Spaak, tome 2 sous-titré *De l'espoir aux déceptions, d'une grande lucidité et d'une actualité évidente*. (Édité chez Fayard en 1969 ; pp. 315-316).



« Dans l'ensemble, mes relations avec les Africains ont été bonnes. La plupart de ceux avec qui j'ai été en rapport ont, je crois, admis ma bonne volonté et apprécié les efforts que j'ai faits pour les comprendre et les aider. Les comprendre n'est pas toujours facile. Il n'y a en moi aucune trace de racisme. L'idée de mépriser un homme parce que sa peau est d'une autre couleur que la mienne m'est totalement étrangère. Quand je constate les différences qui existent entre eux et nous, je ne porte aucun jugement de valeur ; je constate un fait.

Ce qui m'a semblé le plus difficile dans mes rapports avec mes interlocuteurs africains, c'est d'obtenir qu'ils se préoccupent de l'avenir. Gouverner, c'est prévoir. Cet adage qui, chez les Occidentaux, résume la sagesse politique est sans valeur pour les Noirs que j'ai approchés. Je les ai souvent trouvés

bons debaters lorsque les discussions portaient sur une question précise et immédiate. Ils ne m'ont pas paru, dans de tels domaines, inférieurs aux meilleurs des Blancs. Quand il s'agissait, au contraire, de discuter des conséquences plus ou moins lointaines de leurs actions, je les ai toujours trouvés distraits et peu intéressés. Cette différence essentielle de comportement et de raisonnement est sans doute l'une des raisons de la peine que nous avons souvent à nous entendre avec eux.

Après cinq années d'expérience, je suis convaincu que nous ne devons pas intervenir dans le règlement de leurs affaires intérieures. Nous devons les laisser agir, nous contentant, quand ils nous le demandent, de donner un avis ou un conseil. Nous ne devons surtout pas croire que ce qui est bon pour nous est bon pour eux. En 1960, lorsque la Belgique a quitté le Congo, elle lui a fait cadeau d'une magnifique constitution. Nous y avons inscrit tout ce que notre expérience nous avait appris à considérer comme nécessaire. Cette constitution était parfaite pour la Belgique. Elle était inapplicable au Congo.

Notre démocratie parlementaire est un régime difficile. Il fonctionne chez nous parce qu'il est le résultat d'une évolution, d'un long combat. La démocratie doit se conquérir, il ne faut pas l'octroyer.

Notre grande erreur en Afrique, même quand notre bonne volonté était complète et nos mobiles désintéressés, a été de vouloir faire le Congo politique à notre image.

Nous avons obéi là, comme d'autres l'ont fait ailleurs, à un certain impérialisme démocratique. Il aurait été plus

sage, soit de laisser les Congolais trouver eux-mêmes la solution de leurs problèmes, soit de les chercher dans leurs traditions et leurs anciennes institutions. Le système parfait que nous avions élaboré pour eux ne pouvait pas fonctionner.

Ne nous offusquons pas de voir s'établir sur la terre d'Afrique des gouvernements différents de ceux que nous avons conçus pour elle. L'Afrique cherchera sa voie longtemps encore. Elle trouvera son équilibre dans un avenir assez lointain et ce ne sera, je le crois, ni dans la démocratie, ni dans le communisme. Elle me paraît peu faite pour l'entière liberté qu'implique l'une ou pour la discipline autoritaire qu'exige l'autre.

Soyons indulgents à ses erreurs et reconnaissons que ses tâtonnements ne sont ni plus extraordinaires, ni plus nombreux, ni plus sanglants que ceux que nous avons expérimentés nous-mêmes.

Les conséquences du colonialisme pèseront longtemps sur nos rapports avec les Noirs. Les nouvelles générations seront peut-être plus sévères pour les Blancs que celles qui ont vécu sous leur domination. Le souvenir des injustices passées suscite quelquefois plus de ressentiment que leur réalité. Mais le temps viendra où les choses seront remises à leur vraie place, où le colonialisme apparaîtra sous son vrai jour, où les iniquités qu'il engendrait seront compensées par l'incontestable besoin de progrès matériel et humain qu'il a fait naître et propagé. Le temps viendra où les complexes de supériorité et d'infériorité ayant disparu, nous vivrons les uns et les autres dans une atmosphère d'égalité, de dignité et de respect réciproques. » ■

L'histoire n'est pas un ouvrage de philosophie, c'est un tableau ; il faut joindre à la narration la représentation de l'objet, c'est-à-dire qu'il faut à la fois dessiner et peindre ; il faut donner aux personnages le langage et les sentiments de leur temps, ne pas les regarder à travers nos propres opinions, principale cause de l'altération des faits

F.-R. de Châteaubriand

HISTOIRE SECRETE DU ZAIRE

L'AUTOPSIE DE LA BARBARIE AU SERVICE DU MONDE

A la mémoire de Lumumba, Kasa-Vubu, Tshombe et Mulele, unis dans leur idéal, différents dans leur action, victimes de la même dictature.

En hommage au peuple congolais qui attend toujours son indépendance.

Sous-titres et dédicace indiquent à suffisance les options de Daniel Monguya, qui nous a quittés récemment, et font de ses observations et analyses une contribution de première force pour la compréhension du pays.

L'auteur exerça plusieurs mandats de gouverneur de province. Il décrit avec une précision quasi chirurgicale le processus de délitement de l'administration territoriale du Zaïre.

Il est important que la revue ouvre ses colonnes à l'histoire récente du Congo.

PAR DANIEL MONGUYA MBENGE

« LES INSTITUTIONS CONGOLAISES NATIONALES ET PROVINCIALES

Il n'est point de doute que le nom du créateur de la nation congolaise est le Roi Léopold II.

Mais à ce personnage historique, il est impérieux d'associer le nom du plus grand artiste et du grand architecte des institutions congolaises telles que le Congo les a héritées, depuis 1960 jusqu'en 1972. Cet illustre fonctionnaire s'appelait le vice-gouverneur, le Général G. Moulaert.

Si le pays avait eu le temps de bénéficier des témoignages écrits de Messieurs Kasa-Vubu, Lumumba, Tshombe, Munongo, Bolikango, Adoula, Iléo et bien d'autres, l'histoire de la nation eut été fort riche, et bien des points noirs suffisamment éclairés.

Les jeux de coulisses dans les affaires internationales congolaises ne m'ont pas beaucoup intéressé. Ayant cependant participé à l'administration des dernières années de la colonie, sous le règne de Kasa-Vubu et vécu toutes les transformations fracassantes des institutions sous le nouveau régime, il me paraît indispensable de préciser les événements structurels de 1960 à 1974, ainsi que l'évolution des problèmes administratifs.

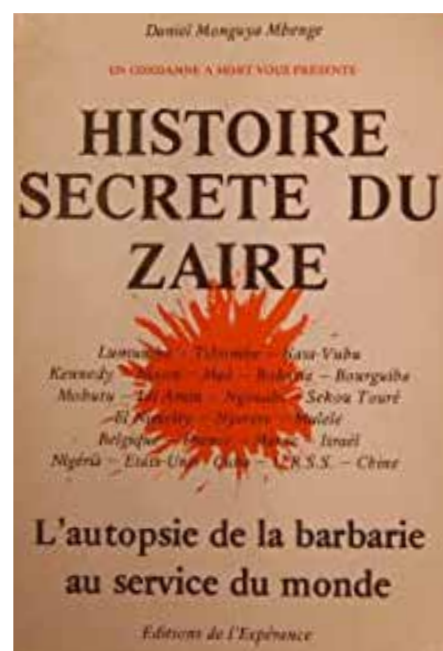
Amis lecteurs, vous ne pouvez comprendre la tristesse que je ressens, quand je me trouve maintenant en face des dénominations qui me rappellent

dans ce pays, l'occupation ou les juridictions spécifiquement militaires. Zones, Région, sous-région, commissaire sont autant de qualificatifs qui manquent de pudeur dans les structures politiques et administratives des états modernes et démocratiques.

Les hommes, les territoires qu'ils occupent, la faune et la flore, l'art et la culture, les coutumes et les traditions me paraissent sous ce ciel lugubre actuel, comme un crépuscule d'horreur. Partout où passe l'État de siège, point de vie. C'est la triste situation des régimes fascistes. En 1965, les institutions ont brusquement interrompu une progression dynamique et permanente pour s'intégrer dans un système d'administration des expédients et de gouvernement sur mesure.

Sous l'administration de Mobutu, le Congo dans ses structures revêt le caractère de la carapace d'une jolie tortue perpétuellement momifiée. S'il est des hommes audacieux et aveugles, le Président du Zaïre porte fondamentalement les caractéristiques de l'étourderie dans le domaine de l'établissement des institutions.

J'avoue sincèrement n'avoir aucune admiration ni même d'indulgence pour les initiatives prises par le régime dans le sens des réformes superficielles, tandis que Monsieur Kasa-Vubu a laissé au pays des institutions qui devaient être de grands outils de développement général. C'est une des raisons qui me font à chaque instant regretter la



rupture brutale des entités provinciales de 1962 à 1965, et qui me font dire que s'il y a au monde des armées stupides et des cadres militaires ingrats, l'armée nationale congolaise concède la performance de la témérité.

Espérons que tous les membres s'apercevront à temps de l'erreur pour ne pas payer un jour les conséquences fatales des actes pour lesquels la patrie vit par le Mouvement populaire de la Révolution, un colonialisme hideux.

La colonisation belge fut heureusement une institution à visage humain. Celle du M.P.R. possède un masque noir et l'esprit tortionnaire. ►

Dans ce cas, les meilleurs fils du pays sont actuellement mis dans l'impossibilité d'organiser le pays. Or, ce qui compte dans une nation, ce ne sont pas tant les ressources naturelles, ce sont, et il ne faut pas se tromper, une saine organisation des structures, la capacité de travail des paysans, l'imagination et les génies des cadres.

La Belgique nous a donné à ce point, l'exemple à suivre. Pour mener le Congo vers les destinées prospères, le gouvernement de sa Majesté avait réalisé une efficace organisation administrative du Congo. La colonie était divisée en provinces, districts, villes, territoires, centres, secteurs et chefferies.

La province constituait une unité complète à tous les points de vue : unité administrative, financière, judiciaire et militaire. Les territoires rassemblaient les institutions coutumières sous l'autorité des chefs traditionnels. Véritable cheville ouvrière de l'État, les territoires marquaient la transition entre le passé et l'avenir du pays, tout en sauvegardant le patrimoine culturel, l'art et le folklore, ainsi que les institutions de l'antiquité.

Les études, les enquêtes et des dossiers politiques sur les différents modes de vie de la société traditionnelle, moisissent à l'heure qu'il est dans les archives, parfois mêmes brûlées ou éparpillées, bien que Mobutu brandît de façon apparente la politique du recours à l'authenticité. Se fondant d'ailleurs sur cette politique, il eût été préférable d'établir l'arbre généalogique de tous les royaumes du Congo pour imaginer le système de succession au pouvoir à l'échelon de la présidence.

Mobutu, sans être descendant d'une famille régnante, tient à instaurer un système de royaume, sans critère au Congo. S'il était au moins sincère avec son peuple à qui il demande tous les ans des sacrifices énormes, il ferait mieux de hisser au pouvoir suprême les chefs héréditaires ou les descendants des royaumes qui ont traditionnellement administré les habitants du Congo.

Gouverner un pays revient en réalité à faire participer les habitants de ce pays au bienfait des réseaux sociaux, économiques et politiques du monde, en utilisant mieux les richesses actives et passives.

Le Gouverneur, le Général Moulaert résumait ainsi sa pensée : « Il est nécessaire qu'un gouvernement local prenne conscience de lui-même et participe à tous les actes législatifs d'administrations centrales. Il faut placer l'autorité là où son action est effective et placer la responsabilité là où s'exerce l'autorité ».

La Belgique a compris l'importance de ces principes et avait de ce fait doté le pays de tous les instruments hiérarchisés du pouvoir pour l'amélioration physique congolaise par la garantie de sécurité des personnes et des biens, par l'assistance médicale, par la création et la satisfaction des besoins nouveaux : alimentation, habitat, enseignement, prévoyance sociale, ponts et chaussées, en un mot le relèvement du niveau de vie de la nation.

La Belgique avait également compris que la décentralisation en Afrique n'était pas seulement une méthode, mais une nécessité. C'est pourquoi, elle avait pourvu les pays des grandes unités administratives d'une autonomie budgétaire et capable de poursuivre l'exécution méthodique des programmes agricoles et des travaux d'intérêt public.

Ce souci fut de plus en plus accru. A partir de 1959, il était question de supprimer l'échelon du district pour consacrer l'effort de la décentralisation à l'échelon du territoire de sorte que la population puisse participer de manière effective à la gestion directe de ses propres affaires d'intérêt régional.

Quelles qu'aient été les erreurs de procédure dans la répartition des subventions provinciales lors de la création des provinces en 1962 par le président Kasa-Vubu, la décision du parlement congolais de créer 21 provinces au Congo en 1962 était pleine de bon sens et de sagesse. Si l'insouciance et l'im-

prévoyance du gouvernement central n'étaient pas assorties de l'inexpérience des dirigeants, mis à part les influences et les pressions extérieures, le Congo serait actuellement engagé dans la voie du progrès social et économique.

Le gouvernement de Monsieur Adoula avait simplement posé des principes de répartition de l'assiette fiscale. Il n'a même pas organisé la gestion financière des provinces. Celles-ci se sont brusquement trouvées devant un vaste désordre. Il était difficile de fixer les dépenses prévues et engagées. Le désordre, l'incohérence, la désorganisation dont souffraient les provinces se sont révélés dans le gâchis d'un déficit artificiel du budget national.

Le Gouvernement central s'est donné sans étude préalable, le droit facile de faire porter le poids de ses négligences et de ses oublis sur les autorités provinciales.

Il me semble à la lumière des exemples ci-dessous que les autorités provinciales n'étaient pour rien dans la dégradation de la situation financière du pays.

La faute incombait au pouvoir central. Les spécialistes des questions budgétaires sont invités à vérifier ma déposition sur le répertoire des budgets coloniaux. Je prends uniquement l'exemple de la province que j'ai eu l'honneur d'administrer en 1965. J'ai eu l'occasion de faire beaucoup de réclamations et des articles pour condamner la passivité de l'Etat, au sujet de la confection du budget national et de la répartition de la dotation provinciale.

Si le gouvernement avait eu le moindre souci d'étudier les causes de la crise budgétaire, il est évident que bien des choses seraient autres aujourd'hui.

Le district du Lac Léopold II recevait, en tant que tel, pour le fonctionnement administratif des cinq territoires et vingt-deux secteurs, une dotation mensuelle, y compris les tranches de subsides destinés aux secteurs, de 35 millions de francs congolais

que la trésorerie de la province de Léopoldville dégageait sous diverses formes, pour assurer l'entretien et le fonctionnement des services d'intérêt public. Ces dépenses concernaient le budget ordinaire, exclusion faite des dépenses à caractère médical, le paiement du personnel enseignant et les dépenses d'investissement.

C'était le gouverneur de la province de Léopoldville qui assurait l'ordonnement des dépenses de l'enseignement. Les médicaments devaient être réquisitionnés et les dépenses d'ordre extraordinaire simplement engagées sur les fiches budgétaires pour être payées directement par la trésorerie provinciale. L'évaluation des dépenses dans ce domaine est pour mémoire.

Les trois postes avoisinaient quinze millions de francs congolais et à moins d'une erreur, le budget ordinaire de la province de Léopoldville s'élevait à peu près à trois milliards de francs congolais.

Globalement, les dépenses ordinaires et extraordinaires du district du Lac Léopold II tournaient autour de 50 millions de francs congolais mensuellement.

En 1962, le district cédait la place à la province du Lac Léopold II. Ce qui supposait du coup, l'accroissement des charges nouvelles, notamment le gouvernement, l'assemblée, l'administration provinciale. La dotation mensuelle prévue par le gouvernement central pour couvrir les anciennes et les nouvelles dépenses était de l'ordre de 12 millions de francs congolais. Le mécanisme de recouvrement des taxes et impôts n'existait pas. La fixation des domaines imposables accusait un désordre et une lutte effrénée entre le pouvoir central et le pouvoir provincial. Le principe de la compétence jouant, c'était la décision de l'autorité supérieure qui l'emportait sans droit de ristourne au pouvoir concédant.

Il était naturel et logique que toutes les provinces abandonnées à elles-mêmes, sans budget, sans attributions nettement définies, aient som-

bré dans l'incurie. La responsabilité est toujours fonction des moyens mis à la disposition du service et gouverner ou administrer, c'est gérer un budget, sain, cohérent et fonctionnel.

Le Lac Léopold II, face à 60 millions de francs congolais de dépenses mensuelles ne disposait que de douze à seize millions. Le budget était donc dressé sans souci des besoins locaux. Dans ces conditions, quel est ce génie qui pouvait opérer des miracles pour redresser une situation catastrophique.

Cette confusion a entraîné des conséquences regrettables.

Et pourtant, les recettes prévisibles pouvaient normalement provenir des anciennes catégories de ressources confisquées arbitrairement par le pouvoir central. C'était l'erreur du système et l'échec temporaire de l'existence des provinces. J'ai eu de mon temps, la faculté de soulever le réajustement des taxes d'abattage des bois pour les mettre au niveau de la dévaluation de 3,6 %, de 1963. La Forescom n'y voyait pas d'inconvénient. Elle connaissait cependant la faiblesse du pouvoir central. Le Directeur Général de la Forescom est passé au-dessus de ma décision pour contraindre les autorités centrales à m'inviter à surseoir la mesure en attendant la modification d'un décret tombé en désuétude depuis l'accession du pays à l'indépendance. Cette modification ne m'est jamais parvenue.

Sans que le Président Mobutu ait modifié ce décret, les nouvelles dispositions du régime fiscal de 1968 ont amené tous les exploitants forestiers à s'y soumettre sans autre forme de procès.

Lors de la réunification des provinces en 1967, il m'a été donné l'occasion de rencontrer les avis de certaines ambassades influentes à Kinshasa. On a eu de sérieuses discussions avec beaucoup de responsables. Ce qui est certain, ce sont les représentations diplomatiques qui ont incité la résidence à museler le parlement et à écraser les institutions provinciales pour ramener à Kinshasa tous les pouvoirs de décisions. Ces mesures ont fait naître d'autres dépenses

et créer des arriérés impayés jusqu'à ce jour. Nous évoquons notamment les frais de transport, les mutations inutiles des fonctionnaires, les frais d'installation, les salaires et d'autres créances innombrables.

Bien que les provinces fussent réduites de 21 à 8, nous étions certains que les sommes récupérées changeraient le train de vie des territoires et des districts. C'était tout à fait le contraire. On manque partout, même aujourd'hui, de papier pour écrire des lettres officielles. Les maux et les peines de la population se sont quintuplés. On regarde l'avenir sous l'angle du désastre. La désolation est actuellement à son comble.

Il n'est plus question maintenant de manque de cadres et de l'anarchie. C'est plutôt la crise budgétaire et le marasme général dans le pays. Au niveau central, deux administrations parallèles s'affrontent tant bien que mal. D'un côté, vous avez la présidence de la République, animée puissamment par Bisengimana, un sujet Ruandais et de l'autre, une administration centrale déchiquetée par ministère pratiquement parasitaire et amorphe.

Le Président du Zaïre, non encore content des lourdes charges spécifiques à sa fonction, centralise toute l'administration du pays entre les quatre murs de son cabinet. La fonction publique payée en monnaie de singe est divisée en mille morceaux sans connexion et articulation entre les différents échelons. C'est évidemment la débâcle et le naufrage déclaré du pays tout entier.

On a toujours au Zaïre, l'impression de vivre des comparaisons. Il est des régimes politiques où les moissons de l'anarchie sont faites de moins de désordre possible. Les années de Mobutu au Congo ont atteint l'apogée de l'anarchie. Nous en avons maintenant des exemples quotidiens, non seulement sur le plan politique, mais aussi dans le domaine militaire, économique et financier.

Le fait que le Général Mobutu construisait à Gbadolite, une plaine d'aviation et un village moderne, a entraîné dans ►

le chef du Général Bobozo l'envie d'en faire autant à Yakoma, dans le territoire de Banzyville. Nous taisons volontairement l'irrégularité de la prise en charge de toutes les concessions qui n'ont jamais fait l'objet de demande régulière.

Le népotisme qui s'est institutionnalisé au pays jouant son rôle de prééminence, Bobozo ordonna directement par câble à un major à Yakoma, de déboulonner sans tambour, ni trompette, un chef de secteur pour être remplacé d'office par son propre beau-frère. L'installation du nouveau chef illégal fut accompagnée des honneurs militaires et d'un grand défilé de troupes.

Nous avons aussitôt informé à Mbandaka, le ministre de l'Intérieur de cette nouvelle situation créée à Yakoma, par le Général Bobozo. La loi bafouée, aucune réaction du département pour mettre un terme au chaos. C'est souvent de cette manière que les hauts fonctionnaires expérimentés perdent chaque jour leur mandat, en dépit de toutes les assurances gouvernementales de stabiliser la carrière à la Fonction Publique.

A ce moment, l'impact de l'insécurité professionnelle est encore accentué par un système de mutation continue des hauts fonctionnaires. Les activités des entités subordonnées sont constamment perturbées. Par conséquent, aucun programme d'affaires générales, par branche d'activités et par entité n'est théoriquement et pratiquement prévu. Les fonctionnaires agissent suivant l'inspiration du moment et au gré d'appréciations personnelles.

Il faut certes admettre que le mécanisme de la confection des prévisions des dépenses et des recettes relève de la compétence exclusive de la présidence de la République assistée d'une part du département des finances, d'autre part du Gouverneur de la Banque du Zaïre.

Les évaluations des dépenses et des recettes ne tiennent nullement compte des besoins locaux, des entités, ni des réalités économiques et sociales. Le pays tout entier, ignore totalement

le bilan de fin d'exercice budgétaire et se contente d'enregistrer les communications gouvernementales selon lesquelles ce bilan est toujours admirablement positif. Généralement, le Président du Zaïre se réfère au chiffre du dernier extrait bancaire ; sans liaison aucune, avec la balance des comptes des recettes et des dépenses.

C'est le seul pays dans l'univers où l'on s'oppose catégoriquement à l'existence de la Cour des comptes. Le budget n'est jamais analysé de façon légale, ni commenté, ni contrôlé par les commissions parlementaires. D'ailleurs, à l'époque où le Président Mobutu était encore Cdt en Chef, le Président de la défunte Cour des comptes, Monsieur Mbula s'est vu refusé par Mobutu, la porte d'entrée aux dépenses exorbitantes engagées inutilement par le Cdt en Chef.

Mon expérience me conduit naturellement à conclure que le budget national est un grand dépotoir d'ordures. Comparativement à la belle époque coloniale, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démentis un jour, que le Zaïre ne dispose pas de budget national au sens propre du terme.

D'une manière aléatoire, l'éventail des recettes comporte 80 % des produits miniers, 17 % des taxes rémunératoires et 3 % des revenus agricoles.

Ce qui témoigne nettement la mauvaise politique en matière de développement agricole, dans les milieux ruraux. En 1959, la participation budgétaire de ce secteur agricole était de l'ordre de 33 %. Pendant qu'on parle du progrès social, le budget accuse ouvertement une régression de l'agriculture.

Non seulement, l'état du Zaïre accumule chaque année des créances considérables impayées au profit de tiers, il se présente à l'étranger comme un client douteux. Toutes les dettes extérieures sont toujours payées accompagnées des intérêts moratoires et généralement en recourant à d'autres emprunts extérieurs, ce qui alourdit gravement la dette publique. Le plafond oscille actuellement entre 100 et

250 milliards de dettes paires et impaires, à charge de la communauté.

De toute manière, les finances publiques, ce grand thermomètre de la santé des institutions publiques, sont parmi les principales victimes du Régime. La question principale demeure l'évolution des entités. La crise budgétaire se poursuit et provoque dans la situation financière des villes, des secteurs, des provinces, des redoutables tensions sociales généralisées. Cette réalité n'arrête pas l'ambition du régime à doter le pays de nouvelles villes sans structure, sans critère de base et sans moyens adéquats pour leur survie.

Au Katanga, le budget provincial de fonctionnement de tous les services provinciaux et territoriaux se chiffrait en 1959 à 2 milliards de francs congolais, en 1972, le régime Mobutu le ramenait au total à 150 millions de francs congolais (équivalent en zaïre) y compris les dotations envoyées directement aux commissaires de district.

On assignait aux autorités régionales les charges de plus en plus exorbitantes. On les privait de moyens pour les assumer convenablement. Les charges nouvelles et anciennes augmentées de l'index de vie chère et de l'inflation sommeillant d'année en année dans les tiroirs des bureaux. Cette léthargie a conduit les autorités à se perdre dans l'ignorance totale des notions de l'exercice financier du budget de l'Etat. Il n'est pas surprenant à l'heure actuelle de ne pas obtenir des responsables une réponse exacte sur les termes tels que transfert et virement de crédit, compensation, annulation et ordonnancement des dépenses et des recettes.

N'importe quel territorial congolais en 1959 savait comment dresser les prévisions budgétaires en recettes et en dépenses, comment arrêter les comptes de fin d'année, et comment établir les bilans. Aujourd'hui les villes et les collectivités locales végètent.

Leurs dépenses ne sont ni couvertes par des recouvrements valables, l'État

s'étant emparé de toutes les recettes à caractère économique et industriel.

Les gouverneurs et les autorités subordonnées administrent avec des hésitations. Au lieu d'un plan général, d'une organisation comptable orthodoxe, ils tâchent de parer au fur et à mesure aux difficultés qui se présentent. Mais avec 100 millions de dotations annuelles, contre 3 à 4 milliards de dépenses réelles par province, les autorités régionales vivent au jour le jour absorbées par mille et un soucis, dont elles ne sortent que pour planer dans le désarroi.

Les résultats, on les connaît maintenant : l'asphyxie de tous les rouages de l'État à l'intérieur du pays, le délabrement et la disparition des routes dans les milieux ruraux, la fermeture des hôpitaux et des œuvres sociales, l'arrêt total de l'agriculture. Dans ces conditions comment pouvait-on améliorer la vie des paysans et le rendement des citadins dans les villes du pays.

La mise en valeur méthodique et continue d'une nation ne peut se réaliser si elle n'améliore pas les conditions de la vie de la population et ceci suppose l'augmentation des ressources locales stimulées par le commerce et les moyens d'évacuation rapide. Ce n'est pas une pluie de décisions fracassantes non accompagnée des voies et moyens d'exécution pratique qui peut modifier miraculeusement la qualité de la vie. Ces multiples réformes des institutions ont été précipitamment réalisées. On modifie, on réforme de manière désastreuse les législations solides pour être remplacées par les extraits de ces mêmes textes expurgés simplement des expressions coloniales.

Dans cette précipitation, il est advenu dans le cadre des collectivités locales de commettre des erreurs d'attributions des compétences intolérables. Dans une des dispositions concernant le Gouvernement Général, les réformateurs improvisés qui n'étaient autres que de grands copistes avaient remplacés ce terme de « Gouverneur Général » par celui du ministre, tout en ignorant que le pouvoir réglementaire d'un ministre se limite à prendre les arrêtés et non des ordonnances. C'est dans cet ordre d'idées qu'en un rien de temps, le nouveau régime a semblé opérer toutes les réformes constitutionnelles, administratives et judiciaires du pays. » ■



Ainsi l'histoire est création active
d'images et non reproduction et
conservation de ce qui a été

Pierre Hadot

BEL EXEMPLE DE COURAGE ET DE DIGNITE

Au moment où le quotidien Evening Standard fait état du lancement en 2022 d'une réplique du célèbre Titanic, il est bon de se rappeler que dans le paquebot qui coula tragiquement en 1912, à la suite d'une collision avec un iceberg lors de son voyage inaugural, s'est produit un fait héroïque qui renforce la dignité du peuple haïtien.

Il n'y avait qu'un seul passager noir à bord, du nom de Joseph Philippe Lemercier Laroche, de nationalité haïtienne, né au Cap-Haïtien le 26 mai 1886 et marié à une Française du nom de Juliette Lafargue.

Joseph Laroche, ingénieur de formation, monte à bord à Cherbourg le 10 avril 1912, accompagné de sa femme enceinte et des deux filles du couple.

Ni esclave, ni domestique, ni serveur, il était d'une famille aisée, neveu du 21^e président d'Haïti, Cinninatus Leconte, qui était le petit-fils du premier empereur d'Haïti. Il rentrait au pays, par manque de travail en France.

Laroche bavardait dans le salon fumeur en deuxième classe, quand il sentit le choc du navire et se précipita aussitôt vers sa cabine pour vérifier que sa femme et ses filles étaient indemnes. Très vite, un steward vint ordonner à la famille de mettre leurs gilets de sauvetage, le Titanic ayant subi une avarie.

Quand il fut manifeste que le navire commençait à couler, Laroche aurait alors placé son argent et ses bijoux dans un vêtement de sa femme, tout en calmant femme et enfants au milieu de la panique qui gagnait le bord.

Il accompagna sa femme jusqu'aux canots de sauvetage, puis rassuré que sa famille était en bonne voie de sauvetage, il retourna sauver femmes et enfants gagnés par la panique. Ses derniers mots pour sa famille, qui fut recueillie par le paquebot Carpathia Cunard, furent qu'ils se retrouveraient tous à New York.

On ne le revit plus et les archives ne disent pas combien de personnes lui doivent le salut. Et son nom prit place dans la liste des 1502 victimes du Titanic.

Joseph Laroche a largement mérité de la patrie, si souvent malmené par la nature et par les siens. Et c'est des personnes comme lui qui sauvent l'honneur de tout un peuple, même cent ans après les faits. (fh)

Inspiré par un post paru sur Facebook en 2019

ADIEU ! CHARLES BARANYANKA

Sous le coup de l'émotion et sous la dictée d'une profonde amitié, Louis Jaspers, ambassadeur de Belgique honoraire, retisse ci-après les liens qui le rattachaient au prince Charles Baranyanka.

PAR LOUIS JASPERS

LE MUGANWA CHARLES BARANYANKA (1935-2021)

Tout d'abord, je voudrais expliquer la signification du titre « Muganwa », car deux Anciens du Ruanda-Urundi me l'ont demandé, n'ayant aucun souvenir de ce titre. Il est vrai que ce titre était propre au Burundi, n'existait pas au Ruanda.

Comme je l'ai expliqué dans mon livre « *Le destin tragique du Burundi* », par son père le Muganwa Pierre Baranyanka, Charles était un digne descendant de son ancêtre le Mwami Ntare IV. Celui-ci est ainsi à l'origine du clan « royal » des Abatare dont les membres et descendants mâles avaient droit au titre de Muganwa, pluriel Baganwa.

Quand dans mes premières correspondances avec Charles Baranyanka j'ai indiqué : « Au Muganwa Charles Baranyanka », il s'en est étonné et m'a dit le plaisir qu'il en avait ressenti. De nombreuses années plus tard, après l'assassinat du jeune Mwami Ntare V, je croyais que la lignée de Baranyanka n'avait plus le droit au titre de Muganwa, et en ai posé la question à Charles. Il m'a répondu que, en effet, si le Mwami Ntare V avait eu des descendants, ceux-ci auraient eu droit au titre honorifique de Baganwa. Comme ce n'était pas le cas, ce titre restait acquis aux Abatare descendants du Mwami Ntare IV.

Pour mieux cerner et comprendre le caractère et le destin extraordinaire de Charles Baranyanka, il faut en référer au destin tout aussi extraordinaire de son père, le Muganwa Pierre Baranyanka, tout aussi violent et éprouvant.

LE MUGANWA PIERRE BARANYANKA (VYANDA 1890 - USUMBURA 1973)

A mon arrivée à Usumbura, le VGG du Ruanda-Urundi Claeys Bouuaert me désigna pour le Ruanda. En route j'ai tenu à m'arrêter à Rabiropour saluer le Prince Pierre Baranyanka, lequel,

connaissant mes liens avec son fils, m'a merveilleusement reçu. Je reproduis ici quelques lignes de mon livre décrivant le sort dramatique de cet illustre serviteur et ami de la Belgique. J'avais été le mentor de son fils Joseph Biroli, en 1949/1950 à l'Université Coloniale.

« *Personnalité burundaise emblématique, Pierre Baranyanka a toujours joui de l'estime et du soutien des différents Résidents et Gouverneurs de la Tutelle, à commencer par le premier Résident du Burundi Pierre Ryckmans, son parrain. En 1916, la guerre coloniale entre l'Allemagne et la Belgique eut lieu au Ruanda et ensuite au Burundi. Le muganwa Baranyanka (pas encore baptisé) y participa du côté de ses autorités allemandes qu'il accompagnait comme chef des auxiliaires et porteurs burundais. Participant aux batailles tant à Tabora qu'à Mahenge où il fut arrêté par les militaires victorieux, Belges, et condamné à mort. Sauvé par l'intervention du Conseiller juridique belge, le capitaine Pierre Ryckmans. Dont il devint un auxiliaire précieux et dévoué, ce qui lui permit de reprendre la direction de sa chefferie au Burundi... et plus tard y ajouter quelques fiefs. Pierre Ryckmans sera le premier Résident du Burundi et le parrain de Baranyanka à son baptême. De ce fait, il existera toujours un lien tout à fait particulier entre la famille Baranyanka et celle de Pierre Ryckmans. Dont son fils, Jean-Pierre Ryckmans, sera administrateur de Muhinga, non loin du fief de Pierre Baranyanka et de la chefferie de Ntidendereza, autre fils de celui-ci. Le muganwa Pierre Baranyanka me reçut donc très chaleureusement et avec faste dans sa très belle résidence quand, fin mars 1952, je passais à Rabiropour aller prendre mon poste d'ATA (Administrateur Territorial Assistant) en Territoire de Kibungu au Ruanda. ... Même accueil chaleureux quand, en avril 1955, fin de premier terme, je partais en Belgique pour mon congé de six mois. J'apprenais qu'il avait suivi l'évolution de ma carrière au Ruanda où il maintenait*

des contacts avec le Mwami Mutara III. Le 9 octobre 1955, retournant à Kibuye avec ma jeune épouse, passant par Rabiropour ; je l'ai présentée au muganwa Pierre Baranyanka ; il savait que son fils Joseph avait été mon témoin de mariage et son accueil a été des plus chaleureux. Nous n'avions guère eu l'occasion de passer encore au Burundi mais quand en octobre 1958, fin de deuxième terme, nous partions pour le congé de 6 mois en Belgique, une halte chez Pierre Baranyanka était inévitable. Fort bien accueilli comme toujours, le prince m'étonna présentant son fils Charles avec cette requête : « Voici mon fils Charles qui part en Belgique entreprendre des études à l'université de Liège, puisque vous y serez pouvez-vous faire pour Charles ce que vous avez fait pour Joseph ? » J'ai dû le décevoir en déclarant que cela n'était pas possible. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance de Charles Baranyanka. Je n'ai repris le contact avec Charles Baranyanka que beaucoup plus tard, après de nombreux événements, surtout tragiques, pour le Burundi et les Baganwa Abatare, opposants au prince Rwagasore et l'UPRONA. Le destin de Charles a été extraordinaire... des années plus tard nous sommes devenus d'excellents amis. A Pierre Baranyanka, j'ai pu rendre visite quelques fois lors de mes déplacements entre Kigali et Usumbura durant le terme suivant (1959 à 1962) mais je n'en ai pas gardé de souvenir. Sauf, bien entendu, après ma nomination, en novembre 1961, comme Résident Adjoint au Burundi. A ce moment, sa situation était toute autre : ses deux fils et deux neveux en prison accusés de l'assassinat du prince Rwagasore, et lui-même d'en être l'instigateur. »

Une entrevue dramatique racontée dans « Joseph Biroli mon Ami », dont voici un extrait : « Dans mes nouvelles fonctions de Résident Adjoint je n'ai pas revu ni Biroli ni son frère, emprisonnés, mais plusieurs fois leur père, le muganwa Pierre Baranyanka auquel je vouais une très grande estime. Accusé d'avoir ourdi le complot de l'assassinat de Rwagasore

il sera condamné à mort, plus tard gracié. Un jour, début décembre 1961, j'étais à mon bureau à Kitega, ma femme me fait demander de venir immédiatement à la maison. Craignant un drame domestique j'y cours et trouve le muganwa Baranyanka... Il me déclara qu'il craignait pour sa vie et qu'il n'osait plus rester chez lui. Mais il demandait aussi protection pour ses proches qui vivaient chez lui. Vu la situation politique, et les soupçons qui pesaient aussi sur lui, le pater familias et opposant titré du mwami Mwambutsa, je ne pouvais pas faire grand-chose. Avec un gouvernement autonome, dévoué au prince défunt, cela n'était ni possible ni même pensable politiquement. Je suis donc allé voir le Résident Regnier et ensemble nous avons trouvé la solution : politiquement nous ne pouvions pas, vis-à-vis du gouvernement autonome, accorder une protection spéciale à un de ses opposants le plus en vue. Par contre, nous pouvions le placer en résidence surveillée dans sa maison, ce qui impliquait qu'il serait gardé, par conséquent protégé, par des gendarmes belges ! Je suis retourné à la maison pour en informer Baranyanka et il m'a remercié, sans toutefois être complètement rassuré. Je l'ai encore revu quelques fois notamment quand il est venu demander que son plus jeune fils Léopold soit mis en sécurité en Belgique, lui-même refusait d'aller s'y mettre à couvert. Pierre Baranyanka, mort le 19 juillet 1973, a encore connu et souffert, en fin de vie, du génocide des Hutu (1972) et des atrocités du régime dictatorial de son pays... Bien sûr, à Usumbura, une visite au muganwa Pierre Baranyanka, âgé et malade, s'imposait. Je promis de revenir le voir avant de quitter, le lendemain. J'ai tenu parole et pris note des médicaments, introuvables à Usumbura, dont il avait besoin. Je lui en ai envoyé depuis Kinshasa. Cela a été notre dernière entrevue. Sans doute dans la peine et la déception car il a connu non seulement la mort violente de quatre de ses fils (Petrosi, Biroli, Ntidendereza et Léopold), la condamnation à mort de son fils Charles (gracié par la suite) mais aussi l'horrible génocide des Bahutu, en 1972, et les atrocités sous le régime du dictateur Michel Micombero. »

REVENONS-EN A LA PERSONNALITE DE CHARLES BARANYANKA

Il convient que je raconte ici l'anecdote suivante, lors de ma visite à son père malade.

« A son fils Charles Baranyanka qui me conduisait à lui, je demandais ce qu'il devenait et reçus la réponse : « j'ai été en prison mais négocie actuellement un retour à un poste. Si vous revenez demain voir mon père j'ai peut-être une nouvelle ». En effet, le lendemain il put me dire qu'il allait d'être nommé Ambassadeur de son pays à Washington ! Étonnante carrière d'un homme remarquable !

Nous en arrivons maintenant à cette histoire extraordinaire de la présentation de « ses Lettres de Créances » au Roi Baudouin. Histoire que Charles m'a racontée personnellement, et qu'il a un jour portée à la connaissance des membres de « Mémoires du Congo ». Il était de notoriété publique que le Roi Baudouin aurait voulu sauver les Baganwa Biroli et Ntidendereza condamnés pour le meurtre du Prince Rwagasore. La volonté du gouvernement du Burundi indépendant a été plus forte. Les deux frères condamnés à mort par le jeune régime, ont été pendus haut et court publiquement en janvier 1963. Le Roi Baudouin avait pris ombrage de la réouverture du procès et l'a montré lors de la présentation des Lettres de Créances du premier ambassadeur du Burundi indépendant qui n'était autre que le Muganwa Charles Baranyanka, frère et cousin des suppliciés. Le jeune ambassadeur Charles Baranyanka a remis ses Lettres de Créances au Roi Baudouin, lequel les a acceptées et remises illico à un adjoint. Cela fait, le Roi d'un signe de tête a salué l'ambassadeur, lui a tourné le dos et est parti. Scène incroyable mais vraie d'après Charles. Pénible expérience et affront pour un jeune ambassadeur, encore inexpérimenté.

Autre épreuve pour l'ambassadeur Charles Baranyanka : lorsque le gouvernement autonome du Burundi, peu avant l'indépendance fixée au 1^{er} juillet 1962, apprit la condamnation à de longues années de prison des

responsables, Biroli, Ntidendereza et consorts, il protesta arguant qu'ils devaient être condamnés à mort et que le procès serait réouvert dans ce sens tout de suite après l'indépendance du pays. La Belgique par la voix du ministre des Affaires Étrangères Spaak répondit que ce serait un affront grave à la justice belge, et que dans ce cas le gouvernement belge se verrait obligé de reconsidérer les termes de la coopération au développement avantageux pour le jeune état indépendant.

Espérant les amener ainsi à revoir cette position trop dure. C'était méconnaître la détermination et le caractère décidé du gouvernement burundais. Celui-ci rouvrit le procès et fit condamner à la pendaison publique les auteurs de l'assassinat. Mécontent le ministre Spaak convoqua l'ambassadeur du Burundi qui n'était autre que le frère et le cousin des condamnés à la potence.

L'ambassadeur du Burundi, Charles Baranyanka, a défendu et justifié la position de son gouvernement, tout en endurant les récriminations du ministre belge ce qui a été une épreuve extrêmement dure. Charles a su faire face, cela ne l'a pas empêché d'être un ami fidèle de la Belgique.

Nos pérégrinations respectives ont fait que nous n'avons repris contact à Bruxelles qu'après ma mise à la retraite en 1990. Charles Baranyanka, dans son pays, avait été condamné à mort puis gracié, et les soubresauts politiques de son pays ont fini par faire qu'il a cherché refuge en Belgique comme réfugié politique.

Retraité, j'ai été nommé Consul de Belgique à Perpignan, et nous nous sommes installés dans notre maison, le mas de la Segnore à Glorianes. Mais j'ai maintenu le contact avec les associations des anciens coloniaux à Bruxelles, où je logeais toujours au club des officiers, le Cercle Albert. Charles Baranyanka est venu m'y trouver plusieurs fois, et ensemble nous allions aux réunions de l'association FEDA (Fédération Espoir d'Afrique) soutenue par mon collègue Marcel Pochet, ancien conseiller du mwami Mutara III du Ruanda. Nous nous sommes aussi retrouvés à des ►

réunions de « Mémoire du Congo et du Rwanda-Burundi », où Charles a fait quelques exposés remarquables sur sa carrière. Chaleureux et cordial, il y comptait énormément d'amis.

AUTRE EXPERIENCE PLUTOT SYMPATHIQUE.

Mon épouse et moi fîmes visite, en avril 2001, chez lui à Ferrières près de Herbeumont en Wallonie, non loin de la retraite de notre ami commun Jean-Pierre Ryckmans. Nous avons fait la connaissance de la nouvelle épouse de Charles, Ruandaise et nièce du chef ruandais Bwanakweri qui fut un ami et admirateur de son père. Ensemble, Pierre Baranyanka et Prosper Bwanakweri, afin de mieux concrétiser les idées de combat qui prévalaient au Burundi comme au Ruanda, ont créé le Mouvement Politique Progressiste (MPP), lequel ayant son siège à Rabi-ro, rassemblait l'élite du Burundi et du Ruanda. Le mouvement n'a pas eu longue vie. La situation financière de Charles était difficile et il espérait obtenir la nationalité belge. Je suis intervenu auprès du Ministre Herman De Croo avec lequel j'avais une correspondance sporadique depuis que, ambassadeur de Belgique à Islamabad (1985-1989), je l'y avais reçu menant une mission économique importante. Avec l'appui de nombreux amis, Charles a obtenu cette naturalisation. Je logeais 2 à 3 fois par an au cercle militaire, le Club Prince Albert où Charles vint me trouver. C'est ainsi que le 15 avril 2003, devant l'hôtel Métropole (place de Brouckère), Charles me présenta sa fille Virginie (qui avait été l'avocate du prévenu dans la pénible affaire Dutroux) ; ensemble nous sommes allés à une réunion de FEDA où Charles comptait plusieurs amis dont Antoine Nyitera, un ancien camarade du Groupe Scolaire d'Astrida. Je m'en souviens car, après mon exposé, Virginie Baranyanka, assez critique et manifestement en désaccord me dit : « Je n'ai entendu qu'un discours paternaliste. » Ce à quoi j'ai répondu : « Si cela veut dire que nous avons pris nos responsabilités dans un esprit de pater familias, je suis d'accord avec vous. » Charles présent n'a pas réagi pour ne pas envenimer la situation.

REHABILITATION BELGE DE CHARLES BARANYANKA

Reconnaissant ses mérites, le Roi des Belges lui avait accordé, un peu à titre de compensation, la Grande Croix de l'Ordre de la Couronne. Mais la vraie réhabilitation vint fin 2012. Le gouvernement du Président Nkurunziza (Hutu) lui avait restitué les biens confisqués de son père et Charles était retourné dans la belle demeure familiale de Rabi-ro pour s'en occuper. Les festivités furent organisées et dirigées par Charles, assisté de sa « nouvelle épouse » Colette Bararyungura ; j'ai eu plusieurs contacts avec le couple, lequel divorcera en 2017. Le 15 février 2013, en présence de l'évêque local, du ministre du gouvernement Nkurunziza et du gouverneur de la province, eurent lieu d'impressionnantes fêtes populaires et la remise, par l'ambassadeur de Belgique, à Charles de la décoration Grand Officier de l'ordre de Léopold, la plus importante de nos décorations. Charles m'a offert le CD de cette magnifique cérémonie. Dans son discours, l'ambassadeur de Belgique rappela deux faits marquants justifiant cette décoration. Lors de la remise de ses lettres de créances au Roi des Belges en juillet 1962, l'ambassadeur Charles Baranyanka alors que les relations belgo-burundaises étaient très tendues, était parvenu à représenter son gouvernement et sa politique, tout en affirmant son estime et sa reconnaissance personnelle vis-à-vis de la Belgique. Prouesse diplomatique de Charles. Compliment suprême, l'ambassadeur de Belgique tint aussi à rappeler que le Président de France Charles de Gaulle avait dit à son sujet : « C'est un des meilleurs ambassadeurs de l'Afrique. » En présence d'une foule nombreuse et joyeuse, les danseurs Intore et les tambours de la famille Baranyanka ont rehaussé de leur prestation cette magnifique célébration. Charles a clos la cérémonie en proposant le toast au Président Nkurunziza et au Roi des Belges. Juste réhabilitation que j'ai tenu à raconter.

REHABILITATION DE SON PERE LE MUGANWA PIERRE BARANYANKA

Ayant repris possession des biens familiaux à Rabi-ro, et après sa propre

réhabilitation au Burundi, sous le gouvernement du Président Nkurunziza, Charles a pu organiser la réhabilitation de son père le Muganwa Pierre Baranyanka, lors d'une fête grandiose, dont il m'a offert le CD. Charles fit exhumer de leur tombe misérable les corps de son père et de sa mère pour les amener en cortège impressionnant à leur tombe sur le domaine familial de Rabi-ro. En présence d'une foule impressionnante, la cérémonie officiée dans la cathédrale par l'évêque local, fut suivie de l'inhumation dans les terres familiales. Ainsi Pierre Baranyanka, ce digne Prince, repose enfin dans un tombeau digne de lui.

Après avoir obtenu sa réhabilitation et celle de son père, Charles rencontra un dernier grave souci qui le préoccupait : le sort de ses deux fils actifs dans l'action politique contre le Président Nkurunziza (Hutu), lequel se préparait pour un troisième mandat de président. Pour les soustraire au danger qu'ils couraient, Charles voulait que ses fils rejoignent ses 10 autres enfants en Belgique. Mais celle-ci leur refusa le visa. Charles m'a demandé d'intervenir pour qu'ils obtiennent le visa. En réalité ils se sont réfugiés, m'a-t-il dit, en Uganda, pour enfin trouver refuge en Belgique.

Son tout dernier message, avant son retour au Burundi, date du 15 mai 2017. Il m'écrivit : « Je suis heureux de t'annoncer que mes deux fils ont finalement obtenu leur visa et sont avec moi. Je vous renouvelle mes amitiés indéfectibles. » Malgré sa maladie, Charles a quand même tenu à rentrer définitivement au Burundi pour y passer ses derniers jours.

Cher Charles, comme je l'ai fait aux obsèques de tant de proches et d'amis, j'ai dit le « Safely home » que voici à ton intention. » *I am home in Heaven, dear ones, Oh, so happy and so bright! There is a perfect joy and beauty in this everlasting light. All the pain and grief is over. Every restless tossing passed. I am now at peace forever. Safely home in Heaven at last.*

Repose en paix, Charles ! ■

HISTOIRE DU CONGO

ESQUISSE CHRONOLOGIQUE & THEMATIQUE (6)

PAR ROBERT VAN MICHEL

Avertissement

Le tableau chronologique et thématique a été initié dans le n°56, dans la revue Nyota (page 57). Deux livraisons s'y succèdent : n°56, p.58 et n°57 p.57. A la suite du changement du mode de partenariat avec le CRAA, qui a vu ses pages réduites à deux à partir du n°58 de la revue, la publication a continué dans le tronc commun, sous la rubrique Histoire. Grâce à la ténacité et à la lecture soutenue de Robert Van Michel, il reste à la revue de nombreuses séquences à livrer, d'édition en édition, généralement par ensembles de trois pages, sauf illustration particulière. Voici donc la 6^e livraison.

Suite du n°60 pages 23 à 25

+1889 suite	→ L'officier allemand Curt von FRANCOIS débarque à Walvis Bay et avec quelques officiers et soldats fonde le fort de la future ville de Windhoek. → Le port d'Anvers importe 50.000 tonnes de caoutchouc. Mais Liverpool et Londres en importent 300.000 tonnes. → Le nombre des soldats de la Force Publique est : en 1889 de 1.487 en 1894 de 10.215 en 1900 de 14.779 et de 1910 à 1914 de 17.833 En 1890 l'E.I.C. dispose d'un effectif de 3.186 soldats congolais encadrés par 120 Européens et de 1.713 Askaris plus ± 5.000 guerriers.
Tableau de la population européenne	<u>1890 à 1925 :</u> De 430 à 12795 Européens dont 175 à 7770 Belges (1558 fonctionnaires et 1449 missionnaires). <u>1925 à 1939 :</u> De 12795 à 25209 Européens dont 7770 à 17536 Belges (2205 fonctionnaires et 3662 missionnaires).
Extrait de Vanthemsche, La Belgique et le Congo	<u>1946 à 1959 :</u> De 33787 à 112759 Européens dont 23506 à 88913 Belges (8319 fonctionnaires et 7557 missionnaires).
+1890 (mai) à +1894	La très forte expédition du capitaine Guillaume VAN KERCKHOVEN (mort par accident en août 1893) dans l'Uélé en direction du Nil met en déroute des bandes de trafiquants venus des Stanley Falls. Elle atteint Djabbir en mars 1891 et Suronga en longeant la rivière Bomokandi et rejoint le Nil le 9/10/1892.
+1890 (juillet) à +1892 (juillet)	La mise en place des 8 premiers kilomètres de Matadi au pont de la Mpozo exige 2 ans de travaux et 900 morts blancs et noirs (accidents et maladies).
+1890 à +1893	Le Belge Alphonse JACQUES (futur Jacques de Dixmude), anti-esclavagiste, gagne une guerre contre les Arabes du Tanganyika à Albertville (Congo belge) ; DHANIS (1862+1909) s'empare de Kasongo en avril +1893. (± 20.000 habitants).
+1890 (15/3) à + 1898 (16/3)	Construction du chemin de fer Matadi/Léopoldville (Congo Belge). Longueur : 395 kilomètres ; 99 ponts métalliques ; 1250 aqueducs d'acier ; 3 millions de m³ de terrassement et 60.000 m³ de maçonnerie. Ecartement des rails 0,765 mètres en +1898. Coût : 82 millions de francs or (fr-or correspond à 40 euros). Morts au travail : 132 Européens et 1800 Africains (à 80 % du Sénégal, du Libéria et Zanzibarites) et Asiatiques (surtout Chinois). La vitesse moyenne des convois est de 15 à 25 kilomètres/heure. Lire La Bataille du Rail de Jules CORNET. Nouveau tracé de 1923 à 1932 aux frais de la Colonie Racheté par la Colonie en 1936.

+1890 à +1901	La production/exportation du caoutchouc passe de : 1890 ± 133 tonnes pour moins de 1500 récolteurs ; à +1896 1300 tonnes et +1898 à 2000 tonnes. En 1901, 6000 tonnes (1e/10 de la production mondiale). Le copal récolté est de 1,7 tonne et de 180 tonnes pour l'ivoire.
+1890 à +1910	Il meurt au Congo 290 missionnaires catholiques dont 114 de moins de 40 ans et 83 de moins de 30 ans.
+1890	→ Le géologue Jules CORNET met en évidence le 'scandale géologique' du Katanga. → Le port de Matadi offre un pier métallique de 32 mètres et en +1907 il bénéficiera de deux piers de 100 mètres. → Les bateaux utilisés au Congo sont à fond plat propulsés par une ou deux roues à aubes à l'arrière et actionnées par une machine à vapeur au bois. → STANLEY publie Dans les ténèbres de l'Afrique. Recherche, délivrance et retraite d'EMIN PACHA. → Neuf vapeurs circulent sur le fleuve Congo dont « Le Roi des Belges », le « Florida », le militaire « Ville de Bruxelles », le « Peace » du missionnaire baptiste George GRENFELL (GB) (de 1882 à 1906), le « Royal » et le « En Avant » (1881). → LEOPOLD II décide de consacrer l'argent des festivités du 25^e anniversaire de son accession au trône à la création d'une caisse de secours en faveur des victimes des accidents de travail ; jusque-là non indemnisés. → Campagnes anti-esclavagistes dans l'Est du Congo sur ordre du roi LEOPOLD II (voir +1876 (6/11) et +1888). → La syphilis, venue de la côte orientale, se propage par les caravanes des Arabisés. → Konrad KORZENIOWSKI (Polonais naturalisé GB) (3/12/1857 à 3/8/1924) nommé Joseph CONRAD, arrive à Matadi, embauché par la « Société anonyme belge pour le commerce avec le Haut-Congo » comme capitaine en second du vapeur de navette « Le Roi des Belges » entre Léopoldville et Kisangani durant 6 mois ; son directeur est Camille DELCOMMUNE (1859+1892 - mort de fièvre) et les deux hommes se détestent ; il quitte Matadi le 28/6/1890 endoctriné anticolonialiste par Roger CASEMENT qui est sur place depuis 6 ans ; en 1899 il publie en feuilleton (en livre, profondément remanié, en 1902) son roman Au cœur des Ténèbres. → En septembre, le capitaine VAN GELE (expédition 1889/1891) sur instructions de LEOPOLD traverse la rivière Bomu (frontière entre le Congo et le Soudan) et revendique le Sud du Soudan, le Bahr el-Ghazal ; il occupe le village de Bangasso. → Le 15/9, décret sur les armes à feu. → N'GONGO LUTETE (homme de confiance de TIPPO-TIP), accompagné de sa garde prétorienne de Walenje, à l'occasion d'une expédition vers Lusambo, est stoppé et battu par DESCAMPS et MICHAUX. → Alfred SHARPE (GB) mandaté par Cecil RHODES parvient à atteindre, par la route de l'Est, Bunkeya, au prix d'énormes difficultés ; il y rencontre MSIRI, chef des Bayeke qui lui refuse toute concession minière. → Le capitaine LE MARINEL aménage le solide camp retranché de Lusambo. → IVENS et CAPELLO (Portugais) signalent les richesses minières du Katanga. → Le prix du cuivre proposé par MSIRI varie de 4 Livres à 8 Livres la tonne de pépites (voir De Weerd, Congo). → Fondation à Bruxelles de la Compagnie du Katanga. → Publication par LARCIER de Codes congolais et lois Usuelles. → Le géologue THOMPSON, envoyé par Cecil RHODES, atteint au Katanga le village de Kalonga à la boucle méridionale du Luapula ; il ne peut guère le dépasser ; au Luembe oriental, son expédition est arrêtée par une terrible épidémie de variole. Voir Dr. VLEURINCK, Haut-Katanga. → Parti de Lusambo, sur ordre de LEOPOLD II, le capitaine LE MARINEL avec 180 soldats et 150 porteurs, accompagné du capitaine DESCAMPS, du lieutenant LEGAT et du sergent VERDICK, arrive à Bunkeya (au Katanga) le 18/4/1891 (ou le 6/10/1891 ?) auprès de MSIRI (né vers 1815) qui règne en tyran sur le Katanga et refuse d'arborer le drapeau de l'Etat Indépendant du Congo. → Au bord de la Lofoi, non loin de la Lufira, à 2 jours de marche de Bunkeya, implantation d'une petite garnison de 40 soldats confiée au lieutenant LEGAT et au sergent VERDICK ; LE MARINEL retourne à Lusambo le 22/08.

	→ Création de la première école au Congo. → En 1958 il y aura : 27.000 écoles et deux universités ; pour l'enseignement technique et agricole on compte 400 établissements. → Par convention la Belgique accorde un prêt, sans intérêt, à l'EIC, de 25 millions de francs/or ; en 1895 nouveau prêt de 6 millions de francs/or. → La population du Congo est estimée à 12 millions. → Le rachat d'un esclave s'élève à ± 300 mitakos (soit ± 20 frs belges ou 3 mètres de fil de cuivre de 2mm d'épaisseur - un mitako est un fil de cuivre de 2mm d'épaisseur et de 18cm de long dans le Bas-Congo et de 52cm dans le Haut-Congo). → Le 11/1, première réunion du Cercle Africain (Royal à dater de 1930) à Bruxelles sous la présidence du Capitaine Albert THYS. → Création de la « Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains » (CFL).
+1890 (18/7) à +1891 (15/4)	Le roi LEOPOLD II, par décrets, interdit la vente d'alcool au Congo.
+1891 à +1892	Conquête du Katanga (Congo) par les expéditions belges LE MARINEL et DELCOMMUNE, Alexandre (1855+1922).
+1891 à +1893	Au Congo insurrection arabe du Maniema, jugulée par les Belges.
+1891 à +1894	Au Congo la guerre contre les arabisés esclavagistes mobilise 1250 soldats (soit 1/3 des effectifs de la F.P.) et 17 officiers contre un ennemi 10 fois supérieur en nombre.
+1891 à +1903	Au Congo la production du caoutchouc passe de 82 tonnes à 6000 tonnes par an et le prix passe de 3,02 à 4,10 shillings la livre. Anvers est la plaque tournante du commerce du caoutchouc au détriment du port de Liverpool.
+1891	Sur les conseils du révérend Swan, un des missionnaires anglais de Bunkeya, Edgard VERDICK, un des 6 Belges qui occupèrent le Katanga de 1891 à 1900 avaient installé le poste à la Lofoi. C'était déjà pour échapper à la disette qui, suite à la révolte des Basanga, débutait à Bunkeya et allait aboutir en fin d'année à l'effroyable famine que devaient découvrir les expéditions Stairs et Bia-Franqui. L'emplacement était renommé pour la grande quantité de gibier qu'on y trouvait et qui, s'ajoutant à des possibilités de pêche dans la toute proche Lufira, constituait une appréciable ressource. Le sol fertile y offrait en outre d'encourageantes perspectives en matière de culture. Dès les premières pluies d'octobre 1891, des plantations de maïs et de manioc avaient été entreprises et, grâce à quelques graines aimablement cédées par les missionnaires, un potager aménagé. Ces dispositions et tous ces efforts devaient, hélas, s'avérer insuffisants l'année suivante lorsqu'il fallut faire face aux besoins de l'expédition Bia et tenter de soulager les fuyards affamés de Bunkeya. Toujours en 1892, alors que la famine sévissait encore dans tout le bassin de la Lufira, une invasion de sauterelles vint détruire les semences dont on attendait tant ! Début 1893, nouvelle catastrophe : à peine réparés les dégâts commis par les sauterelles, une crue exceptionnelle de la Lufira anéantissait tout. Et ce n'était pas fini : à l'arrivée de la saison sèche, il apparut qu'une terrible épizootie était en train de détruire la quasi-totalité du gibier. Presque tous les ruminants, antilopes et buffles, disparurent. « Lorsque les grandes herbes furent brûlées, en juin et juillet, la plaine découverte ne contenait plus que quelques troupeaux de zèbres » écrivait, désespéré, le malheureux VERDICK », In VLEURINCK, Haut-Katanga.
+1891 (2/5) à (9/6)	Le steamer « Bundesrath » quitte Rotterdam et via Lisbonne, Gibraltar, Naples, le Canal de Suez, Tanga, arrive enfin, après 36 jours, à Bagamoyo en face de l'île de Zanzibar. Le prix du voyage est de 570 marks soit 641,50 frs de l'époque.

A suivre

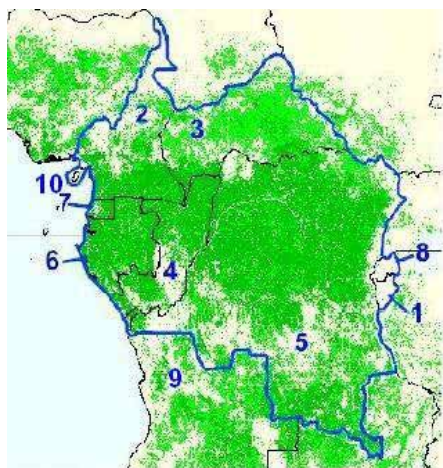


Départ d'un missionnaire pour la brousse

LE BASSIN DU FLEUVE CONGO, PARADIS DES ENTOMOLOGISTES

Le sujet sort sans aucun doute de l'ordinaire de la revue, mais à y regarder de près il mérite autant que les autres articles d'y figurer, non seulement pour son apport scientifique sur l'Afrique, qui est notre terrain d'investigation, mais aussi pour le domaine qu'il aborde qui a le mérite d'être moins polémique. Il apporte un vent plus prime-sautier en ces temps où les cercles d'anciens d'Afrique souffrent d'être mal compris.

PAR CLAUDE JOLY (*)



[1] Bassin du Fleuve Congo :

1. Burundi
2. Cameroun
3. RCA (Centre-Afrique)
4. RC (Congo Brazzaville)
5. RDC (République Démocratique du Congo)
6. Gabon
7. Guinée équatoriale
8. Rwanda
9. Angola
10. Sao Tome et Principe.

Source : étude FAO 143, 2003

La beauté et la diversité des insectes de la zone tropicale humide du continent africain, ramenés par les premiers explorateurs des côtes africaines, ne pouvaient qu'attirer l'attention des scientifiques de l'époque.

Dès le XVII^{ème} siècle, des papillons africains étaient connus loin du continent. En 1898, la compilation d'Aurivillius comptait 1.600 Rhopalocères (papil-

lons dits de jour). En 2003, ce nombre était estimé à environ 4.000. Depuis ce nombre n'a cessé d'augmenter.

Au début du XX^{ème} siècle, Joicey et Barns réalisèrent une longue expédition entomologique en Afrique centrale et orientale. Partis de Likasi, le 3 juin 1919, leur périple de quelque 5.600 km, dont 2.640 à pied, se termina à Stanleyville actuellement Kisangani.

Pendant le XX^{ème} siècle, scientifiques, professeurs, religieux et de nombreux entomologistes non-institutionnels contribuèrent à enrichir les Musées nationaux dont le MRAC (Musée Royal d'Afrique Centrale, aujourd'hui Africa Museum) et l'IRSNB (Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique).

Citons parmi ces entomologistes, les Belges: Lucien Berger (MRAC)*, Père Rombouts* (Mayombe), Jacques Hecq* (Kivu), Dr M. Fontaine* (Burundi), Dr Allard (Katanga)*, A. Montfort* et son épouse (Rwanda), Vandenberghe* (Rwanda), et plus récemment: Robert Ducarme (Kivu et Ituri), Thierry Bouyer (Katanga), Philippe Oremans (RDC). (* décédé)

Le Bassin du fleuve Congo regroupe 10 pays [1]. La zone **forestière du Bassin** ne couvre évidemment pas l'entièreté des territoires de ces pays. Ainsi, 19 strates de végétation composent la couverture végétale de la RDC [2], dont : les forêts marécageuses ou éda- phiques, la forêt tropicale humide, la forêt tropicale semi-caducifoliée, les

forêts d'altitude afro-montagnardes et afro-alpines, la mosaïque forêts-savanes, les forêts galeries, les forêts secondaires, les diverses savanes et prairies. La diversité des écosystèmes est l'une des plus fascinantes du continent.

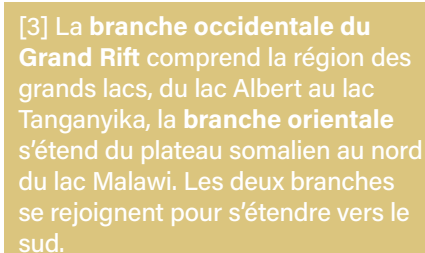
A l'échelle des temps géologiques, les limites de la forêt tropicale, prise dans ses diverses composantes, ont considérablement fluctué pendant



[2] La carte propose 19 strates ou types de végétation, dont la **forêt marécageuse** (en bleu foncé), la **forêt tropicale humide** (en vert foncé), la **forêt tropicale semi-décidue** (en vert clair), les **forêts d'altitude** (en brun foncé). Les autres couleurs délimitent les **forêts sèches**, les **mosaïques forêts-savanes**, les **savanes boisées** et les **savanes et prairies**. Les sources en eau sont exprimées en bleu-clair.

Source : Carte-de-la-stratification-forestière-de-la-RDC (UN-Redd)

* Né à Jurbise Belgique, en 1943, Claude Joly est diplômé Ingénieur agronome des régions tempérées, de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux (FSAGx), en 1968. Sa carrière professionnelle, en tant que Spécialiste de la nutrition des plantes au sein de la FAO, l'a mené dans plus de 40 pays, dont 21 en Afrique ; son séjour en RDC, appelé Zaïre à l'époque, s'est étalé de 1978 à 1987. Il a cumulé sa carrière professionnelle, avec sa passion pour l'entomologie. A sa retraite, il a participé à 5 expéditions entomologiques, dont trois en tant qu'organisateur. Sa connaissance de l'entomologie africaine lui a permis de publier un livre : Du nord au sud du continent, 40 ans d'entomologie africaine. Il est l'auteur de 13 articles scientifiques. En collaboration avec son fils, à qui il a donné sa passion en partage, 45 nouveaux taxons d'insectes ont été découverts et décrits.



l'ère du Pléistocène (première partie du Quaternaire). Les forêts africaines sont beaucoup plus étendues à notre époque qu'elles ne l'étaient pendant la dernière avance glaciaire, il y a environ 18.000 ans. Pendant cette rigoureuse période aride, les centres de diversité biotique, appelés « zones centrales » constituaient les principaux centres de survie des forêts, appelés « refuges ». A la succession des périodes sèches et humides, correspondent des phases extrêmes de retrait et d'extension des zones forestières. Il est estimé que les zones centrales des forêts actuelles se situent aux mêmes endroits que l'étaient les refuges forestiers lors de la dernière période glaciaire mondiale. Ces variations ont dû jouer un rôle déterminant dans le processus de spéciation des faunes entomologiques des diverses forêts tropicales africaines.

sée par deux grandes chaînes de montagne : (a) le Ruwenzori (que Ptolémée désignait sous le terme de « montagnes de la lune »), entre le lac Albert et le lac Edouard, et (b) les Virunga, entre le lac Edouard et le lac Kivu. Les forêts du Rift Albertin constituent d'importantes écorégions. Ainsi la forêt de transition, entre la forêt de plaine et celle de montagne, couvre des altitudes comprises entre 1.000 et 1.750 mètres. La forêt de montagne occupe les pentes au-dessus de 1.600 m et jusque 3.000 m. A partir de 2.400 m, les bambous font leur apparition; les bruyères et les graminées prédominent au-dessus de 3.500 mètres. Ces régions comportent des écosystèmes différenciés, avec leurs zones de transition.

Appartenant au Rift occidental, le Rwanda et le Burundi, deux pays presque intégralement situés à plus de 1.000 m d'altitude, se partagent, au sud de l'équateur, le horst (région élevée entre deux failles normales), qui atteint presque 3.000 m au Rwanda et qui borde le graben abritant le lac Kivu au nord et le nord du lac Tanganyika plus au sud. La crête Congo-Nil est un exemple de montagne abondamment arrosée. Elle sépare le bassin du fleuve Congo de celui du Nil. Le Rwanda se rattache à deux grands domaines : l'Archipel afro-montagnard du Rift Albertin et le domaine oriental des savanes soudano-zambéziennes.

sol sont détruits, soit par le feu, soit par des chablis ou par des activités humaines. Ces dernières sont de différentes natures: plantations de type industriel, agriculture itinérante, exploitation forestière (prélèvement de grumes), coupe pour le bois de chauffage et le bois d'œuvre local. La forêt secondaire représente l'ensemble des types forestiers qui succèdent à la régénération et qui constituent la phase transitoire au rétablissement de la forêt primaire. La faune des friches, jachères et forêts secondaires d'Afrique centrale et occidentale est riche et variée. En milieu perturbé, l'évolution de la faune dépend largement de celle de la reconstitution forestière.

De nombreuses espèces sont clairement inféodées aux forêts tropicales humides, avec une pluviométrie annuelle proche de 2000 mm. Les espèces forestières deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure de leur éloignement du cœur de leur habitat. De même, la présence des espèces de forêts diminue fortement dans les milieux dégradés. A l'inverse, suite à la pression anthropique sur les zones forestières, on assiste à une pénétration d'espèces de savanes dans les forêts dégradées.

Mémoires du Congo N°61 - Mars 2022 ■ 25



[4] Localisation du Miombo. Zone des forêts-savanes de type Miombo et mopane du sud de l'équateur.

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/miombo>

dités de canopée ne se trouveront qu'au niveau de la canopée, ne descendant au sol que pour s'abreuver ou se reproduire. Les espèces de sous-bois restent cantonnées dans leur milieu. La connaissance des milieux fréquentés est importante pour les entomologistes qui doivent adapter leurs techniques d'observation et de captures en fonction des familles, genres et espèces étudiées.

Cette remarque amène à préciser les **techniques** adaptées aux insectes étudiés qui sont utilisées par les entomologistes lors de leurs activités de terrain. Ainsi, les chasses au filet (image d'Epinal, par excellence) sont de moins

en moins pratiquées, remplacées par un piégeage de plus en plus performant. Les pièges d'interception, sans appâts, permettent des observations sans réelles sélections, ils peuvent être placés au sol ou dans la végétation. Les pièges avec phéromones qui placés dans la végétation (vergers par exemple) visent une catégorie d'insectes bien précise.

Les appâts permettent une sélection efficace de certains groupes d'insectes. Placés sur le sol, les fruits frais dont les mangues, attirent de nombreuses espèces de papillons de sous-bois, qui peuvent être prélevés au filet. De même, les excréments de mammifères, poissons pourris et autres substances malodorantes déposées au sol attirent de nombreux coprophages et insectes des cadavres, ainsi que certains papillons en recherche de sels minéraux.

Placés dans la végétation, différents types de pièges avec appâts (fruits fermentés, vin) ont prouvé leur efficacité pour l'observation et la capture de certaines familles de papillons et de coléoptères.

De nombreux insectes étant attirés par la lumière, c'est en ayant recours à un générateur que les activités nocturnes sont menées. Un ou plusieurs points lumineux sont montés en fonction de la puissance du générateur. Différents types de lumières (blanche classique, noire ou encore U.V) ainsi que diverses ampoules peuvent être utilisés. Les draps blancs sont généralement

suspendus à un support horizontal, tombant au sol, à un endroit dégagé et bien nettoyé. La lampe puissante suspendue doit être protégée en cas de pluie ou de brume. D'autres formes de draps ont aussi été utilisées: drap de toile cylindrique attaché à un parasol, cylindre de toile fine suspendu dans un arbre.

Si la plus grande partie des recherches concernent les insectes adultes, pour les papillons, la connaissance des premiers stades de la vie (œufs, chenilles et nymphes) et les plantes hôtes des chenilles, apporte des éléments parfois essentiels pour leur détermination. Un élevage conduit à bonne fin dans une « chambre d'éclosion » peut se révéler utile.

Le séchage des insectes placés en papillotes (petites enveloppes de différentes tailles) pose problème en zone humide. Non seulement il faut les sécher rapidement pour éviter les moisissures, mais il faut aussi éviter les oiseaux, les petits rongeurs, les insectes entomophages et les acariens attirés par les récoltes.

L'étiquetage se révèle une tâche fastidieuse. La localité et la date de la capture doivent être mentionnées sur chaque papillote. Anciennement écrites à la main, ces mentions sont maintenant imprimées avec un cachet. On y ajoute la longitude, la latitude et l'altitude. Toutes ces données sont mentionnées sur l'étiquette de l'insecte une fois monté sur son épingle entomologique. ■

La culture ce n'est pas avoir le cerveau farci de dates, de noms ou de chiffres, c'est la qualité du jugement, l'exigence logique, l'appétit de la preuve, la notion de la complexité des choses et de l'arduité des problèmes. C'est l'habitude du doute, le discernement dans la méfiance, la modestie d'opinion, la patience d'ignorer, la certitude qu'on n'a jamais tout le vrai en partage; c'est avoir l'esprit ferme sans l'avoir rigide, c'est être armé contre le flou et aussi contre la fausse précision, c'est refuser tous les fanatismes et jusqu'à ceux qui s'autorisent de la raison ; c'est suspecter les dogmatismes officiels mais sans profit pour les charlatans, c'est révéler le génie mais sans en faire une idole, c'est toujours préférer ce qui est à ce qu'on préférerait qui fût.

Jean Rostand

Première expédition automobile transafricaine, la Croisière noire fut un défi lancé en 1924 par André Citroën à ses concurrents de l'époque. Une traversée de l'Afrique, d'Alger au Cap, au travers du Sahara, pour rejoindre le Niger, le Tchad et l'Oubangui-Chari avant d'atteindre le Congo belge. Les carnets de voyage présentés par la fille du responsable de l'expédition, Madame Ariane Audouin-Dubreuil, nous offrent une mine de renseignements, d'observations et de réflexions sur une Afrique en pleine mutation, une Afrique en devenir, dans laquelle la France, et la Belgique pour le Congo, portaient les responsabilités de territoires immenses. Ci-après, grâce à l'obligeance de Mme Ariane Audouin-Dubreuil, le rapport sanitaire de l'expédition, comprenant entre autres les observations du responsable scientifique, le Prof. Bergonier, sur la situation sanitaire du Congo-belge, traversé en janvier 1925.

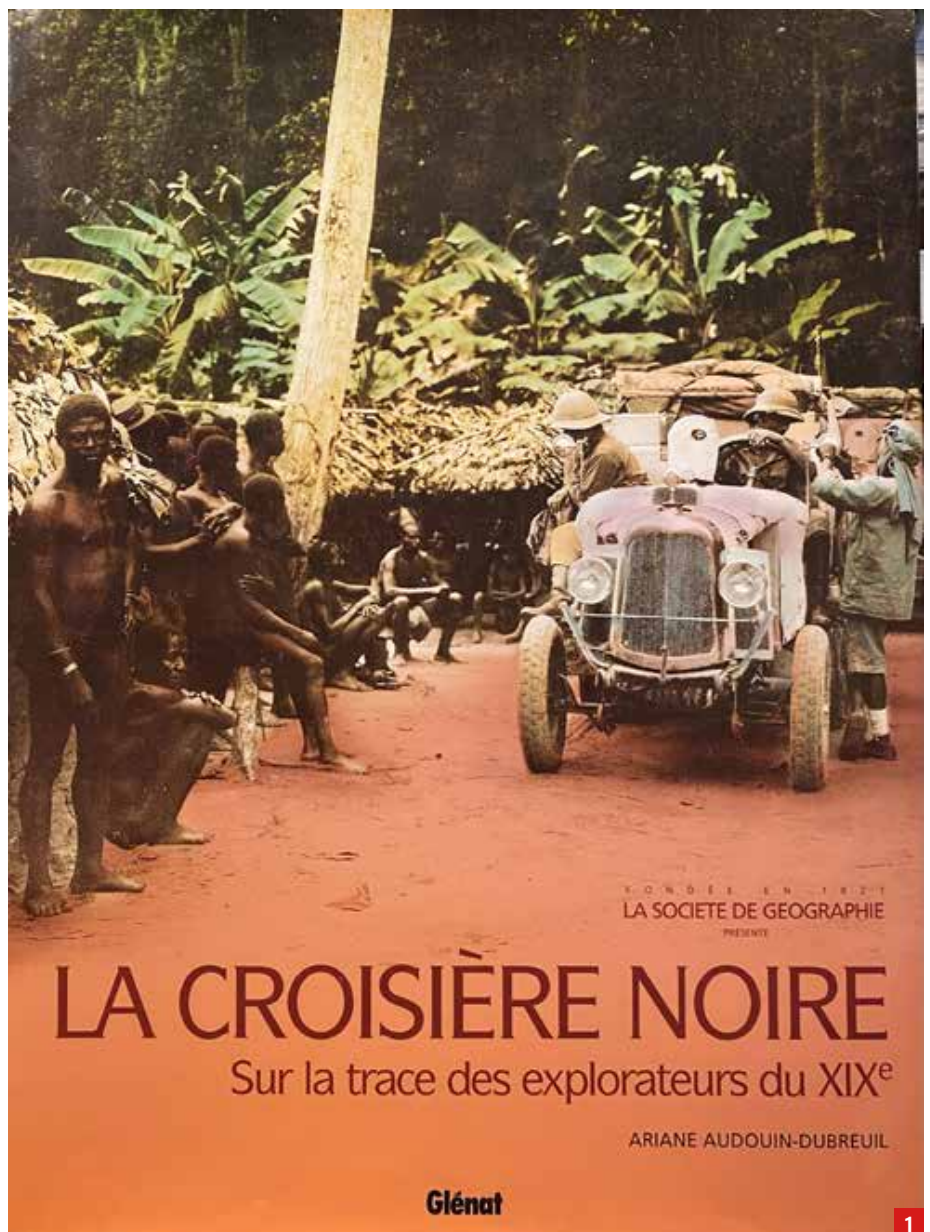
RAPPORT SANITAIRE, ETUDES EPIDEMIOLOGIQUES (PP.151 A 155 DE L'EDITION DE 2014)

Le rapport sanitaire de fin de mission remis au ministre des Colonies est établi par Eugène Bergonier, professeur à l'École de médecine de Dakar, spécialiste des maladies exotiques. Il est attaché à l'Inspection générale des services sanitaires et médicaux de l'A.-O.F.

Sa mission est essentiellement de rapporter la situation démographique et la situation sanitaire dans les colonies traversées depuis le fleuve Niger jusqu'à Madagascar. Il s'agit pratiquement d'une mission d'inspection : un rapport doit être remis au ministère de la Santé publique ; en outre, une note exposera les observations relevées sur l'assistance médicale au Congo, considérée à l'époque comme pouvant servir de modèle.

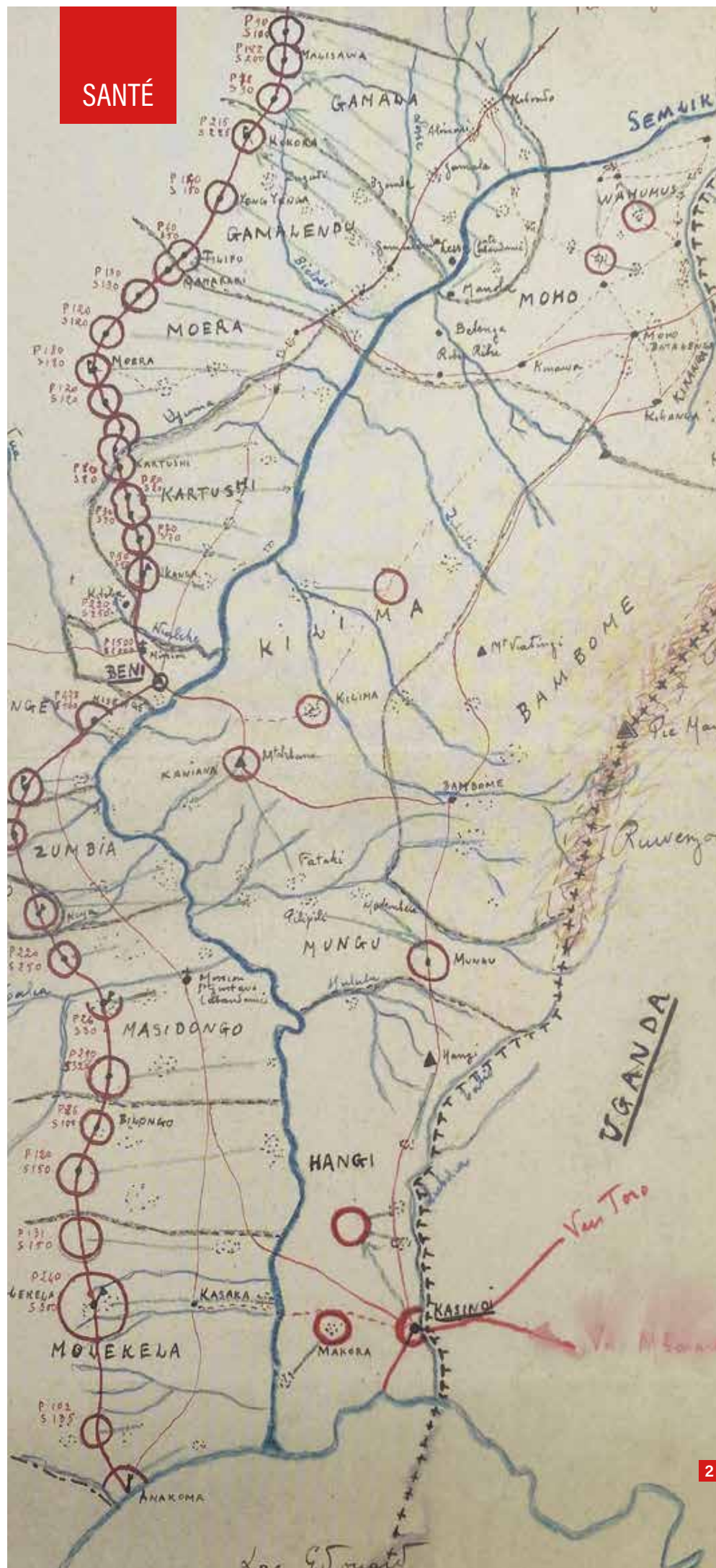
Bergonier dépasse la mission qui lui est fixée. Il mène des travaux de recherche zoologique et plus particulièrement de parasitologie en étudiant la glossine, vecteur de la trypanosomiase ou maladie du sommeil, laquelle décime des populations entières sur le continent africain.

Il établit la carte des épidémies et y situe les régions où sévissent des maladies qui font chaque année des dizaines de milliers de morts : typhus récurrent, paludisme, peste, lèpre et maladie du sommeil. Les régions relevées partent de Bourem au Mali, s'étendent à la forêt équatoriale, à la région des Grands Lacs, au Katanga, au Mozambique et à Madagascar. Un graphique des saisons est établi par le commandant Bettembourg. Bergonier assure le service médical sur la mission Citroën. Il décrit la préparation et la marche sanitaire de l'expédition. Nos explorateurs se révéleront de douloureux cobayes : dysenteries avec



déshydratation, pneumonies, insulations, névralgies ophtalmiques, piqûres d'insectes infectées, ictères, accès de paludisme, plus un cas de typho-malaria. Ces maladies ne figurent que très dis-

crètement dans les carnets de notes personnels des membres de l'expédition. Bien qu'ayant traversé durant des mois des zones infestées de mouches tsé-tsé, les hommes de la mission, ►



examinés à leur retour au centre de l'Institut Pasteur, ne présentent que des analyses négatives.

Les étapes sont souvent des épreuves d'endurance physique, lever entre 4 heures et 4 heures et demie, arrêt le soir à 22 heures, parfois 23. Les heures de déjeuner et de sieste sont respectées. La discipline, une parfaite hygiène et un régime alimentaire équilibré ont été, Bergonier l'affirme, le secret de la résistance des hommes à ce long raid. Une seule évacuation pour maladie est à noter : celle de De Sudre, qui présente un ictère et les symptômes d'une amibiase, au Cap.

En 1896, l'Institut de bactériologie, première pierre d'un centre de recherches africaines, est fondé par le docteur Marchaux, membre de l'Académie de médecine. Avec d'autres unités créées dans les différentes colonies, il sera à l'origine de l'éradication de la fièvre jaune, d'une diminution sensible de la malaria et de la réduction des poussées endémiques et épidémiques de fléaux notoires tel le typhus ou la peste.

En 1925, pourtant, l'état sanitaire des colonies reste très préoccupant. La peste a à peu près disparu des littoraux africains et de Madagascar. La fièvre récurrente est en partie jugulée, mais cela ne représente que le prélude à la lutte qui doit se poursuivre.

Concernant le Niger, le Tchad et l'Oubangui-Chari, Bergonier fait un certain nombre de constats.

Des léproseries fonctionnent dans de nombreux centres, mais les indigènes conservent une forte appréhension envers les lazarets. Les conditions d'accueil sont médiocres, mais surtout les traditions face à la maladie ne sont pas prises en compte (une famille africaine ne se sépare jamais d'un de ses membres malade), si bien qu'un patient sur deux repart dans son village. À Lambaréné, le docteur Schweitzer pratiquera l'accueil du malade accompagné de sa famille et fera école.

Alors qu'au Cameroun et au Congo de nombreuses hypnoseries sont

organisées, les régions de l'A.-E.F. traversées en manquent cruellement. Hôpitaux, laboratoires, maternités, dispensaires, services d'hygiène et de désinfection fonctionnent correctement ; cependant tous ces centres sont implantés essentiellement dans les grandes villes et leur rayon d'action est modeste faute de moyens de déplacement modernes. Dans les régions éloignées, où peu de dispensaires existent, les missions réalisent des miracles avec des moyens dérisoires. Sans cesse en tournée, à cheval, les médecins - souvent des officiers et officiers de santé militaires (dans ces colonies, on ne forme pas encore des indigènes) - accomplissent une mission très lourde. L'expédition rencontre le praticien qui exerce entre Bangui et Birao, que séparent 1.200 km. Unique médecin responsable de ces régions, il remplit sa mission avec passion. En A.-E.F. depuis trois années, sans demande de permission, il parcourt la brousse vingt-cinq jours sur trente.

Bergonier rapporte : « Dans cette Afrique centrale (sud de l'Oubangui-Chari) si déshéritée, la médecine est celle du féticheur, coûteuse pour le malheureux Noir et combien dangereuse. La science médicale du féticheur de forêt est des plus limitée. Il administre quelques plantes végétales plus ou moins actives. Il se livre surtout à des invocations et à des actes de sorcellerie. Sa magie, hélas, s'exerce surtout : inflammation des yeux, ulcère, syphilis, lèpre... [...] »

Du premier contact avec les races de ces contrées se dégage l'impression nette qu'elles sont profondément atteintes. On est frappé du faible nombre des enfants, de leur aspect malingre, pitoyable. La plupart d'entre eux présentent des stigmates héréditaires. Chez les adultes, on peut faire les mêmes constatations : beaucoup de nabots, des malformations, de nombreux cas d'éléphantiasme. La mortalité infantile n'est jamais, ici, provoquée volontairement [allusion aux sacrifices humains]. »

La mission fait le constat dramatique du dépeuplement, dû notamment au typhus :

« Des traces de ce qui furent jadis de grandes agglomérations, il ne reste souvent que le rond des cases en terre battue. Dans ces lieux envahis par une monstrueuse végétation, la brousse forme de vastes clairières là où des cultures vivrières suffisaient à la nourriture d'une population normale. Au milieu de ces ruines, peu de pailotes abritent les quelques survivants de la tribu. Seule la maladie ravage les populations. L'alimentation est assurée : les fruits, cultures, racines comestibles, gibiers sont en abondance. [...] Il est également à noter qu'en Centre-Afrique les indigènes font une consommation énorme de vin de palme et d'alcool de grain, boissons fermentées qui constituent un véritable péril et réduisent de beaucoup la natalité déjà fortement atteinte par la syphilis. [...] La tuberculose et le paludisme sont moins fréquents, très élevés près des centres, au voisinage des Blancs. »

Le professeur Bergonier porte ses observations sur l'hygiène, la prophylaxie, l'assistance médicale qui sont pratiquées au Congo belge. Il constate que la population des expatriés belges a pu parfaitement s'adapter aux conditions climatiques dans des régions dites de tout temps insalubres.

L'organisation sanitaire belge est supérieure à celle des Français. Les moyens financiers et les moyens en approvisionnements médicamenteux sont au niveau d'une Assistance médicale indigène bien menée. Par ailleurs, les Belges ont compris que les indigènes instruits et formés aux techniques de lutte prophylactique contre certaines maladies pouvaient être des intermédiaires précieux entre eux, Européens, et les populations à soigner. Des collaborateurs sont donc formés par des instructeurs européens, ecclésiastiques ou laïques. Les enseignants parlant plusieurs dialectes, l'instruction au Service de la santé est faite en langue indigène, sur une durée de trois ou quatre ans et sous la tutelle d'un médecin. Au sortir de cette formation, le jeune aide sanitaire regagne sa région d'origine. Il connaît les moyens de lutte prophylactique et leur utilisation. Dans son pays, son autorité est réelle.

Il reste en liaison étroite avec son secteur, notamment pour mener la lutte contre la maladie du sommeil et la lèpre. Au Centre d'inspection, une léproserie est généralement implantée.

En 1925, la maladie qui fait le plus de ravages est sans conteste la trypanosomiase, la maladie du sommeil. On reste impuissant face à cette maladie dont on sait que la mouche tsé-tsé infectée par le virus est le vecteur, mais dont on ignore la source d'infection. Il est donc impossible de stériliser le réservoir du virus. Dans le contexte de l'époque, seuls la mise en place et l'organisation de moyens prophylactiques ainsi qu'un dépistage précoce de la maladie peuvent éviter la contamination de nouvelles régions et assurer des guérisons. Au Congo belge, la Mission de santé est organisée suivant les bases établies par la mission Braden et Rodhain. Les régions sont divisées en secteurs dirigés chacun par un médecin chef de mission. Ces secteurs sont divisés en trois zones placées sous la responsabilité d'un médecin, chaque zone étant elle-même divisée en sous-secteurs. C'est à ce niveau qu'interviennent les jeunes aides sanitaires indigènes.

Les médecins belges savent qu'il est utopique d'imaginer que l'on puisse détecter tous les cas de trypanosomiase, mais qu'il est possible d'améliorer le pourcentage de détection. Pour mener la lutte, d'autres initiatives sont prises. Les Belges s'attachent à étudier les conduites de vie des indigènes, les relations entre ethnies, les échanges économiques entre régions avant de décider, par exemple, de créer une route qui pourrait devenir une voie possible de propagation de la maladie. Dans les régions où les travaux d'une route sont programmés, on procède à un important débroussaillage, notamment aux abords des rivières ou des marais forestiers, où abonde la mouche tsé-tsé. Sur ces vastes périmètres, aussitôt le débroussaillage achevé, on crée des plantations d'arachides, de patates douces, etc., pour maintenir le débroussement ».

Dans le nord du Congo, région de l'Ouellé, ce sont d'immenses plantations de coton qui tiennent le terrain ►



A MEDITER

Je sais en revanche que, pour le meilleur et pour le pire, les disciplines des sciences humaines et sociales prennent part à cette sorte d'ébullition théorique autour de « l'Afrique », où il n'importe parfois plus tant de chercher le vrai à son propos que de militer à tout prix en sa faveur.

Qu'on ne tronque ni n'embellisse l'histoire de ce continent ; c'est une histoire belle et tragique, lumineuse et obscure - pleinement humaine donc.

J'aimerais la lire ainsi, sans fards, en toute objectivité. Si l'objectivité existe en histoire.

Jeune Afrique du 28.04.19, Notre histoire sans fard.

tout en constituant un apport économique. Une intervention originale a été mise au point pour tenter de préserver les populations de la maladie du sommeil : les villages déplacés, créés pour accueillir chacun la totalité d'un village situé dans une zone infestée par la mouche tsé-tsé. L'expédition Citroën en visitera un, non loin de la frontière de l'Ouganda. Le déplacement d'une population est une mesure dont la gravité est jaugée et qui n'est prise que lorsque les moyens prophylactiques sont inefficaces. Le village est réinstallé le plus près possible de la région infectée par la maladie, mais à une distance suffisante pour s'en tenir préservé. Des terrains salubres, irrigués de rivières, sont choisis, puis défrichés et mis en cultures. Ce n'est qu'une fois que le rendement des cultures vivrières est assuré qu'il est procédé au transfert progressif de la population, le but étant de ne pas faire éclater un groupe ethnique.

La situation sanitaire à Madagascar est également préoccupante. Le gouverneur général, Marcel Olivier, l'expose clairement dans son discours du 28 septembre 1925, lors de l'ouverture de la session des délégations économiques et financières. Dans ce discours adressé à Louis Audouin-Dubreuil pour compléter les informations recueillies par l'expédition Citroën, on relève les points suivants :

- Le principal problème est d'ordre démographique, avec une mortalité infantile encore importante. Il serait nécessaire de développer la puériculture, de pouvoir vêtir les

enfants et apprendre aux mères à les alimenter correctement. La Croix-Rouge relaie les cadres sanitaires, la progression des consultations dans les centres est constante mais elle est insuffisante (48.500 consultations en 1924).

- Le paludisme sévit gravement : il faudrait que les rizières soient implantées à bonne distance des villes, et les médications préventives systématiques.

La syphilis constitue un autre fléau. Des dispensaires spéciaux et des formations nouvelles sont indispensables (200.000 consultations en 1924).

La construction de nouveaux hôpitaux représente une priorité.

Le personnel de l'Assistance médicale est insuffisant : en 1925, on compte 25 médecins européens, 235 médecins indigènes, 160 sagefemmes, 395 infirmiers hommes et 171 femmes, français et malgaches pour la plupart.

Sur le plan sanitaire, on constate que des structures ont été mises en place, des personnels formés, et que la lutte est bien engagée contre toute forme de maladie. Le gouverneur de Madagascar est cependant insatisfait. Cet homme entreprenant entend accomplir pleinement sa mission. Les moyens d'une politique sanitaire généreuse ne lui sont pas donnés, et il compte sur les chefs de l'expédition Citroën comme porte-parole auprès du gouvernement français.

Telle était donc la situation sanitaire de l'Afrique centrale et de Madagascar en 1925. Les membres de la mission Citroën se montrèrent des observateurs vigilants et des témoins critiques. L'œuvre entreprise ne pouvait que se révéler immense. Engagée depuis moins de vingt années, elle voyait son évolution entravée par le manque de moyens de communication rapides, par l'insuffisance de moyens financiers, par l'absence de vocation des Européens pour l'exercice de la médecine dans des pays fort mal connus. ■

LEGENDE DES PHOTOS

1. Couverture de l'opus d'Ariane Audouin-Dubreuil, édition Glénat 2014
2. Carte indiquant les villages déplacés par mesure de prophylaxie au Congo belge, à la frontière de l'Ouganda. Pour lutter contre la malaria qui atteint sévèrement les populations, les Belges construisent des villages dans des endroits salubres au bord de rivières courantes. Ils mettent les terres en culture, attendent leur plein rendement et déplacent alors toute la population d'un même village contaminé, en veillant à respecter les ethnies et en les éloignant le moins possible de leur village d'origine.
3. Hôpital de Tanga, la capitale du Tanganyika. La ville a été construite par les Allemands avant la Grande Guerre.

LES REALISATIONS DU « PLAN DECENNAL » (3/3) EN MARGE DE LA JONCTION KAMINA-KABALO L'OPERATION « GRAND ECART » DU C.F.L.

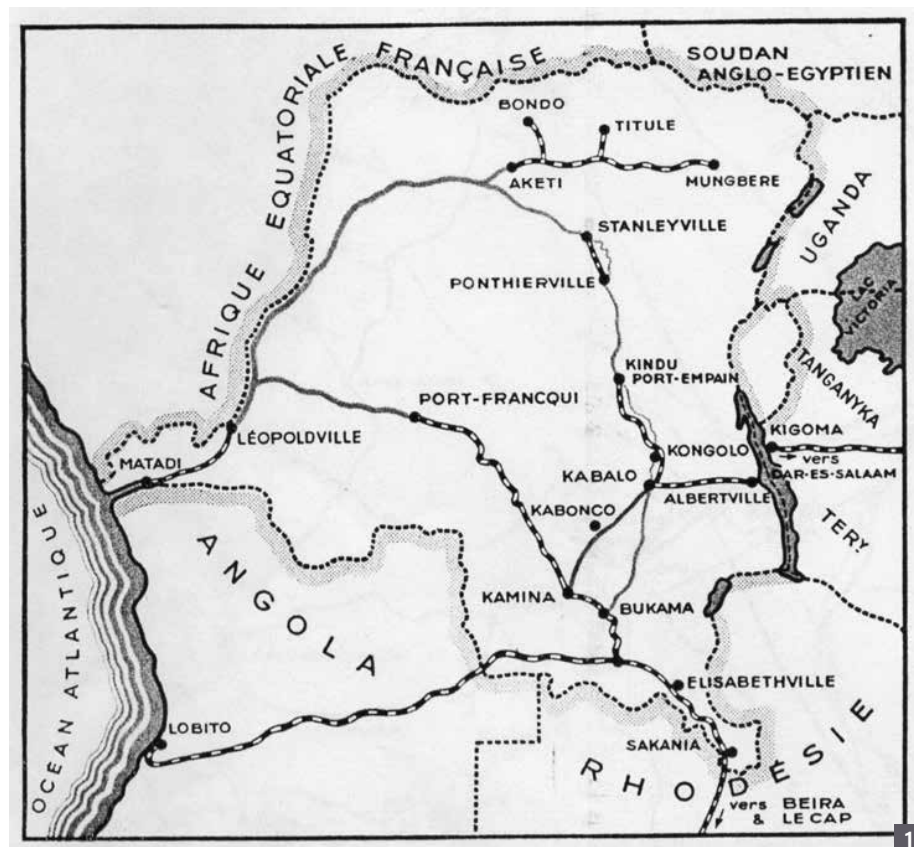
INFRA

PAR PIERRE VAN BOST

La Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, en abrégé le C.F.L., constituée à Bruxelles le 4 janvier 1902, avait pour objectif la construction et l'exploitation au Congo de deux chemins de fer, l'un devant relier le fleuve Congo de Stanleyville au lac Albert et l'autre devant relier le fleuve Lualaba au lac Tanganyika.

En ce qui concerne le choix de la voie et du matériel roulant, on opta pour un matériel analogue à celui des chemins de fer vicinaux belges et par voie de conséquence on choisit l'écartement d'un mètre. Mais ce choix avait un autre fondement : étant donné que l'écartement métrique était aussi utilisé par les Allemands en Afrique de l'Est, et que le but initial du C.F.L. était de créer une voie de pénétration vers l'Est, en reliant le fleuve Congo aux Grands Lacs et au Nil, il était normal d'envisager un raccordement futur entre ces réseaux ; ce qui ne serait possible que si les voies avaient le même écartement. Le Congo-Nil pourrait même, à l'avenir, faire partie d'un transafricain Est-Ouest qui relierait entre elles les deux colonies allemandes de l'Afrique de l'Est et du Cameroun.

Vers cette même époque on envisageait de mettre en valeur la riche région minière du Katanga, ce qui demandait tout un équipement qu'il fallait amener à pied d'œuvre. On songea alors à raccorder cette région au chemin de fer que Cecil Rhodes lançait à travers l'Afrique au départ du Cap et qui avait dépassé Bulawayo en Rhodésie, à moins de 600 km de la frontière congolaise. Le 11 mars 1902 fut constituée la Compagnie du Chemin de Fer du Katanga, le C.F.K., dont le but était de prolonger la ligne rhodésienne depuis la frontière jusqu'à un point navigable du Lualaba en traversant la zone minière. Des pourparlers furent entrepris avec les Anglais pour qu'ils prolongent leur chemin de fer jusqu'à la frontière congolaise. En toute logique, on choisit pour le C.F.K. l'écartement de 3 pieds 6 pouces, ou 1,067 mètre, utilisé dans toute l'Afrique



australe britannique, écartement qui fut standardisé pour le Congo Belge, en 1925.

Mais les Anglais se faisant tirer l'oreille, car ils marchandèrent alors leur participation dans l'exploitation du Katanga et le début des travaux se faisait attendre. Aussi, pour parer au plus pressé, début 1903, le roi Léopold II chargea le C.F.L. de réaliser en priorité une liaison, mi-ferrée, mi-fluviale, reliant Stanleyville, terminus du Grand Bief navigable, à Bukama, au Katanga. Le C.F.L. abandonna le projet de la construction du chemin fer Congo - Nil, qui ne sera jamais exécuté.

Après la Deuxième Guerre mondiale, dans le cadre du Plan Décennal 1949-1959, il fut décidé de réaliser une jonction entre le réseau du C.F.L., et celui exploité par la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga, le B.C.K., qui s'était substituée au C.F.K. Cette jonction répondait à des besoins économiques et stratégiques et elle

permettait de plus de suppléer à l'insuffisance du Bief Supérieur du Lualaba en périodes de basses eaux. [1]

La réalisation de la jonction Kamina-Kabalo, qui à partir de 1956 allait relier le réseau ferré du B.C.K. à celui du C.F.L., obligeait ce dernier à modifier l'écartement de sa ligne principale, longue de 714 kilomètres, reliant Kindu Port-Empain à Albertville, pour l'amener de 1 m à 1,067 mètre. Cette opération, unique dans l'histoire des chemins de fer, connue sous le nom de « Opération Grand Ecart » fut une véritable prouesse, tant technique qu'humaine, menée sous la conduite de l'ingénieur Eugène Bruart, directeur général adjoint. En plus du changement d'écartement on améliora aussi le profil de la voie en plusieurs endroits pour le mettre au gabarit standard et permettre l'utilisation de matériel plus lourd.

En effet, le gabarit de matériel roulant en vigueur au C.F.L. n'avait qu'une hauteur ►

de 3,750 mètres, alors que le gabarit de matériel standardisé avait une hauteur de 4,010 mètres, et la hauteur standardisée des ouvrages d'art avait été fixée à 4,400 mètres.

La limitation en hauteur du gabarit de matériel roulant C.F.L. résultait de la présence de contreventements supérieurs à quatre ouvrages d'art, dont le pont de 50 mètres à maîtresse-poutre articulée jeté sur la rivière Lueki, au kilomètre 54 de Kindu, qui n'avait qu'une hauteur libre de 4,160 mètres, ainsi que trois ponts à maîtresses-poutres paraboliques dont le tirant-d'air n'était que de 3,817 mètres. Le gabarit de ces ponts était donc très inférieur en hauteur non seulement au gabarit standard des ouvrages d'art, mais aussi au gabarit standard du matériel roulant, au point d'entraîner de sérieuses sujétions lors de la commande de matériels roulants. Dès avant la deuxième Guerre mondiale, l'adaptation du gabarit de ces ponts fut envisagée et deux hypothèses furent alors étudiées. Dans la première, on respecterait uniquement le gabarit standard du matériel roulant et dans ce cas, il suffirait de relever les deux panneaux extrêmes des contreventements des ponts à maîtresses-poutres paraboliques puisque le tirant d'air du pont articulé permettait déjà l'inscription de véhicules de gabarit standard. De cette manière, on obtiendrait une hauteur libre de 4,232 mètres pour 4,010 mètres de hauteur du gabarit du matériel roulant, soit une différence de 222 mm, jugée largement suffisante. Dans la seconde hypothèse, on respecterait le gabarit standard des ouvrages d'art et il faudrait alors relever dans son entièreté le contreventement supérieur des ponts paraboliques et il devrait en être de même pour le pont articulé sur la Lueki. Cette solution donnerait une différence de 40 cm entre les deux gabarits, celui des ouvrages d'art et celui du matériel roulant, ce qui fut jugé excessif.

C'est ainsi qu'en 1950, on releva les contreventements supérieurs des ponts métalliques paraboliques de 35 et 50 mètres et, en 1953, 1954, on remplaça les rails de 24.4 kg/m datant de la construction par des rails neufs de 29,30 kg/m et on renforça plusieurs ponts métalliques. [2]

Comme l'éventualité d'une jonction du réseau C.F.L. à celui du B.C.K. avait été envisagée depuis très longtemps déjà, tout le matériel de voie et roulant commandé depuis une trentaine d'années avait été conçu de manière à permettre, le moment venu, d'en modifier l'écartement dans un minimum de temps et au moindre coût.

En ce qui concerne la voie, on avait décidé, dès 1923, que pour passer d'un écartement à l'autre, on décalerait une seule file de rails de 67 mm. En vue d'un changement d'écartement futur, le C.F.L. avait mis au point, à l'époque, une traverse d'un type spécial dite « à six trous » ainsi que des crapauds spéciaux permettant de réaliser les deux écartements avec les différents types de rails utilisés. Depuis lors, toutes les nouvelles traverses métalliques commandées, soit environ 150.000, furent de ce type. Hélas, ces traverses ne garnissaient que 15 % du tronçon à modifier ; le reste de la voie, soit 800.000 traverses métalliques, datait encore de la construction (1906-1915) et nécessita d'importants travaux de préparation. Longtemps avant l'opération, des équipes entreprirent de préparer ces traverses métalliques anciennes en y perforant deux lumières supplémentaires. Ce travail de préparation des traverses métalliques, commencé en 1954, dura un an et demi.

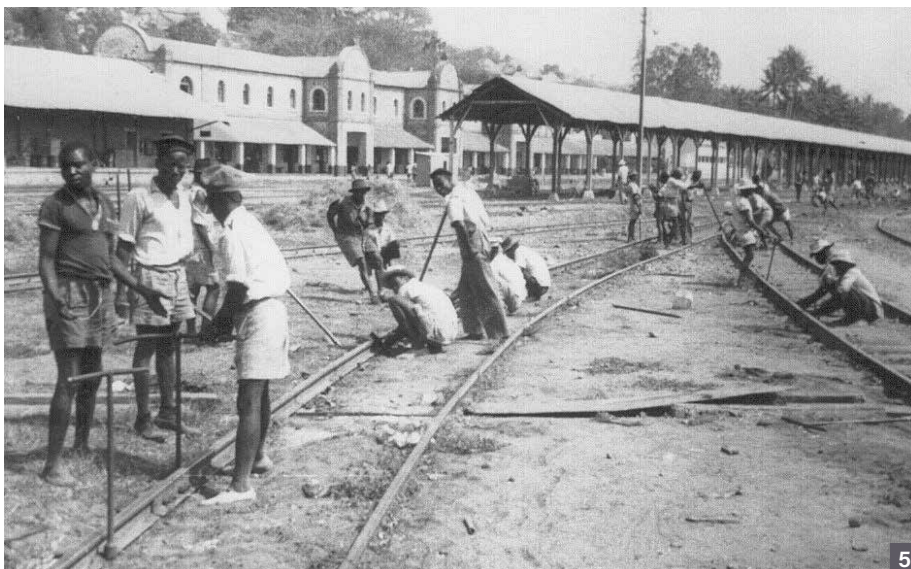
En plus des traverses métalliques, il fallut aussi adapter environ 112.000 traverses en bois posées entre Kongolo et Kabalo en y forant deux trous supplémentaires. Cette opération se fit au dernier moment, à partir de mars 1955, afin d'éviter que les nouveaux trous ne deviennent amorce de pourriture des traverses. Pour cette même raison, après le changement d'écartement, les trous devenus inutiles furent fermés avec des broches.

Pour ce qui concerne les branchements de voie, sur 350 appareils du tronçon, 240 dataient de la construction et n'étaient pas conçus pour être changés d'écartement, ils furent démontés, un à un, amenés en atelier pour être reconditionnés, puis remontés en voie. Les branchements les plus anciens, 120 environ, étaient posés sur tra-

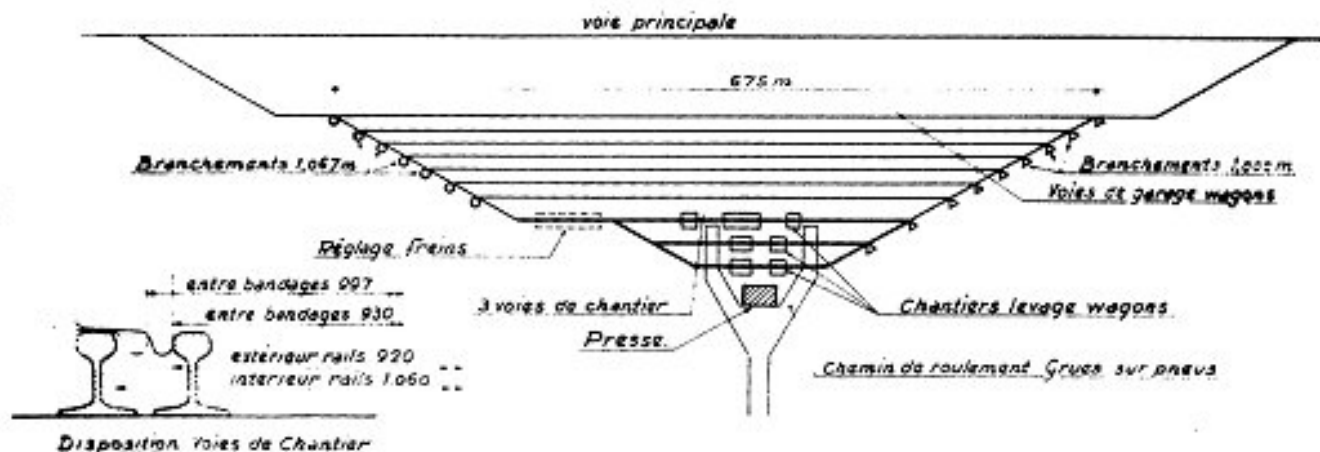
verses en bois. Lors de leur adaptation, ces traverses furent remplacées par des traverses métalliques.

Comme le tronçon Kindu-Albertville devait se trouver au nouvel écartement avant la mise en service de la jonction, prévue pour fin mai 1956, on choisit pour interrompre le trafic une période où le trafic ferroviaire est le plus réduit, c'est à dire en pleine saison sèche, lorsque les basses eaux aux Biefs Moyen et Supérieur correspondent normalement à un ralentissement du trafic. Au jour « J », il s'agissait d'adapter, en un temps aussi court que possible, afin de limiter l'interruption du trafic, quelque 800 kilomètres de voie ferrée, gares et ports, y compris les 350 aiguillages. Pour ce qui était du matériel roulant, le matériel à transformer comportait 475 wagons, voitures, véhicules divers, dont 388 à bogies, et 38 locomotives.

Ces travaux d'envergure requièrent le concours de 110 Européens et de 3.200 Congolais mis à des tâches diverses. C'est dire que la préparation de l'opération représenta une somme de travail d'organisation considérable, chaque question devant être réglée avec la minutie d'une mobilisation militaire. Il fallut étudier dans tous les détails les diverses opérations à réaliser, imaginer un outillage de conception spéciale, ensuite, on a dû déterminer les temps alloués aux diverses tâches, en déduire les effectifs nécessaires et définir des plannings d'exécution, régler les mouvements des trains pendant les derniers jours d'exploitation afin d'évacuer un maximum de cargo, amener à pied d'œuvre le personnel de renfort aux travaux de la voie, son matériel ainsi que son ravitaillement et acheminer ensuite le matériel roulant, locomotives, wagons et voitures aux chantiers prévus pour leur transformation, assurer les communications pendant les opérations avec les équipes disséminées le long de la voie, rendre possibles les déplacements des agents de surveillance sur toute la longueur de la ligne, assurer le ravitaillement, le logement et les soins médicaux des équipes de la voie.



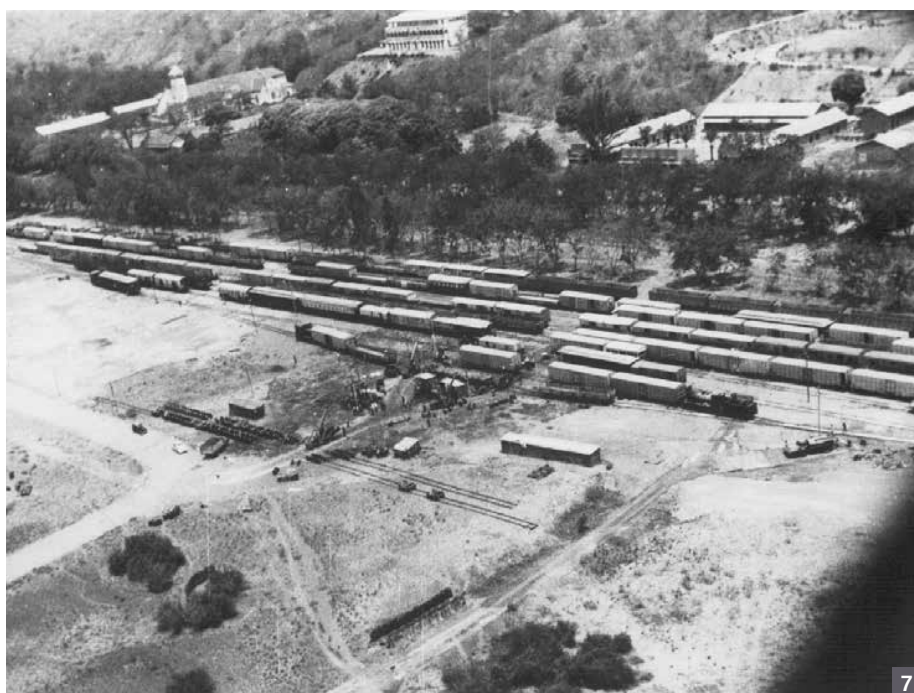
Le planning prévoyait une interruption de circulation de onze jours ; en fait, six jours suffirent pour changer d'écartement. Le jour « J » avait été fixé au 1-9-1955, mais le départ de l'opération fut donné les 30, 31 août et 1^{er} septembre, immédiatement après le passage du dernier train Kindu-Albertville. Le rail fut coupé pratiquement le 1-9-1955 et le premier train de contrôle qui ait roulé est parti de Kongolo vers Kindu le 7 septembre, soit six jours après la coupure du trafic. Ce train est rentré à Kongolo le 10-9 à 9 h du matin et le même jour à 13 h arrivait le train de contrôle en provenance d'Albertville, l'opération « Grand Ecart », ainsi que le personnel l'avait baptisée, était terminée et le trafic pouvait reprendre normalement. Les populations congolaises massées tout au long du rail applaudirent au passage du premier train. Les gares pavoisées, fleuries, résonnaient de clameurs triomphantes. Le C.F.L. s'était métamorphosé et en définitive, les usagers n'eurent pas à en souffrir. Mais, comment sur la voie, s'effectua le ripage d'une file de rail ? Au cours des derniers jours précédant le jour « J », le rail à déplacer fut détaché d'une traverse sur deux et les crapauds extérieurs placés dans leurs nouvelles lumières, ce qui n'empêcha pas la circulation, à vitesse réduite, des derniers trains amenant les wagons et les locomotives aux chantiers de transformation et distribuant, tout au long de la ligne, les renforts en personnel. Etant donné que la société n'avait pas suffisamment de personnel technique attaché aux travaux de la voie, le C.F.L. mobilisa tous ses employés, quelle que soit sa spécialité : menuisier, électricien, débardeur, maçon, coupeur de bois, etc., pour les mettre à la voie. Sur un effectif de 39 Européens et de 1870 Congolais qui participèrent aux travaux de la voie, 22 Européens et 1.000 travailleurs congolais n'étaient pas des cantonniers de métier. La veille du jour « J », des trains spéciaux, partant d'Albertville et de Kongolo, conduisirent ce personnel à pied d'œuvre. Tout avait été prévu pour ces 2.000 hommes de « troupe » ; 73 camps pour les loger, leur matériel et l'outillage, des réserves de vivre, des dispensaires et des équipes médicales. La ligne fut divisée en chantiers d'exécution, de 10 kilomètres ►



6

pour les équipes manuelles avec avancement d'un kilomètre par jour, de 20 kilomètres pour les équipes disposant d'une boulonneuse à moteur, avec 2 kilomètres d'avancement journalier. Un Européen avait la charge d'une section constituée de deux chantiers consécutifs. Le départ eut lieu à la jonction des 2 chantiers, les équipes progressant en s'éloignant l'une de l'autre. La veille du départ, l'Européen avait modifié sa draine au nouvel écartement afin d'avoir un moyen de déplacement pour visiter ses deux chantiers. Ce moyen de déplacement était doublé par un vélomoteur. En plus des 29 sections de voie, quatre équipes de gens de métier furent chargées de la modification des gares importantes : Albertville, Kabalo, Kongolo et Kindu. Les petites haltes de la ligne furent traitées par six équipes volantes disposant de draines permettant de circuler sur les deux écartements : d'un côté les roues étaient à double bourrelet encadrant le rail et de l'autre côté elles possédaient un large bandage. L'état-major, sous la direction de l'ingénieur Kipiani, chef du service Voies et Travaux, était basé à Kongolo et disposait d'un petit avion, des pistes avaient été aménagées le long de la voie pour permettre des interventions d'urgence, mais on n'eut pas à s'en servir. [3 - 4 - 5]

La transformation du matériel roulant posa des problèmes bien particuliers, 64 Européens et un millier d'indigènes exécutèrent ces travaux sous la supervision de l'ingénieur Bouvry. Cette opération se faisant dans des chantiers spécialement créés à cet effet, il



7

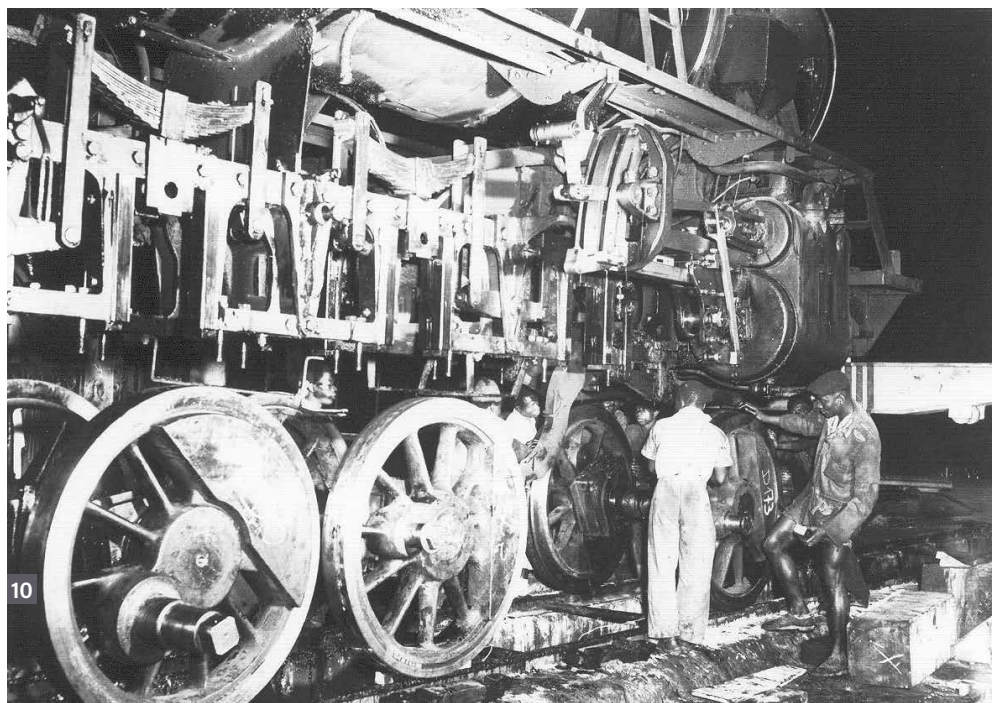
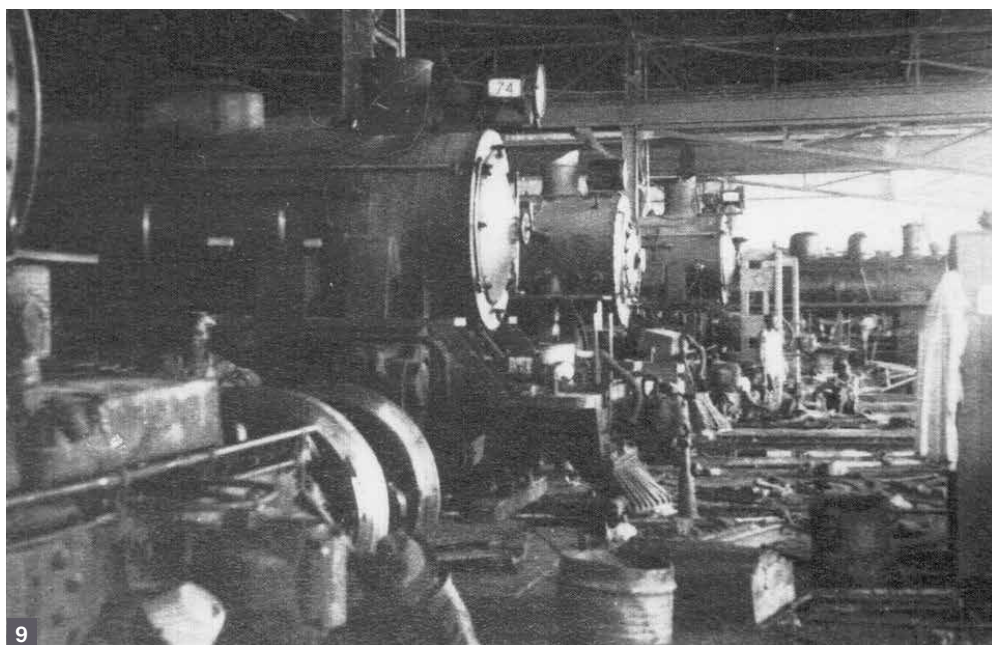
fallut avant le jour « J » regrouper tout le matériel en ces lieux sans en oublier le long de la voie. De plus, comme un effort particulier avait été fait pour écouler un maximum de marchandise avant la coupure du trafic, ce regroupement ne put se faire que dans les tous derniers jours. Cela demanda un effort particulier de dispatching.

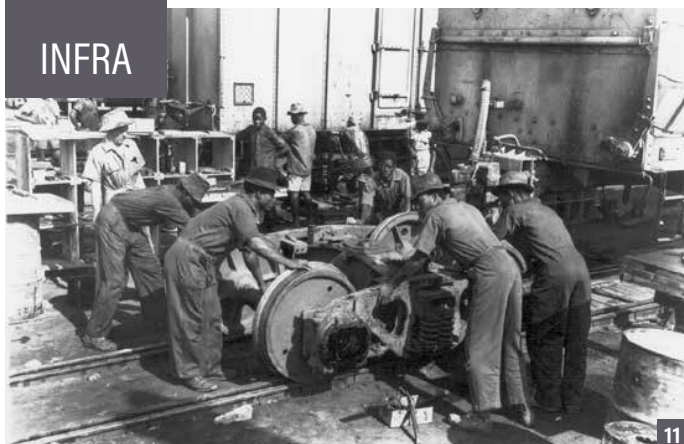
Pour l'adaptation des wagons et voitures, on mit en place deux vastes chantiers indépendants des gares à Kongolo et Albertville et un troisième moins important à Kindu. Le chantier de Kindu traita une cinquantaine de wagons qui furent après transformation chargés avec le cargo à la montée provenant du Bief Moyen. Les chantiers de Kongolo et d'Albertville se partagèrent, à parts égales, les 420 véhicules restants.

Un chantier d'adaptation des essieux consistait en un vaste faisceau de voies de garage à l'ancien écartement sur lequel on rassembla les véhicules à transformer, une voie, la plus longue, étant déjà posée à l'écartement nouveau. Les wagons à transformer étaient amenés par une locomotive de manœuvre, sur un des trois chantiers de levage qui consistaient en une voie commençant à l'écartement d'un mètre et allant en s'évasant à l'écartement de 1,067 m, un système de contrerails empêchait les déraillements. Une fois le wagon en place, on en déconnectait la timonerie de frein, puis il était soulevé à l'aide de quatre vérins hydrauliques de la hauteur nécessaire pour dégager les bogies. On modifiait ensuite la position des sabots de frein et une grue sur pneus « Hyster » amenait les bogies vers une

énorme presse de 500 tonnes qui décalait les roues de 33,5 mm sur les essieux. Ces presses avaient été conçues pour permettre le décalage des roues des trains composant les bogies sans devoir les en retirer. Près de 80 % des bogies ont pu être surécartés sans démontage. Pour parer aux imprévus, chaque chantier disposait d'une réserve en essieux, trains de roues et bogies. Quelques essieux ont dû être rebutés parce que réfractaires au décalage, d'autres l'ont été quand la force de décalage n'atteignait pas 40 t en fin de décalage. Après décalage des roues, la grue ramenait les bogies vers le chantier de levage où ils étaient replacés sous les wagons et une équipe s'occupait ensuite du remontage des freins ; une locomotive déjà transformée amenait alors le wagon sur la voie de garage au nouvel écartement. Au fur et à mesure que les voies de garage à l'ancien écartement se vidaient, elles furent amenées au nouvel écartement pour permettre le stationnement des véhicules transformés. Le travail se fit en deux shifts de 8 heures, par shift on traitait une vingtaine de wagons. Les chantiers ayant pu commencer à fonctionner quelques jours avant le jour « J », c'est à l'aise que la transformation était achevée avant la fin des travaux sur la voie. Les effectifs affectés à cette opération étaient à Kindu de 3 Européens et 125 Congolais ; à Kongolo, 10 Européens et 245 Congolais ; à Albertville, 9 Européens et 244 Congolais. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas des spécialistes de wagonnage mais étaient des gens d'atelier. [6 - 7 - 8 - 9 - 10]

Pour les locomotives, le travail était beaucoup plus complexe encore et exigeait du personnel expérimenté et de l'outillage spécialisé. Ce travail fut confié à l'atelier central de réparation des locomotives d'Albertville, qui reçut pour la circonstance une aide en personnel de l'atelier de Stanleyville et des machines outils de l'atelier de Kindu. Sur les 38 locomotives à transformer, 32 à vapeur et 6 Diesel, 21 avaient été conçues en vue du changement d'écartement, les 17 autres durent être modifiées de fond en comble. Quatre locomotives de manœuvre destinées aux chantiers de transformation des wagons furent modifiées avant le jour « J ». De même, ►





deux locomotives de ligne étaient prêtes à Kongolo pour rétablir le trafic vers Kindu, sans devoir attendre l'arrivée de la première locomotive en provenance d'Albertville.

La locomotive à transformer était conduite, tous feux éteints, au-dessus d'une fosse perpendiculaire à la voie et soulevée avec des vérins. Dans le fond de la fosse, un vérin monté sur chariot était amené en dessous de l'essieu à démonter et le soulevait. Après démontage des entretoises fixant l'essieu au châssis, on démontait les deux tronçons de rail franchissant la fosse, ce qui permettait d'emporter l'essieu à transformer en déplaçant le vérin sur chariot dans la fosse perpendiculaire. L'opération se répétait aussi souvent qu'une machine

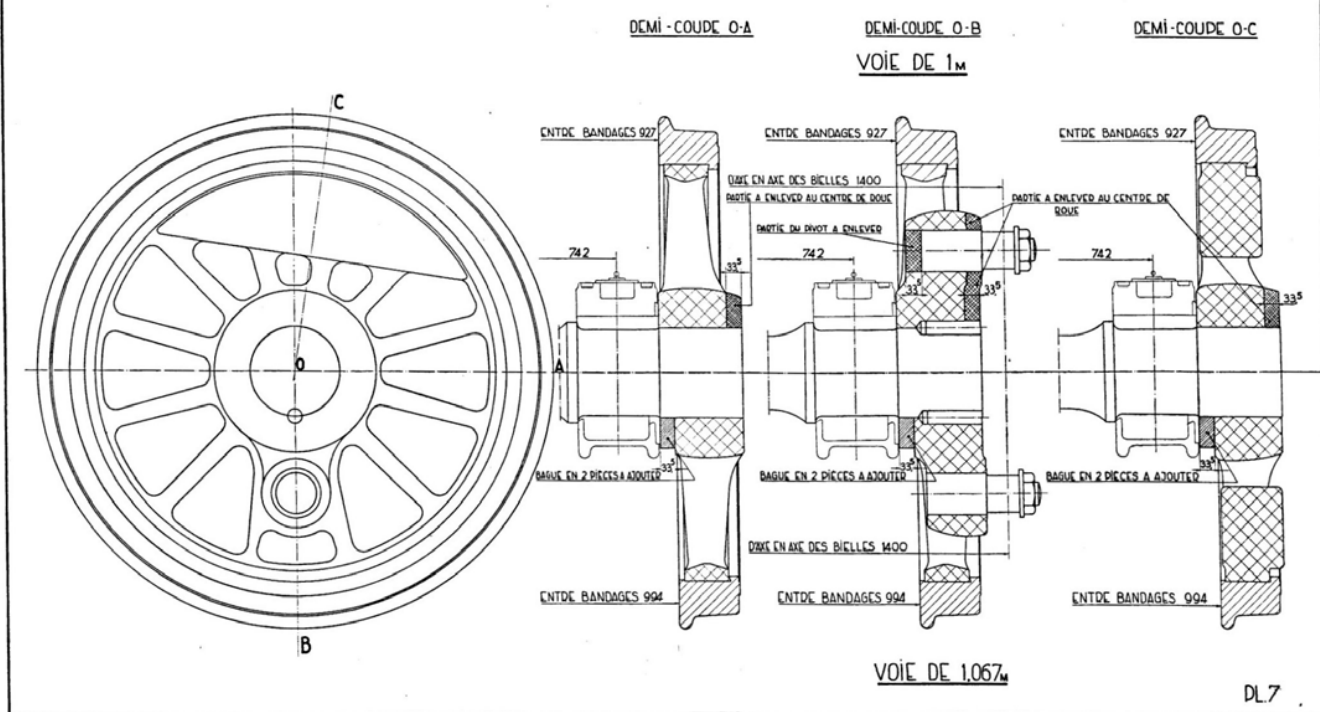
a d'essieux, la locomotive étant déplacée chaque fois pour amener l'essieu à hauteur de la fosse transversale. Après transformation, la locomotive était remise à feu pour effectuer un rodage sur le premier tronçon de voie transformé. [11 - 12]

La transformation d'une locomotive demandait en moyenne de 3 à 4 jours de travail. Un effectif de 24 Européens et de 308 Congolais, travailla continuellement en deux shifts de 12 heures. Ce travail déborda, avant et après, la période du changement d'écartement de la voie.

Aux locomotives commandées après 1924, et donc étudiées pour être adaptées, trois méthodes d'adaptation furent successivement appliquées,

prévoyant toutes le maintien en place des cylindres, du mouvement et du mécanisme. La première solution, pour les locomotives les plus anciennes, prévoyait le décalage des roues sur leurs essieux respectifs. Une épaisseur de 33,5 mm de matière devait être reprise à l'extérieur des roues sur les parties saillantes et compensée par des plaques d'épaisseur correspondante placées à l'intérieur des roues. Les boutons de manivelles devaient être décalés, raccourcis, et recalés ensuite 33,5 mm plus profondément. [13] Ce procédé de transformation fut jugé trop lent et par la suite, les locomotives furent conçues de façon à n'avoir à travailler que sur les bandages, la jante des roues ayant une sur largeur de 33,5 mm permettant le calage des bandages de manière à

MODIFICATION DE L'ÉCARTEMENT DES LOCOMOTIVES PAR DÉCALAGE DES CENTRES DE ROUES



réaliser les deux écartements. Au moment du changement d'écartement il fallait sacrifier l'ancien bandage et en placer un nouveau. Enfin, pour les locomotives mises en service après la guerre, on tabla sur le fait que les bandages présenteraient peu d'usure au moment du changement d'écartement et ils furent réalisés suffisamment larges et épais de manière à pouvoir recevoir, au tour, un profil convenant pour l'écartement de 1,067 m sans devoir retirer le bandage.

Pour les locomotives plus anciennes, mises en service avant 1924, leur transformation demanda un travail considérable. Il fallut remplacer leurs essieux par de plus longs, les roues étaient récupérées, mais une rondelle d'usure dut être appliquée à l'intérieur du moyeu de chacune d'elles et il fallut déplacer, en intercalant des plaques ajustées de 33,5 mm, les organes essentiels tels le cylindre, les supports de mécanisme et des pendules de frein.

Le coût global du changement d'écartement se chiffra à quelque 60 millions de francs belges. Cette dépense comprend les essais préalables, l'adaptation de la voie et du matériel, l'outillage et les aménagements nécessaires et enfin l'opération proprement dite. La voie et le matériel y intervenant sensiblement à parts égales.

L'opération « Grand Ecart » fut un succès total, aucun déraillement n'a suivi la réouverture de la circulation et seulement une dizaine de boîtes chauffantes furent enregistrées à des wagons.

Ce succès fut possible, à la suite d'une préparation minutieuse, et grâce à la coopération enthousiaste de tout le personnel, tant européen qu'indigène. Avant le départ de l'opération, la direction adressa une lettre aux participants indigènes faisant appel à leur fierté, leur annonçant ce que l'on attendait d'eux, leur signalant l'importance de la tâche à laquelle ils allaient participer, leur signalant l'inconfort qu'ils allaient connaître en brousse. Le désir de participer à ce travail important et l'attrait de son originalité firent le reste. C'est en chantant que les indigènes partirent au travail, aucune absence ne fut enregistrée. Détail touchant, de vieux travailleurs pensionnés demandèrent avec insistance de pouvoir mettre la main à l'opération, ce qui leur fut accordé avec joie et souleva l'enthousiasme des travailleurs.

Pour conclure, citons un extrait de l'article paru le 14 septembre 1955 dans « Centre Afrique », le quotidien de Bukavu « Une chose frappe tout d'abord : on ne parvient pas à galvaniser 3.000 indigènes, répartis en équipes nombreuses tout au long de 800 km de réseau et à obtenir, non seulement un rendement élevé, mais une collaboration enthousiaste, si les relations courantes que l'on a avec sa main-d'œuvre ne sont pas empreintes de confiance et d'estime. A ce point de vue, les « Six jours » du C.F.L. constituent un témoignage incomparable en faveur de la colonisation belge en général et du traitement de leur main-d'œuvre par les Grands Lacs en particulier ». ■

LEGENDES DES PHOTOS

1. Carte des chemins de fer au Congo Belge. La réalisation de la jonction Kamina-Kabalo, qui à partir de 1956 allait relier le réseau ferré du B.C.K. à celui du C.F.L., obligeait ce dernier à modifier l'écartement de sa ligne principale Kindu Port-Empain à Albertville, pour l'amener de 1 m à 1,067 mètre. Cette opération « Grand écart » eut lieu du 1^{er} au 7 septembre 1955. Van Bost
2. Pont à maîtresse poutre parabolique sur la rivière Lufubu dont les deux derniers panneaux extrêmes des contreventements supérieurs ont été relevés en 1950 pour permettre son inscription au gabarit standard. Photo C. Lamote - Congopresse
3. L'opération « Grand Ecart » du C.F.L. a été réalisée en un temps record, du 1^{er} au 7 septembre 1955. Cette opération, unique dans les annales du Chemin de fer fut une véritable prouesse, tant sur le plan technique qu'humain. Voici, à l'approche d'un aiguillage, une des 29 équipes de la voie ripant le rail à sa nouvelle position. - Photo C. Lamote - Congopresse
4. Une équipe travaillant au surécartement de la voie. - Photo C. Lamote - Congopresse
5. Equipe spécialement chargée de la modification des voies dans la gare d'Albertville. Photo Oliaro
6. Schéma de principe d'un chantier de transformation d'écartement des wagons. Coll. VB
7. Vue aérienne du chantier de transformation des wagons d'Albertville. A l'arrière-plan on distingue les missions des RR. PP. Blancs et RR.SS. Blanches. AR-BAC
8. Le chantier de levage des wagons en pleine activité. Une équipe retire un bogie de sous un wagon préalablement levé par des vérins hydrauliques. Photo C. Lamote - Congopresse
9. Une grue sur pneus apporte un bogie entier de wagon à la presse hydraulique de 500 tonnes qui modifiera l'écartement des roues, essieu par essieu. Photo C. Lamote - Congopresse
10. Une équipe occupée à la mise en place de l'essieu d'un bogie dans la presse. Photo C. Lamote - Congopresse
11. Une vue de l'atelier central de réparation des locomotives d'Albertville pendant l'opération « Grand Ecart ». Photo Oliaro
12. La transformation d'une locomotive. Image impressionnante d'un mastodonte de 68 tonnes soulevé par des vérins hydrauliques pour remplacer son train de roues. Photo C. Lamote - Congopresse
13. Croquis montrant le principe de la modification de l'écartement des locomotives par décalage des centres des roues. VB

VERS UNE STRATEGIE GLOBALE RENOUVELEE

6^e Sommet Union européenne & Union africaine, tenu à Bruxelles les 17 et 18 février 2022PAR RAOUL DONGE (*)¹

L'Afrique est le voisin le plus proche de l'Europe. En raison de l'histoire, de la proximité et d'intérêts communs, les liens qui unissent l'Afrique à l'Union européenne (UE) sont profonds et ont de larges ramifications. L'Afrique, dans toute sa diversité, compte plus d'un milliard d'habitants. Elle peut se prévaloir de la classe moyenne la plus jeune et à la croissance la plus rapide au monde. Les jeunes Africains ont le potentiel de transformer les perspectives politiques, économiques et sociales de leur continent. En 2018, six pays africains figuraient parmi les dix premiers pays du classement mondial des pays affichant la croissance la plus rapide. Trente États du continent africain sont des pays à revenu intermédiaire ou à revenu élevé. L'expansion économique du continent est susceptible de s'accélérer et de stimuler le développement social et humain au sens large grâce aux nouvelles possibilités offertes par la transformation numérique, le dividende démographique, les énergies renouvelables à faible coût, la transition verte et une économie bleue et circulaire à faible intensité de carbone. Dans le même temps, plusieurs défis doivent encore être relevés. Au classement des pays les plus fragiles au monde, l'Afrique en compte 36, souvent affaiblis par des conflits. La croissance n'a pas toujours été inclusive, notamment en raison de problèmes de gouvernance. L'Afrique, tout comme le reste de la planète, est également touchée par les conséquences du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et de la pollution. C'est dans ce contexte que l'Union européenne et l'Afrique ont convenu de travailler ensemble, en complémentarité, pour saisir les opportunités qui se présentent, relever ces défis, ainsi que mettre en place des actions qui garantissent la stabilité, la paix, la sécurité, les droits

de l'homme, la démocratie, l'égalité entre les femmes et les hommes, la durabilité des moyens de subsistance, une croissance économique durable fondée sur des écosystèmes sains, la cohésion sociale et la bonne gouvernance. Ils ont convenu, pour ce faire, d'organiser périodiquement et alternativement en Afrique et en Europe, un sommet réunissant leurs Chefs d'Etat et de gouvernement. C'est ainsi qu'après Abidjan en Côte d'Ivoire en 2017, le 6^{ème} Sommet regroupant les 54 pays africains et les 27 pays européens s'est tenu les 17 et 18 février 2022 à Bruxelles, en Belgique en vue d'examiner l'évolution de leur partenariat selon la vision qu'ils s'étaient fixée au Caire en 2000, ainsi que les différents domaines de coopération qu'ils avaient arrêtés tels que la paix, la sécurité et la stabilité, la gouvernance, l'état de droit, la démocratie, la croissance, le commerce et l'intégration régionale, la migration et la mobilité, le soutien au secteur privé, le rôle de la société civile ou acteurs non étatiques, etc. Contrairement aux précédents sommets, cette fois, les différents thèmes retenus ont été regroupés et examinés en 7 tables rondes, coanimées par les dirigeants africains et européens, et ceux des deux Commissions (européenne et de l'Union Africaine). A la fin de leurs travaux d'évaluation et de propositions pour renouveler leur partenariat, les Chefs d'Etat et de gouvernement africains et européens ont adopté une déclaration conjointe et une feuille de route adoubees par un ambitieux budget de 150 milliards d'Euros, dont les principaux domaines d'intervention se résument comme suit :

L'Union africaine et l'Union européenne ont souligné l'urgence de la contribution de l'OMC à la lutte contre la pandémie et à la reprise de l'économie mondiale :

- Une coopération renouvelée et renforcée pour la paix et la sécurité
- la migration et la mobilité maîtrisées
- les infrastructures énergétiques, de transport et numériques
- une transition énergétique juste et équitable, tenant compte des orientations spécifiques et diverses des pays africains en ce qui concerne l'accès à l'électricité
- la transition écologique, y compris le soutien à la mise en œuvre des plans nationaux des pays africains au titre de l'accord de Paris
- la transformation numérique au service de la connectivité et d'un accès abordable et amélioré à l'économie numérique et à l'économie des données
- la croissance durable et la création d'emplois décents, notamment en investissant dans la création d'entreprises appartenant à des jeunes en Afrique
- la facilitation des transports et l'efficacité de réseaux de transport connectés
- la mobilité et l'employabilité des étudiants, des jeunes diplômés et des travailleurs qualifiés
- le système éducatif : des investissements dans un enseignement de qualité inclusif et équitable, notamment en promouvant l'enseignement et la formation professionnels, y compris au niveau régional.

Pour mettre en œuvre ce paquet, les dirigeants ont annoncé un paquet d'investissements Afrique-Europe de 150 milliards d'euros au service d'une ambition commune pour 2030 et de l'agenda 2063 de l'UA. Ils entendent en outre améliorer le climat des affaires et le climat d'investissement en réformant la gouvernance et en soutenant l'entrepreneuriat africain. ■

1. Raoul DONGE est un Senior Economiste et Consultant International. Plusieurs fois ministre et ambassadeur à l'ONU/Genève. Ancien Haut fonctionnaire de l'OMC Genève et du Groupe ACP Bruxelles. Conférencier auprès des universités et de diverses institutions. Membre de Mémoires du Congo et administrateur du CRAOM.

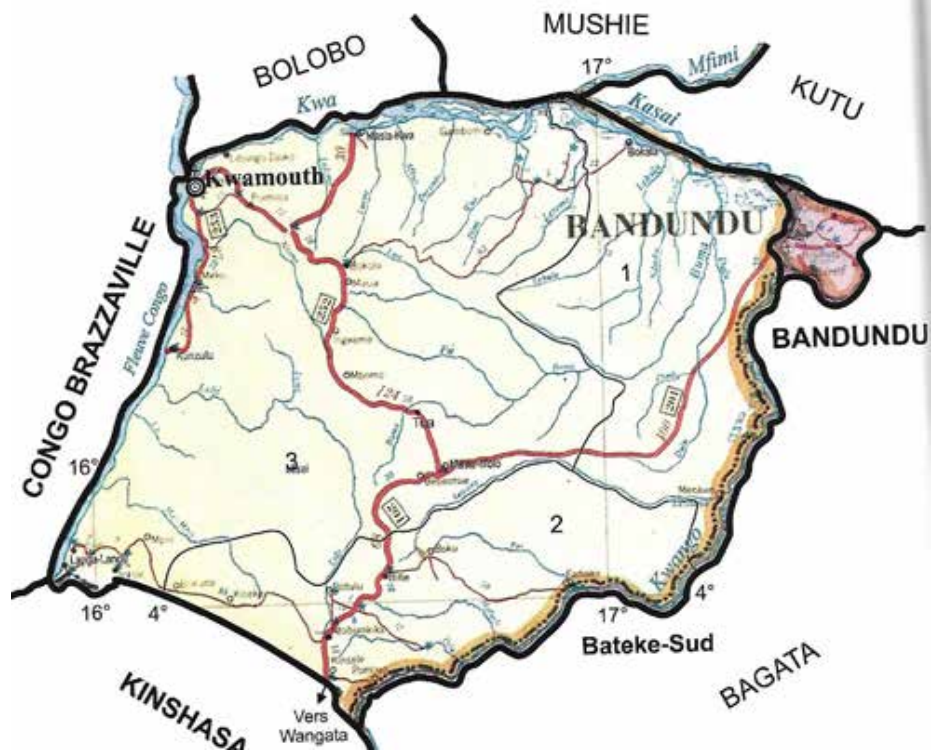
PAR PAUL ROQUET

D'un bond souple, Marcel Moers, le missionnaire, saute sur le perré de l'embarcadère de l'O.T.R.A.C.O. à Banningville. Il débarque de l'Emile Thibaut, une embarcation vétuste, motorisée, un « toucoute » comme l'ont baptisé les indigènes. « L'Emile » comme le « Domino pacis », ou encore « Le Kwango » et quelques autres bateaux de même acabit ne sont en réalité que des grosses barques de plus ou moins huit mètres de long. Elles ont été construites, pour la plupart, à l'aide de matériel de récupération dans les ateliers de fortune des pères jésuites et équipées avec les moyens du bord. Une coque, un moteur, un gouvernail, un abri couvert par un toit de quelques tôles ondulées composent ces rafiots qui sillonnent les rivières. « L'Emile Thibaut », un peu plus racé que les autres, fait exception. Il a été construit dans les ateliers de la CHANIC à Léopoldville et offert à la mission de Banningville (aujourd'hui Bandundu, n.d.l.r.). Le Père Moers revient d'une randonnée de plusieurs semaines de navigation sur le Kwilu et ses affluents. Il a rendu visite aux populations indigènes qui peuplent les nombreux villages situés en bordure des rivières. Il est allé enseigner la parole de Jésus, mais son temps a surtout été consacré à des activités d'infirmier, d'agent sanitaire, d'instituteur ou encore de maître d'œuvre. Il a recruté de nouveaux catéchumènes, volontaires pour l'édification de nouvelles fermes-chapelles. Celles-ci, décriées en son temps par l'administration coloniale et interdites dans leur conception initiale consistaient à réunir dans les villages quelques jeunes gens qu'un catéchiste patenté, déjà formé par les jésuites, éduquait « religieusement ». Les groupes constitués en petites colonies autonomes pratiquaient surtout l'élevage et l'agriculture afin de subvenir à leurs besoins. D'où le nom de ferme-chapelle. Selon certains détracteurs, ces groupes étaient plus « ferme » que « chapelle ». Leur extension, il y en eut plus de cinq cents rien que pour le district du Kwilu, constituait pour les missions une activité socio-économique jugée rentable. Selon un concordat entre le Vatican et l'Etat indépendant du Congo, les missions disposaient

gratuitement des terrains nécessaires à l'édification de l'infrastructure nécessaire à leur apostolat. Elles procédaient en outre à la transformation du milieu grâce à une main d'œuvre bénévole dont elles avaient au préalable assuré la conversion à la foi chrétienne. Une population évangélisée qui bénéficiait pour ses besoins propres de produits agricoles dont elle avait assuré, par son travail, la mise en valeur. Grâce à l'activité de leurs satellites, les nombreuses fermes-chapelles, chacune des missions trouvait les moyens financiers complémentaires pour construire leur église, les écoles, un hôpital ou autres bâtisses nécessaires à la vie sociale des populations... et à leur évangélisation. Suite à un rapport d'une commission de l'Etat belge sur la politique déployée au Congo par les missions, une longue polémique s'installa entre le gouvernement et les autorités ecclésiastiques. Les griefs adressés aux missionnaires catholiques portaient sur les méthodes utilisées par elles pour recruter de la main-d'œuvre et visaient plus particulièrement le rôle visé par les fermes-chapelles et les colonies scolaires tenues par les jésuites. Le rapport constatait de nombreux abus dont la manière utilisée par les pères pour maintenir leurs ouailles sous leur tutelle la plus stricte. La réplique ne se fit pas attendre tant à la Chambre des représentants en Belgique que par les mémoires rédigés par les missionnaires eux-mêmes et leurs demandes concertées d'une contre-enquête. Un substitut du Tribunal de Boma fut chargé de rédiger un rapport sur la situation et plus précisément sur les missions de jésuites et sur leur recrutement forcé pour les fermes-chapelles. Les conclusions du substitut furent élogieuses à l'égard du travail accompli par les missionnaires. Il fut frappé par la grandeur des installations visitées, l'immensité des cultures et la diversité des travaux entrepris dans tous les sens. Il se disait terriblement impressionné par la qualité de l'organisation mise en place. En revanche son appréciation était beaucoup plus négative sur l'autoritarisme religieux pratiqué dans certaines fermes-chapelles. Une méthode qui maintenait, selon lui,

dans un trop grand isolement, les jeunes gens par rapport à leur milieu et laissait une trop grande autorité à des catéchistes peu dignes de foi. Avec le temps, le gouvernement belge finit par regretter ouvertement les critiques non fondées émises à l'encontre des missionnaires. En 1914, lors d'une séance à la Chambre des représentants, on ordonna de ne plus entraver leurs actions. Les jésuites, pleinement conscients des problèmes engendrés par leur méthode d'apostolat, n'hésitèrent plus à abandonner le système des fermes-chapelles, étant donné les entraves apportées à leur apostolat et les calomnies dont ils étaient l'objet. Le Père Moers, communément appelé le Père Marcel, peu soucieux des sautes d'humeur et des critiques de l'administration coloniale, n'en continuait pas moins à créer des fermes-chapelles parmi les villages situés sur les rives du Kwilu. Des fermes-chapelles où régnaient l'esprit de partage et d'entraides mutuelles dans les communautés et desquelles aucun profit n'était dévié à des fins commerciales. Au contraire, ces fermes bénéficiaient de l'apport gratuit de la mission en médicaments, en outillages de toutes espèces et en matériaux divers. Le Père Marcel formait certes des catéchistes mais apportait plutôt son expérience à enseigner les rudiments des fonctions sociales comme celles des instituteurs, des infirmiers, ou des artisans comme des menuisiers, des cuiseurs de brique d'argile, etc. Né à Jambes le long de la Meuse en 1906, Marcel Moers quitte son namurois natal en 1931 pour le Congo pour y faire sa régence en donnant classe à Kisantu. Ce lieu mythique, le centre opérationnel des jésuites depuis 1893 où fut édifié la grande ferme modèle du Bas-Congo, mais aussi le lieu d'un collège éminent et le plus ancien séminaire du Congo. Marcel Moers donne cours dans les classes secondaires pendant trois ans avant d'être désigné pour prospecter en territoire situé à l'est du Kwango et où, de l'avis du recteur de Kisantu, les missionnaires protestants américains ont trop de succès. Selon lui, ils menaceraient la suprématie monolithique catholique et chrétienne dans cette ►

région du Kasai occidental. Moers doit implanter une mission à Mushenge, la cité royale des Bakubas et neutraliser la mission protestante de Bulope. Il lui fallut treize ans d'un dur labeur pour édifier une des plus belles missions des jésuites. Il réussira grâce à son attachement à la cause du roi Kuba Mbopey et à son peuple mais aussi à la pérennité d'un pouvoir anticolonialiste qu'il défend avec hargne. Cette attitude mal perçue par ses supérieurs et dénoncée par l'administration territoriale lui vaudra d'être rappelé à Kisantu. L'ami intime du roi des Bakubas et l'ex-supérieur de la mission de Mushenge, tant chéri par ses ouailles, redevint par mesure disciplinaire, un simple père missionnaire itinérant rattaché à la mission de Banningville. A quarante-trois ans, dans la plénitude de l'âge, l'homme a gardé cette fraîcheur juvénile qui le caractérise. Sa haute taille, son allure élégante naturelle, ses traits quasi enfantins malgré le port de sa courte barbe noire et sa moustache à la Mazarin, mais surtout son regard perçant, pétillant de malice et son perpétuel sourire toujours affecté, en font le curé le plus séduisant du Congo. Il charme ses interlocuteurs dès l'abord, les déçoit rarement. Sa loyauté est sans faille quand il a pris fait et cause. Il est hélas plus têtue qu'une mule dans la conception de son apostolat et ses prises de position lui valent quelques ennuis avec sa hiérarchie. Il seconde de son mieux le Révérend Père Toye, son supérieur de la mission de Banningville à qui il voue une grande vénération. Adolphe Toye est natif de Heestert en pays flamand. Il représente, à soixante ans bien sonnés, l'archétype classique du missionnaire à la longue barbe blanche, aux allures pondérées de bon samaritain, le gardien du troupeau, le sage dont la voix apaisante et bienveillante cache des dispositions de palabreur tenace et averti. L'Homme est usé et malade. Il ne se déplace plus guère en brousse mais assume avec courage et une grande diplomatie sa lourde tâche de gestionnaire de la plus étendue des missions du Kwilu. Il supervise deux écoles primaires et professionnelles, une pour garçons, une autre pour filles, que dirigent le Père Pasu Pasu et son équipe de moniteurs, l'Hôpital des Sœurs de Namur dont le



docteur Moens tient la barre. Le Père supérieur gère les subsides reçus des œuvres charismatiques de la métropole et de la colonie mais aussi les dons généreusement octroyés par les importantes sociétés privées, avides de main d'œuvre formée dans les écoles professionnelles des Pères missionnaires. Le Père Toye entretient des relations parfois difficiles avec les autorités coloniales comme les A.T. et les Commissaires de District. Ceux-ci sont responsables de l'Ordre Public Civil et Judiciaire mais aussi des objectifs de civilisation déterminés par le Gouverneur Général. Ces éminences coloniales se plaignent de l'influence prépondérante des missions sur l'autorité clanique et ethnique toujours déterminante auprès des populations congolaises. La prise de libertés de la Compagnie de Jésus sur l'agencement structurel du Territoire crée une dualité et est source de conflits. Il faut toute l'expérience et la sagesse du Père Supérieur Toye pour éviter les heurs avec les A.T. J'ai eu la chance et le bonheur de pouvoir loger quelques nuits à la mission de Banningville en attendant que l'habitation réservée au gérant du comptoir soit libérée par mon prédécesseur. Je garde un excellent souvenir de ces soirées passées en compagnie de ces missionnaires ou après dîner nous dégustons une infusion de Maté, le thé des jésuites. En parlant de la religion et des croyances pratiquées par les Congolais, le Père Toye disait : Il existe trois éléments primordiaux dans la croyance des noirs : 1) les mânes ou âmes des morts, 2) les esprits

d'origine non humaine, 3) Dieu. La croyance aux mânes et à leurs actions est le fond commun de leur religion. Ils croient à l'existence de l'âme qui devient esprit à la mort du défunt. Elle se survit. Ces mânes continuent à s'intéresser à la vie des humains de manière active, demandent des comptes et prodiguent des conseils. Leur mission est de protéger leurs descendants. Elles sont donc consultées sur les affaires de famille, celles du clan et de la Tribu. En contrepartie, elles reçoivent des offrandes. Et Dieu ? Généralement le noir croit à son existence, celle d'une force suprême, invisible. Il est l'explication de toutes créations dans l'univers mais n'intervient pas dans l'existence de ces créatures. Dès lors, aucun culte ne lui est rendu. On lui attribue un nom issu du dialecte de la Tribu. Ici c'est Nzambi mais ils évitent de le prononcer pour ne pas attirer l'attention sur son existence. A côté de Dieu se manifestent les bons et mauvais génies qu'il faut se concilier et éviter la colère. Tout ce que le noir ne comprend pas de certains phénomènes de la nature, il l'attribue à l'influence d'un esprit. Devins, sorciers, guérisseurs jouissent de pouvoirs et ont une influence réelle sur le comportement de la population et constituent une véritable exploitation de la crédulité du primitif, de sa peur de l'incompréhensible et de l'inconnu. Pour bien comprendre nos populations intervient le Père Marcel, il faut aussi se rappeler que notre Congo est composé de nombreuses ethnies dont les us et coutumes varient. Chaque ethnie est une famille fermée, un clan

dont des règles strictes lient chaque individu entre eux et où les forces vitales qui les habitent constituent ensemble celle du clan tout puissant. Dans notre seul district vivent 22 ethnies, donc 22 clans dont le trésor commun est la force vitale de chaque membre. Personnellement, interromp le Père Toye, j'estime que nous avons suffisamment philosophé sur ce sujet ce soir. D'ailleurs après deux années de présence en brousse, Paul n'est pas un ignare des mœurs et des croyances de nos frères congolais. Il sait que d'autres personnages, d'autres éléments comme les devins, les sorciers, les guérisseurs, les chefs surtout influent sur nos braves bantous.

- *Combien d'ethnies suivent vos enseignements religieux ? demandai-je au Père Toye.*
- *On peut dire, expose le Père Marcel, qu'à l'arrivée des jésuites, le Congo comprenait 70 grands groupes ethniques représentant chacun une peuplade, elle-même divisée en un nombre important de tribus et de clans s'exprimant en 400 dialectes différents. Ces grands groupes de bantous sont arrivés par vagues successives en provenance de divers points géographiques assez mal définis mais classés: soudanais, nilotiques, hamites, bantous.*

Les Bakubas seraient arrivés au cinquième siècle. Le royaume du Congo est né au treizième siècle. L'empire Lunda au seizième siècle. L'empire Baluba au quinzième siècle. L'empire des Bayeke venu d'Unyamwezi au Tanganyika au XIX^{ème} siècle où régna le fameux chef Msiri. L'histoire des Bayaka m'a été contée et je vous la livre avec quelques réserves car elle est de source anglaise missionnaire. Les Bayaka résident ici dans le moyen-Kwango depuis le XVI^{ème} siècle. Ils sont les descendants des fameux guerriers Yagas venus du nord et qui dévastèrent le grand royaume de Kongo. Le royaume des Yagas, lui, date du XIII^{ème} siècle et s'étendait à cette époque au sud-est de l'actuel Léopoldville et du fleuve Congo. A peu près à la même époque, à des centaines de kilomètres à l'est du Kwango dans les régions du Katanga et du Kasai se construisait l'empire Lunda au détriment

d'un autre, celui des Baluba. En cause des affaires de famille entre la reine des Balunda et le roi des Baluba. La reine Ruweg répudia son royal époux Baluba et épousa un prince de sa propre ethnie Lunda. Cet acte autoritaire de la reine fut suivi de longues querelles entre les deux familles royales. Avec le temps et les années, la rupture entre les deux peuples souverains fut consommée. Les Balunda prirent le dessus et ainsi se créa un seul grand empire, celui des Balunda. Les descendants de plusieurs générations de la reine Ruweg se mirent à la tête de véritables armées d'immigration et établirent leur hégémonie en essayant vers l'ouest jusqu'aux affluents du Kasai, sur les rives du Kwilu, du Kwango et de la Wamba.

- *Donc chez les Bayaka ?*
- *C'était en quelle année ?*
- *Vers l'an 1890, si j'ai bon souvenir, un de ces chefs Lunda à la quatrième génération, un conquérant nommé Kasongo se mit à la tête de la tribu des Bayaka et colonisa ainsi le Haut-Kwilu et s'y installa. Il fonda sa capitale Kasongo-Lunda, un nom on ne peut plus évocateur. Il se rendit indépendant de sa famille et de l'empire Lunda mais devint tacitement le suzerain du Mwant-Yaav de l'époque. Il se fit élire comme douzième roi des Bayaka ou leur douzième Kiamfu. Roi ou Kiamfu c'est kif-kif.*
- *Attends un instant Marcel, je ne te suis plus. C'est qui le Mwant-Yaav ?*
- *C'est le titre que porte l'empereur des Balunda. Il vivait et vit toujours avec sa famille et sa cour dans son palais de Kazembe au-delà du fleuve Luapula non loin du lac Moëro. Le Kiamfu Kasongo pactise avec le gouverneur d'Angola dont les frontières sont à quelques kilomètres de Kasongo Lunda. Il fait alliance avec lui pour maintenir de bonnes relations humaines entre populations noires et blanches qui existent déjà.*

Il faut savoir que le fils de la fille de Kasongo aurait pu revendiquer ce titre de Kiamfu des Bayaka mais il est métis, sa mère est yaka et son père sans doute blanc et portugais, résident d'Angola. Les Bayaka l'ont baptisé Mwene Putu. Il ne régnera donc pas mais est respecté au sein de la tribu. Il faut aussi ad-

mettre qu'en Angola, l'intégration entre colons portugais et population noire locale est admise et réalisée contrairement aux autres nations voisines comme le Congo belge. Cette situation facilite les relations commerciales à petite échelle entre les colons portugais installés au Congo belge comme par exemple dans les régions du Kwilu et du Kwango mais aussi à Léopoldville. C'est peut-être l'occasion de rappeler ici qu'en 1582 déjà, le portugais Edward Lopez est bien en cours avec le roi Alvare II du royaume du Kongo et est envoyé par lui comme ambassadeur au Portugal et à Rome pour quémander de nouveaux missionnaires pour une population déjà largement chrétienne. D'après les écrits de Lopez, les missionnaires catholiques parcouraient tout le pays depuis le Stanley-Pool jusqu'au Kwango. C'est sur les rives de la rivières KOKO à San Salvador que fut baptisé le roi Nzinga Ntivu dont la politique d'ouverture à l'Occident et au christianisme était de notoriété publique. Lors de sa conversion, il se fit appeler Jao I^{er}. La plupart des missionnaires étaient jésuites. Les missions de Kisantu, Lemfu, Ngidinga, Kimvula restent dans nos mémoires comme une grande fierté de notre congrégation sans oublier la coopération combien efficace des Sœurs N.D. de Namur et leurs missions, conclut le Père Toye. Sans oublier non plus, intervient le Père Marcel, un hommage à la beauté de la région. Aux environs des 7 et 6 degrés de latitude sud, les rivières dévalent de la vaste dépression qui couvre tout le centre du Congo en formant des chutes et des rapides qui font la splendeur du paysage, notamment les chutes Guillaume (alt. 700 m), les chutes François Joseph (alt. 580 m), les chutes Rutten de la rivière Lufuku, les chutes Lippens. Malheureusement, les routes du Kwango ne sont pas praticables en toute saison. A qui le dites-vous, intervint Paul. Je les ai pratiquées deux ans durant et il se mit à pérorer sur ses propres expériences.

La prière du soir mit fin à cette belle soirée. ■

Sources : F. Lekime, *La mangeuse de cuivre* Paul Roquet, *Matata sur le Luxembourg*, 1947

LETTRES DE MON PERE (2)

Voici la deuxième partie de l'intéressant dossier réuni par Jean Roger Delbecque, sur son père, agent de la Cotonco avant et pendant la deuxième guerre mondiale au Congo Belge, sur base de lettres précieusement gardées pour la postérité.

Les illustrations introduites par un chiffre entre parenthèses à même le texte appartiennent à la collection familiale. Les chiffres renvoient au tableau relatif à l'illustration ci-dessous.

PAR J.-R. DELBECQUE

J'ouvre ici une parenthèse, abamoutake veut dire « on ne m'a pas voulu » ce genre de prénoms qui nous paraissent terribles à porter, provient du fait qu'il y a une très grande mortalité infantile, et pour éviter que les mauvais esprits s'emparent d'un nouveau-né, on lui donne un nom rébarbatif. Lorsque j'étais au Rwanda j'ai moi-même rencontré des Africains qui s'appelaient : « ce sale petit chien » ou « il n'est pas encore mort »

Mais revenons aux déclarations d'Abamoutake

« Puissant maître, donne-moi tout de suite 3 hommes pour transporter d'urgence ma femme à Wamaza (85 km) ; elle a commencé de mourir ce midi et il faut que je la rende à son père avant qu'elle ne soit tout à fait morte sinon beau papa ne remboursera pas la dot »

Telles ne furent évidemment pas ses paroles. Jamais un noir ne s'exprime aussi directement : en réalité sans laisser deviner où il veut en venir, ni pourquoi il se permet de me déranger, mon travailleur commence ainsi :

Puissant maître, il y a 10 lunes, je demandai à mon père qui s'y attendait de m'acheter une épouse ce que, après 10 jours de palabre, il m'accorda. Mais le très exigeant père de ma femme qui est idiote demanda pour prix de sa fille une dot de 7 chèvres, 8 poules, 400 francs, 1 lance du pays des Wazulas et 1 couteau qui pouvait être de cuisine et être acheté chez un commerçant arabe. Mais mon père qui est pauvre et malin comme un blanc, à preuve qu'un jour... aucun équivalent en Swahili pour lui couper la parole... Nom de Nom au fait ! ... Pressé de continuer la rédaction de cette lettre je dis : Abamoutake Omari comprends moi bien : quand ton sultan est en train de diriger une palabre ou de tomber une de ses 28 concubines as-tu l'audace

de venir le déranger ? Très intéressé, Abamoutake l'œil brillant, veut absolument me raconter que précisément toujours au sujet de sa femme malade, il se risqua un jour d'adresser la parole au grand Chef des Nondas, qui à l'époque s'appelait Mwana Ndege et qui depuis...

Là il faut que j'arrête la lecture car le texte s'apparente au chapelet de jurons proféré par le Capitaine Haddock dans le crabe aux pinces d'or, suivi de mouvements d'uppercut signifiant clairement la fin de l'audience...

Foudroyant du regard les noirs qui font mine de vouloir tailler une bavette avec moi, j'essaie de me remettre à cette lettre austère, voilà que bravant ma colère, un nouvel intrus s'approche. Le poil hérissé et l'œil en sang, je lui montre le poing en guise de bienvenue. Le Frère noir, mû par un très sûr instinct de conservation fait un rapide 30 mètres en arrière en agitant un paquet criant Cotonco ! Cotonco !

C'était le nouveau boy navetteur, qui m'apporte les nouvelles notes d'instructions, ordres de service et demandes d'explications de la Cotonco... dix minutes plus tard, grande palabre avec mon boy. Il m'annonce que le capita n'a pas fourni d'eau aujourd'hui et que par conséquent je ne pourrai pas prendre de bain ! J'entre dans une colère folle, fais convoquer le capita. Après un quart d'heure le capita s'amène et me confirme que mon boy lui avait dit qu'il ne fallait pas d'eau aujourd'hui. Sylvestre Mapapa (mon boy) nie formellement, prend le Christ à témoin, tandis que le capita Ali bin Saïd jure par Allah. Cela finit comme d'habitude par un échange d'injures à leurs Dieux respectifs. Excédé, je tranche la palabre en envoyant le capita chercher de l'eau et le boy couper du bois.

Pendant le quart d'heure suivant, il ne se passe rien sinon qu'un coup de vent



Photo de papa

envoya en forêt toute la paperasserie Cotonco entassée sur mon coin de table. Aussitôt qqs gamins qui m'espionnaient pour se saisir à grands cris du mégot que j'allais jeter, se lancèrent à la poursuite de mes ordres de service en criant matabish, matabish...

Ce récit des relations avec les noirs en brousse peut vous paraître assez brutal et d'un autre temps, mais ceci n'empêche pas que mon Père n'hésitait pas à aider certains Africains dans le besoin comme le démontrent une anecdote avec son boy et la lettre qu'il écrit pour un subordonné illettré lorsqu'il était cantonné à Léopoldville en octobre 1945.

ANECDOTE DE L'ABSENCE DU BOY

« Un soir en rentrant je trouve mon boy étalé sur la barza – je lui demande ce qui ne va pas et il me répond qu'un grand malheur s'est abattu sur lui : un de ses frères vient de mourir et il doit absolument retourner dans son village pour assister à l'enterrement. Pire que cela,



Lac Fwa au Kasai

comme sa femme et ses enfants ne peuvent pas l'accompagner il a une peur bleue pour sa femme : comme elle n'est pas du village il craint que « la moitié du village lui passe dessus » Alors après beaucoup d'hésitations il demande à mon père si sa femme ne peut pas passer la nuit dans sa maison, ce que mon père accepte. »

Lettre pour le subordonné, traduction du lingala (trad Henri Vyncke)

« A Dondi

J'aimerais que tu cherches une femme vraiment jolie, celle avec un enfant qui viendra ici à Léopoldville. Si tu la rencontres, prends le nom de son Papa, de sa Maman et porte ces noms vers moi.

Tu m'envoies une réponse rapide Mon Dieu, rester ici pour rien quand il n'y a pas de femme est une grande douleur.

Ici à Léopoldville les femmes sont nombreuses mais je ne les aime pas ; je préfère une jolie femme de mon village.

Lorsque ta lettre avec le nom de cette enfant arrive ici je t'enverrai suffisamment de francs pour ta peine.

Le commandant de ma compagnie (mon père) donnera une lettre à un blanc du village afin de parler de cette affaire ; le blanc du village, lorsqu'il verra les francs de la peine enverra la femme ici à Léopoldville. Mon patron payera les francs pour tout le voyage.

Dis à la femme de ne pas avoir peur ; le camp militaire est vraiment bien ici.

Merci beaucoup/bien le bonjour

Dembia Léopol ».

Remarque : dans les jeux d'un Européen, rechercher une épouse qui a déjà un gosse, serait exceptionnel ; ce qui intéresse l'homme en question c'est de s'assurer que sa future épouse pourra lui donner encore d'autres enfants !

Avant de vous raconter ses avatars dans d'autres régions j'aimerais vous décrire la grand-messe de l'agent cotonnier, à savoir une séance de rachat. Il faut savoir que le Gouvernement belge, n'ayant pas la possibilité de lever des impôts pour financer le développement des infrastructures, avait introduit un système de travail obligatoire imposant aux Congolais une culture de produits vivriers (manioc, haricots...) et de produits d'exportation. Devant les énormes besoins en coton, le Gouvernement belge avait même eu recours à un expert américain pour introduire la culture du coton au Congo dans 3 régions que mon père allait découvrir, en plus du Maniema, il s'agissait du Kasai, et de l'Uele au nord.

Une partie de ses fonctions consistait en début de saison, à rencontrer le chef de village et de motiver les villageois à cultiver le coton :

Je prononçais d'innombrables harangues, debout sur une caisse à savon, à l'ombre d'un palmier. M'adressant à quelques centaines de noirs que j'étais chargé de persuader que la culture du coton était la panacée à tous leurs maux : cet auditoire-là était féroce : mes gestes, ma

voix, mes intonations, mon swahili, tout leur était prétexte à de belles soirées de réjouissances où ces admirables mimes que sont nos Congolais organisaient des séances théâtrales qui auraient pu s'intituler : « bwana Derrebeki essayant de nous faire croire que le coton il y a bon »

Dans une de ses lettres, mon père explique que chaque MAV (= Male Adulte Valide) est tenu de cultiver ½ ha de coton en plus de ¼ ha par épouse au-delà de la première ; on est au Maniema arabisé donc il y a la polygamie. Ce coton est acheté et stocké dans un magasin en attendant que l'on achemine le coton vers l'usine où l'on sépare les fibres des graines ; les fibres seront passées à la presse hydraulique pour en faire des balles qui seront plus tard acheminées vers les ports d'embarquement. Les graines seront redistribuées aux planteurs car on part chaque année des cotonniers frais. Les anciens pieds seront arrachés et brûlés; dans les régions à faibles densité de population (comme le Maniema), les agents se déplacent tout au long de l'année; les plus jeunes dont mon père sont exclusivement itinérants et ne possèdent donc pas de logement propre; ils logent dans un gîte d'étape et transbahutent tout ce qu'ils possèdent avec eux (un lit de camp, une moustiquaire, une table, une chaise, une lampe à pression, une malle cantine, une malle de provisions et une malle de paperasseries Cotonco). Tout ce matériel est porté par 12 porteurs dont 4 supportent le Tipoye qui sert à transporter l'agent cotonnier. A noter que tout ce petit monde se déplace au petit pas de course et en chantant !!

MWANA KUSU 21 JUIN 1939

« Ce matin, j'ai ouvert mon premier marché à Mwana Ndege. A kuku na ma pema (au premier chant du coq) toute l'aire devant le magasin est couverte de négresses accroupies à côté de leur panier de coton. Je m'ouvre un passage avec mes travailleurs qui portent un sac de sel et une série de casseroles scellées faisant la somme rondelette de 165.000 f de l'époque, en pièces de 50 cts, un f et 5 Fr. Je m'installe sur la barza devant l'unique table et sur l'unique chaise que je possède et je fais suspendre le peson ►

à contrepoids qui va servir à peser un par un tous les paniers ; inspectant ça et là les paniers j'essaie d'évaluer si le sac contient bien des flocons de coton et non pas différents déchets végétaux, feuilles etc. ou même, suprême astuce, quelques cailloux au milieu du panier de façon à alourdir et fausser le prix payé. A titre d'exemple je renvoie aux claies de triage un certain nombre de paniers. Au préalable j'ai fait chasser les hindous ou arabes qui auraient vite fait d'échanger l'ensemble de la recette contre des pagnes, des verroteries et des ceintures magiques (càd dont la boucle contient un verset du Coran).

La séance prend toute la journée : on pèse le panier porté par la Congolaise (il n'y a que les femmes qui travaillent) et en plus du tarif correspondant au poids, on leur donne une ou plusieurs cuillerées de sel, friandise extrêmement appréciée. En fin de journée j'arriverai à avoir acheté 25 à 30 tonnes acheminées au fur et à mesure par camion de la Cotonco vers l'usine d'égrenage à Wamaza ; reste plus qu'à contrôler la caisse, réacheminer l'encaisse vers l'usine... et partir pour un autre village...

Usage de langues et contacts avec les prêtres

Ici à Mwana Kusu, je partage le gîte d'étape avec un Agent Territorial et sa femme, des Wallons d'un village reculé des Ardennes où les conditions de vie campagnarde ne doivent pas tellement les dépayser ici. Lui Bwana Chui (se prononce tchouille et signifie léopard) a 15 ans d'Afrique, elle un ou deux termes de moins). Je m'entends très bien avec eux et suis surtout enchanté d'avoir de la compagnie et de parler français. Pour ce qui concerne la langue, il m'arrive aussi de parler flamand avec un missionnaire scheutiste. Son Swahili est impeccable et son français exécrable. Il mange à ma table, boit mon vin, mon whisky et m'offre en contrepartie d'affreux petits cigares verts du Kivu que je suis incapable de fumer tant ils sont forts. Il m'arrive aussi de recevoir à ma table un religieux d'une tout autre classe, un Père blanc, sorti de la Maison Carrée à Alger (ordre créé par le Cardinal Lavignerie pour combattre l'esclavagisme entretenu par les Arabes de

confession islamique). C'est un homme supérieur et d'éducation parfaite avec qui je discute de tout sans qu'il ne fasse jamais allusion à ma mécréance. Il m'arrive aussi, de loin en loin, de rencontrer des Arabes ou Hindous avec qui je dois parler Swahili mais ceux-là n'accèdent pas à ma table, cela ne se fait pas un point c'est tout ! Par contre les commerçants grecs et portugais, qui parlent tous Français, appartiennent à la classe des Blancs (sic !).

DEPART POUR LE KASAI (LETTRE DU 27 AOÛT 1939)

« Excellente nouvelle : je vais voir des cieux nouveaux ! Pour faire de la place pour un ancien qui voulait absolument retourner au Maniema, je vais donc transporter mes pénates au Sankuru : je vais redescendre en camion à Kasongo, remonter le Lualaba jusqu'à Kibombo, ensuite par camion droit vers l'ouest Lubefu, Lusambo où le nouveau directeur régional m'enverra plus loin encore. Mon Directeur local, M RASSE m'a adressé une lettre très correcte pour me faire savoir qu'il était très satisfait de mes services ...

Le mois passé, revenant vers 2 h du matin de chez un certain Dubois, en train de mourir d'hématurie après seulement 6 mois d'Afrique, je revenais en voiture avec l'agent territorial Préaux. Brusquement nous vîmes dans la lumière des phares, un léopard qui nous regardait arriver. D'émotion Préaux donna un coup d'accélérateur... au moment de toucher la bête, elle fit une volte souple et disparut dans les hautes herbes. J'étais ému au possible car en dehors des serpents et des singes c'était le premier animal que je rencontrais sur ma route.

J'apprends en dernière minute que ma sœur Odette est partie faire les bords du Rhin. En voilà une imprudence ! N'y a-t-il pas d'autres pays à visiter que cette Allemagne qui va nous ou plutôt vous tomber sur le coin de la figure !

BATEMPAS LE 16 SEPT 39 (KASAI)

Dans les régions à forte densité de population (le Sankuru au Kasai) l'équipe Cotonco est nettement structurée en

2 groupes : les vieux (2 ou 3 termes de 3 ans) et les nouveaux dont je fais partie. Les vieux sont à poste fixe et mènent une vie de Pacha (maison en briques et glacière permettant de conserver les aliments et de boire frais). Les jeunes sont exclusivement itinérants et ne possèdent pas de maison en propre. Ils logent dans des gîtes d'étape et transbahutent leur farda avec eux. Les distances étant beaucoup plus grandes qu'au Maniema, le transport par porteur et tipoye sont moins fréquents puisqu'on peut faire usage de camions ou camionnettes Cotonco.

Mon long déplacement m'a permis de rencontrer des coloniaux de tout poil et bien différents dans leur conception d'hospitalité. L'idéal ce sont les missions : il y fait frais et propre ... on ne lésine pas sur la nourriture et chaque Père vient vous serrer la pince à tour de rôle. On ne paie rien mais on peut offrir une obole pour les œuvres.

Chez les Grecs et les Portugais, réception à la hauteur de leurs moyens mais toujours extrêmement cordiale. Pas question de payer mais comme ils sont généralement commerçants, il est de bon ton de leur acheter l'un ou l'autre article.

Chez un Belge, agent territorial, j'ai été reçu avec une considérable mauvaise humeur parce que j'arrivais « en dehors des heures » càd après le coucher du soleil. Il a demandé à sa ménagère (concubine africaine) : est-ce qu'il reste qqch du souper ? Mme Fatuma a consenti à lever son gros derrière et m'a rapporté de la cuisine deux boulettes, du pain et du café réchauffé. Charmant accueil !

Quand j'ai fait le déplacement Maniema-Sankuru mon transport est assuré aux frais de la Cotonco, sauf mes affaires personnelles et mon boy ; j'ai donc dû licencier Sylvestre Mapapa et engager sur place un nouveau boy cuisinier. Je ne compte pas le garder, son tchop étant lamentable, mais il m'est momentanément précieux parce qu'il comprend mon swahili et transmet mes ordres en tshiluba (langue du Sankuru et du Kasai). ■

A suivre

UNE ENFANCE AU SOLEIL (1)

Un membre assidu des rencontres de Mémoires du Congo estime que les témoignages des tout jeunes expatriés sont trop rarement présents dans la littérature coloniale. A y voir de plus près, il n'est pas loin de la vérité. Il a donc décidé de combler cette lacune, en nous entretenant de son propre vécu. Aussi c'est avec enthousiasme que la revue adhère au projet de Jos Ver Boven de raconter son enfance sous les tropiques. Le texte fourmille d'observations et d'anecdotes aussi savoureuses qu'authentiques que le lecteur prendra plaisir à découvrir ou à retrouver. Et avantage non négligeable, le récit aura un effet bénéfique sur les esprits torturés ces temps-ci par les attaques incessantes contre le passé colonial des Belges et la colonisation en général. Qu'il soit remercié pour cette promenade dans le passé. L'article complet, dont la véracité peut difficilement être mise en doute, se déclinera en plusieurs épisodes.

DE JOS VER BOVEN POUR LE TEXTE. LES PHOTOS PROVIENNENT DE LA PHOTOTHÈQUE DE MDC.

I. LA BROUSSE

- Les deux premières filles qui m'ont vu complètement nu étaient suédoises !
- Waouh, veinard ! Quand j'avais 15-16 ans, on pouvait entendre souvent ce dialogue. J'ajoutais tout de même que les deux infirmières-accoucheuses du dispensaire de la mission protestante où je suis né étaient suédoises. Déception sur les visages des copains qui avaient commencé à fantasmer. Je suis né en 1950 dans le district de Mai Ndombe, appelé ainsi puisque comprenant le lac du même nom, à l'époque le Lac Léopold II. Mon papa était agent territorial et ma maman journaliste freelance. A l'époque les biberons étaient en verre, un jour que j'en buvais un, probablement trop goulument, j'ai fait une chute qui m'a fait une entaille assez profonde. Mon papa m'a emmené avec sa camionnette au dispensaire le plus proche où l'infirmier de garde m'a posé une agrafe. Malheureusement au cours de la nuit et peut-être par suite des cahots de la route l'agrafe a sauté, me dessinant une belle balafre en forme d'oiseau près de l'œil droit. Adolescent je racontais que cette blessure était due à un combat au couteau que j'avais livré à un rival : au moment où je lui enfonçais le couteau dans le ventre il a réussi à me toucher au visage. Pour ceux et celles qui me croyaient j'acquiesçais un prestige bienvenu. Il est vrai que pour un jeune homme, avouer que la cicatrice est apparue après une chute avec son biberon...

Dans la brousse, le premier ménage belge résidant à plusieurs heures de voiture, mes petits camarades étaient les enfants des habitants locaux, c'est ainsi que très vite j'ai parlé aussi couramment

le nkundu que ma langue maternelle, le flamand. Ils m'apprenaient aussi des trucs épatants comme retourner la peau de mes paupières ; j'ai longtemps terrorisé mon entourage en lui apparaissant ainsi. A l'étang où nous nous baignions ils me montraient comment arrondir les paumes des mains pour faire un bruit de tamtam à la surface de l'eau ; c'est là aussi que j'ai appris à nager en battant des pieds et des mains ; je n'ai de ce fait jamais pu apprendre un style correct hormis le papillon-dos beaucoup plus tard.

On courait en frottant nos semelles sur la latérite des routes, on faisait « vroom vroom » comme si nous étions des automobiles soulevant de magnifiques nuages rouges. Dans le village j'étais toujours accueilli à bras ouverts ; comme j'étais né chez eux j'étais « un enfant du pays » ; c'est là qu'on m'a fait goûter le malafu, boisson obtenue par la fermentation du jus de palme, mes parents ne l'ont jamais su. Mon papa passait la plus grande partie du mois à faire la tournée des villages du territoire. Ma mère et nous l'accompagnions. Nous étions transportés en tipoyes. Contrairement à ce que certains croient il ne s'agissait pas d'une forme de domination mais plutôt d'un moyen pour faciliter l'avancée rapide de la très longue caravane. Dans la savane interminable je ne voyais pas où se trouvait le prochain virage. Même aujourd'hui, lors de promenades en plaine, cette impression me revient : où se trouve le prochain virage ? Mon papa, ancien parachutiste, ne voulait pas se faire porter, les noirs l'ont surnommé « Bongonio », l'homme à la belle démarche. L'arrivée au village se faisait en triomphe, je me souviens même d'un instituteur qui avait sorti ses



élèves pour chanter un joyeux « Bonjour monsieur le commandant, bonjour... ». Lorsque le soleil n'était pas encore couché nous allions avec délice nous baigner dans un étang proche.

Pendant que mon père effectuait ses activités d'agent territorial, parmi lesquelles le recensement, la vérification des cultures agricoles, le prélèvement de l'impôt, la médiation et d'autres affaires de justice, ma mère s'entretenait avec les femmes du village ; elle y a puisé une grande connaissance de la femme congolaise et de la matière pour ses articles ou encore, plus tard, pour l'écriture de ses romans. Dernièrement ma maman m'a raconté une anecdote que j'avais complètement oubliée. Les blancs habitaient parfois assez loin les uns des autres. Cela ne les empêchait pas de se rencontrer et d'organiser des fêtes. Debout devant la maison, un jour de Saint-Nicolas, je vis de loin celui-ci arriver ; quand il fut près de moi il m'appela par mon prénom, je me suis enfui, terrorisé ; il a fallu de gros efforts pour m'extirper de dessous la table où je m'étais réfugié. Je ne savais pas encore que les grandes personnes pussent se déguiser en Saint-Nicolas.

Pendant la saison des pluies, les orages et les précipitations pouvaient être impressionnants. Notre maison était ►

entourée presque entièrement d'une barza, terrasse couverte qui baissait de quelques degrés la température à l'intérieur de la maison. Lorsqu'une forte averse survenait il arrivait que la gouttière déborde, formant une cascade. Alors parents et enfants se déshabillaient, on traînait la bassine baignoire sur la barza et on se régala de cette douche naturelle.

Le soir, lors de certains orages, le ciel se zébrait parfois d'innombrables éclairs. Rassemblés sur la barza nous admirions ce ciel plus beau qu'un feu d'artifice assourdissant, je n'ai plus jamais revu une telle démonstration de force de la nature déchaînée. Quand ma sœur aînée fut en âge de commencer l'école primaire, mes parents l'inscrivirent à l'internat de l'athénée de Léopoldville, l'actuelle Kinshasa. Là, Byjou, une fille plus âgée la prit sous son aile. C'est ainsi que mes parents firent la connaissance de son père, directeur de la prison de Luzumu. Nous adorions lui rendre visite. A hauteur de la localité du même nom la Luzumu formait une petite cascade à laquelle nous accédions par une plage de sable fin. La première fois j'ai ôté mes sandales trop tôt et le sable brûlant m'a fait faire des sauts de cabri, mais quel plaisir, après avoir triomphé des galets glissants, de se faire arroser par la rivière en furie, je possède encore un film de cet Eden.

Sur les rives poussaient de jolies fleurs blanches qui faisaient un petit « pop » en s'ouvrant, et qui ensuite exhalaient un doux parfum.

II. LA VILLE

Lorsque ce fut mon tour d'aller à l'école, mon père demanda sa mutation à Léopoldville.

On ne vivrait plus en brousse. Entre parenthèse, « brousse » était le terme utilisé par les coloniaux pour désigner l'extérieur des villes et donc pas uniquement la plaine aux arbres clairsemés. Par exemple, mes parents lors de leur premier terme habitaient à Lokolama, district Léopold II; les alentours étaient appelés la brousse alors qu'il s'agissait d'une jungle touffue. Ma maman et mon père quittèrent, non sans une pointe de regret la belle maison que mon papa avait construite à Kibambi dans le Bas-Congo. A Kinshasa il fut nommé chef de zone à Dendale ; détail amusant : son assistant, qui lui succéda plus tard, était un certain Joseph Kasavubu. Mes parents m'offrirent un cadeau qui m'a beaucoup aidé dans ma vie sociale et professionnelle : ils m'inscrivirent dans l'enseignement francophone ; comme à la maison on ne pouvait s'exprimer qu'en flamand, je devins de ce fait parfaitement bilingue, ce qui plus tard a facilité mon apprentissage de l'anglais.

Nous habitions une jolie villa entourée d'une belle parcelle dans une rue parallèle au fleuve Congo. Les jacinthes nous offraient leurs jolies couleurs. Nous les enfants, nous ignorions leurs effets néfastes sur la navigation. Leur prolifération rapide rendait parfois la navigation impossible. Les couchers de soleil étaient fabuleux.

A l'athénée de Kinshasa, pendant la récréation, mon frère m'a poussé dans le dos pendant que deux filles me faisaient danser à la corde. Jalousie ? Toujours est-il que la chute cassa mes deux incisives supérieures. Le soir, en riant nous avons montré mon nouveau visage à notre maman ; sur le moment nous n'avons pas compris pourquoi elle s'est mise à pleurer. Un soir une jeep est venue chercher mon papa revêtu de son uniforme avec à la ceinture son arme de poing. Nous admirions ce héros invincible qui allait calmer les ardeurs de manifestants ; là aussi nous ne comprenions pas pourquoi maman était aussi inquiète. Les weekends, on allait chercher Byjou à l'internat ; elle devint notre grande sœur, s'occupant de nous comme si on était ses petits frères et sœur ; je l'appelle encore aujourd'hui ma belle-sœur ; son entente avec maman était merveilleuse : très intellectuelle elle avait des conversations littéraires dont certaines bribes me sont restées. A l'école pendaient des affiches représentant le dessin d'un petit garçon mal élevé, il ne se peignait pas, n'étudiait pas ses leçons, perturbait ses petits camarades etc... Elles étaient bien sûr chargées d'une mission pédagogique : montrer aux écoliers comment ne pas se conduire. Malheureusement le héros s'appelait « Jef Pamba » ou Jef vaurien. Il n'a pas fallu longtemps avant qu'on ne m'appelle de la même manière pour se moquer. Je pense que les créateurs de la campagne n'avaient pas pensé qu'un petit flamand du prénom de Jef se trouverait dans une école francophone...

III. LA BELGIQUE

Les fonctionnaires belges au Congo n'avaient pas de vacances annuelles ; tous les trois ans on rentrait en Belgique pour six mois. Nous n'étions pas habitués à voir autant de personnes

Athénée royal de Léopoldville





Train blanc, reliant la capitale et le port de Matadi

âgées ; nous découvriions notre famille : grands-parents, tantes, oncles, cousins, cousines. Au Congo on avait reçu régulièrement leurs photos et on en avait envoyé également, mais les voir et les entendre pour de vrai, impressionnant... Les conducteurs de bus, de camions et les ouvriers étaient blancs. Au Congo les maisons étaient séparées les unes des autres, trônant au milieu de parcelles ; ici elles étaient accolées les unes aux autres. A l'école on nous interrogeait sur notre vie dans la colonie ; nous exagérons bien sûr ; les animaux sauvages on en avait vu bien sûr : on ne précisait pas que c'était uniquement au zoo !

Avec la classe, j'ai eu la chance de visiter l'Expo 58 ; nous étions émerveillés. Pour nous rendre en Belgique on prenait l'avion, mais pour rentrer il y avait le bateau, une belle croisière de quinze jours, agrémentée toutefois par quelques jours de mal de mer. Heureusement il y avait l'escale à Ténériffe, des vieux taxis avec des klaxons extérieurs que les conducteurs actionnaient abondamment en sortant le bras par la fenêtre, on faisait ainsi la visite de cette île magnifique. Revenus sur le bateau les enfants étaient confiés pendant la journée à la pouponnière, en fait une garderie d'enfants. Sur le Charlesville, je me souviens d'une grande fille qui possédait un petit livre surprenant ; quand avec le pouce on tournait très vite les pages, on voyait s'animer les personnages, comme dans les dessins animés. Cachés derrière un mât elle m'autorisait à utiliser son livre à condition que je lui montre mon zizi, je ne comprenais pas sa curiosité, mais je la laissais baisser mon short et découvrir la différence entre les garçons et les filles, je suppose qu'elle n'avait pas de frères ; mais pourquoi répétions-nous

la scène plusieurs jours de suite ? Seul Neptune le sait.

IV. RETOUR AU PAYS NATAL

On a quitté Anvers, après des scènes déchirantes de séparations : enfants on ne réalisait pas que certains vieux adultes pensaient qu'il pourrait arriver des tas de choses en trois ans : et en effet, mon grand-père maternel et le mari d'une grand-tante nous ont vus pour la dernière fois en 1955. Les berges de l'Escaut nous avaient offert des vues paisibles de prés, de vaches et de moulins. Quel contraste avec le fleuve Congo ! Toute cette verdure sauvage, cette eau brune et l'accueil triomphal à Matadi ; l'arrivée d'un bateau de la CMB représentait un événement très attendu. Des dizaines d'enfants se baignaient en criant joyeusement, des vendeuses proposaient leurs marchandises. En 1955 nous avons pris le train blanc. C'était un train express Matadi Léopoldville. Tous ses wagons étant blancs ; on lui avait donné le nom de cette couleur. En 1958 mon père a préféré prendre sa Borgward magnifique qu'il venait d'acquérir en Belgique. En cours de route nous nous sommes arrêtés à plusieurs reprises chez des amis que l'on avait connus quand mon papa était agent territorial à Kibambi dans le Bas-Congo. Les pères de la mission de Mpese étaient ravis de nous revoir et nous ont logés pour la nuit. Cette fois-là nous sommes arrivés en bon état à Kinshasa ; le voyage en train de 1955, en effet, nous avait couverts de poussière et de suie. Un peu avant l'arrivée, ma maman nous avait débarbouillés et changés de vêtements ; mais rien n'y a fait: les amis qui étaient venus nous accueillir ont vu débarquer des petits

sauvages tout barbouillés. Apparemment la saleté ne nous dérangeait pas ; en cas de fortes pluies on s'enfuyait de la maison pour aller taper du pied dans les grandes flaques ; la correction que nous recevions en rentrant ne nous empêchait pas de recommencer à la pluie suivante. Au retour des congés de 1958, nous apprîmes que notre chien Blacky que nous avions confié à un ami de la famille était mort ; de tristesse ? Six mois c'est long pour un chien...

Un malheur ne venant jamais seul, on avait attribué notre jolie maison près du fleuve à une autre famille. On nous logea provisoirement à l'Ozone, sur les hauteurs, près de Binza. Les maisons étaient construites en bois et auraient logé précédemment des militaires anglais. Les rues et avenues n'étaient pas asphaltées. Qu'à cela ne tienne ! Pour nous, les enfants, c'était le bonheur : près de la maison un sentier descendait vers la Mampeza, une belle piscine, un autre vers un lotissement d'anciens combattants, « sakamatas » en lingala. Ceux-ci nous accueillaient les bras ouverts. Le dimanche on rendait parfois visite à un ancien cimetière situé à Léo II, en banlieue de Kinshasa. Des nuées de petits singes se moquaient de nous en dansant dans les arbres. Certaines tombes étaient très anciennes, datant parfois du début du siècle. Mes parents lisaient les épitaphes ; maman m'a raconté récemment que l'une d'elles mentionnait qu'elle abritait la seule femme parmi beaucoup d'hommes, l'épitaphe se terminait par « she did what she could ».

Même si on ne peut pas rire dans un cimetière, cela faisait sourire. ■

A suivre

Gestion non spéculative

✓ Plus de performance, moins de frais

Les fonds non spéculatifs peuvent rapporter annuellement 3% de plus

✓ Moins de risque

Grande diversification sur tous les marchés actions et obligations

✓ Pas de produits toxiques

Totale transparence

**Testez l'effet de la gestion
non spéculative sur vos actifs :**

www.logiver.com



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2022

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fermandhessel@skynet.be - (sous réserve de conformité aux mesures COVID)

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) - 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr Président : Litombo Afata	Aucune information reçue											
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be - Président : Guido Bosteels												
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47 Président : Luc Dens			12 AW			4 B			3 J	20 J		3 H
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48 Présidente : Odette François-Evrard	30 F		27 A	10 L		4 B	3 E				11 E	11 D
ASAO (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70 Président : Fernand Hessel				10 AL		26 E						
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50 Président : Pierre Vercauteren												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86 Président : Freddy Bonmariage												
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65 Président : Claude Paelinck												
CRAOM - KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be Président : Claude Gastout	21 C	22 B	18 C 22 P	14 A 19 C	27 S							
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83 Président : Jean-Paul Rousseau				24 AB								
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire) Président : Jean-Pierre Urbain												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr Président : André Deville												
KKVL (Koninklijke koloniale vereniging van Limburg) - 011 22 16 09 - Président : Willie Jorissen	15 D		19 AB			18 E				8 B		
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be Directeur-conservateur : François Poncelet					4 A							
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 649 98 48 Président : Thierry Claeys Bouuaert	Voir tableaux spécifiques dans la revue : page 58											
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be Président : Bob Vanhee												
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com - www.sites.google.com/site/niambogroupe Présidente : Françoise Moehler - De Greef		12 P		23 PQ		19 PW			9-11 PQ			
OMMEGANG - 02 759 98 95 asblABVCO - www.Compagnons-Ommegang.com Président : Léon De Wulf		8 M		7 E	8 E 10 M 18 A	25 V	16 E 21 E	9 M	15 E		8 M 11 E 15 E 24 J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal	L'initiative appartient au président portugais et est tributaire de la situation sanitaire											
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92		4 P										
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) - Président : Guy Martin			9 G									
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16 Présidente : Cécile Ilunga												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales) - Président : Philippe Jacquij	12 BW											
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912 - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be - Président : Renier Nijskens												
VIS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31 - Président : Louis Evrard												
VVPF (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425 - Présidente : Ann Haeck	12 D	20 AW	9	6	4	1	6 21 E	3	7	5	11 E 15 E 16	7

A : assemblée générale/ en présence ou virtuelle - **B** : moambe - **C** : déjeuner-conférence - **D** : Bonana - **E** : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - **F** : gastronomie - **G** : vœux, réception/ cocktail/ apéro - **H** : fête de la rentrée, fête patronale - **I** : invitation - **J** : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - **K** : journées projection(s), conférence(s), webinaire - **L** : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - **M** : conseil d'administration Comité de gestion - **N** : fête anniversaire - **O** : forum (virtuel) - **P** : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - **Q** : excursion ludique, promenade - **R** : office religieux - **S** : activité sportive - **T** : fête des enfants, St-Nicolas - **U** : Rencontre/réunion mensuelle - **V** : barbecue - **W** : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - **X** : exposition - **Y** : jubilé - **Z** : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, N°59 de septembre 2021. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



RENIER NIJSKENS



BAUDOUIN PEETERS



URBA-KBAU
UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE



N°27

Président / Voorzitter :
Renier Nijkskens

**Administrateur-Délégué /
Gedelegeerd Bestuurder :**
Baudouin Peeters

**Conseil d'Administration /
Raad Van Bestuur :**
Renier Nijkskens, Baudouin
Peeters, Guido Bosteels,
Luc Dens, Fernand Hessel,
Philippe Jacquij, Guy Lambrette,
Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle
minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijkskens, Baudouin Peeters
et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

Copyright :
Tous les articles sont libres de repro-
duction moyennant mention de la
source et de l'auteur

MEMBRES / LEDEN

- 1 ABC-Kinshasa
- 2 A/GETUIGENISSEN
- 3 AMI-FP-VRIEND
- 4 AP/KDL
- 5 ARAAOM
- 6 ASAOM
- 7 CCTM
- 8 CONGORUDI
- 9 CRAA
- 10 CRAOCA
- 11 CRAOM
- 12 CRNAA
- 13 FRABELCO
- 14 HORIZON 2060
- 15 MAN
- 16 MDC
- 17 N'DUKUS
- 18 NIAMBO
- 19 RCLAGL
- 20 URCB
- 21 URFRACOL
- 22 VIS PALETOTS
- 23 VRIENDENKRING
- VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu,
André de Maere d'Aertrycke,
André Schorochoff et Robert Devriese.

AGENDA TRIMESTRIEL

10.06 : CA
28.06 : AG
06.09 : CA
15.10 : CA
19.11 : CA
Cocktail
inter-cercles :
printemps 2022

COMMISSION PARLEMENTAIRE LE POINT

PAR RENIER NIJSKENS

Les travaux de la Commission parlementaire 'passé colonial' ont trouvé leur vitesse de croisière avec les témoignages et auditions qui se succèdent. Voir l'intervention de MDC en page 55. Cette intervention a 'dérangé' les suspects avérés, mais a surtout recueilli une attention soutenue, et même des appréciations expresses, quelquefois de certains coins inattendus. On peut se réjouir de ce que le volumineux rapport des 'experts', en fait compilation de diverses contributions solitaires, n'a pas été adopté par la commission, et a encore moins reçu de rallonge pour persister dans les compilations non bilantaires. Ce néologisme technocratique sert à masquer le choix idéologique des experts visant à n'examiner et ne couvrir que les seuls aspects à charge de l'histoire coloniale. Privée de ses 'experts', la Commission s'est mise en quête de s'adjoindre trois nouveaux experts. Un appel aux candidatures a été lancé début janvier, et au terme d'âpres discussions en coulisses, où les partis 'engagés' ont tout essayé pour placer des figures les plus controversées, bien connues du monde radicalisé, un compromis a été trouvé autour des noms suivants : Prof. Valérie ROSOUX (UCL), Prof. Tom RUYS (UGent) et Olivier KAMBALA, Congolais spécialiste en justice transitionnelle. Cette sélection signale l'intérêt prioritaire placé par les dirigeants de la commission dans le lancement d'un processus de justice transitionnelle ; une approche controversée du fait que ni les 'bourreaux' ni les 'victimes' ne sont encore en vie. Si on prend en considération les quelques mois qui nous séparent de la fin des travaux (été 2022, sauf prorogation exceptionnelle...) on est en droit de se demander quand la commission fera du temps pour aborder les aspects qui intéressent immédiatement et durablement le plus grand nombre d'acteurs concernés. Les Belges qui aspirent à une meilleure cohésion de notre société diverse où les chances de chacun pourront être harmonieusement valorisées. Les Congolais, Rwandais et Burundais qui cherchent à pérenniser une relation amicale orientée vers des formules de coopération mutuellement bénéfique. Les afro-descendants en Belgique qui veulent s'assurer qu'eux-mêmes et leurs descendants puissent se sentir mieux intégrés, à l'abri de discriminations encore trop souvent présentes.

Cela devrait comprendre une identification des lacunes dans notre instrumentarium législatif et réglementaire déjà mis en place depuis les années nonante avec le Centre pour l'Egalité des Chances, puis UNIA. Cela devrait inclure aussi pour chacun, un sens profond d'acceptation et de respect. Parallèlement à la commission parlementaire, un groupe d'autres experts, réunis par le Secrétaire d'Etat Bruxellois Pascal SMETS, vient de publier une série de propositions pour décoloniser l'espace public Bruxellois. On se souviendra que le bourgmestre de Malines avait déjà fait réaliser un travail visant à fixer des règles de guidance applicables partout dans l'espace public en Belgique. Ce travail était empreint de beaucoup de nuances et offrait une gamme d'options qui permettraient aux acteurs concernés de trouver des terrains d'entente non conflictuelle. Par contraste, en lisant les recommandations du panel Bruxellois, force est de conclure qu'il s'agit là d'un exercice traversé par un courant dominant de radicalité systémique. Oser aller jusqu'à recommander de fondre la statue du Roi Léopold II à la Place du Trône, et remplacer le tout par un machin de l'heure passante, relève de l'insulte, voire de l'incivisme. En effet, le Roi Léopold II était d'abord le Souverain des Belges - la statue équestre porte d'ailleurs les seules marques : « LEOPOLD II, REGI BELGARUM, PATRIA MEMOR ». Et à ce titre c'était un grand Souverain. Parmi les Belges de l'époque, il devait certainement y avoir de nombreux citoyens qui trouvaient des choses à redire sur le Roi. Mais cela n'a jamais dégénéré en traumatismes ni en rage iconoclaste. Le respect indispensable, exigé par les afro-descendants belges, ne devrait-il pas être bien compris comme une valeur à dimension citoyenne ? L'accueil fait par la Belgique ne comporte-t-il pas aussi l'acceptation - même à contrecœur s'il le faut - de certaines réalités d'histoire et de société portées par la majorité de citoyens de souche ? Enfin, parmi les nuages qui assombrissent le tableau, un rayon d'ouverture : accompagné de quelques membres de l'URBA-KBAU, je mènerai prochainement une discussion avec les historiens ayant rédigé le « Cours d'Histoire de la colonisation Belge en Afrique Centrale » pour BELvue, et leur présenterai notre version objectivée de ce cours. ■

NOUVELLE INSPIRANTE

PAR BAUDOUIN PEETERS

UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE POUR LA RÉGION DES GRANDS LACS

Le projet de centrale hydroélectrique régionale de Ruzizi III qui fait partie du Programme de développement des infrastructures en Afrique concerne le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda. Il consiste en la construction d'un barrage au fil de l'eau (situé sur la rivière Ruzizi entre la RDC et le Rwanda en aval du barrage hydroélectrique de Ruzizi II), d'une centrale électrique de 147 MW et d'un poste de répartition. La capacité totale actuelle du Burundi sera doublée et celle du Rwanda augmentée de moitié. Quant à la RDC, sa part permettra d'accroître l'offre dans sa partie orientale, non reliée au réseau interconnecté, tout en procédant à une réduction sensible de l'énergie d'origine thermique. Le projet contribuera à la satisfaction des besoins des populations et de l'économie, en général, conformément aux stratégies nationales de développement des pays concernés qui soulignent l'importance d'un approvisionnement en électricité fiable et à un coût abordable pour leur transformation socio-économique durable.

La mise en œuvre du projet, est prévue sur une période de six ans dont un consacré à la phase de développement. Il s'agit du premier projet régional conçu dans un cadre de partenariat public-privé (PPP) visant à exploiter au mieux le potentiel hydroélectrique de la cascade de Ruzizi. Pour sa mise en œuvre, un partenaire privé, agissant en qualité d'investisseur/développeur, sera attributaire d'une concession. Des investisseurs belges sont dans les starting blocks et ont pu faire preuve d'une solide expertise dans le domaine, bien conseillés par des experts avec une excellente connaissance des acteurs et du terrain.

Objectifs durables

Le but du projet est d'exploiter le potentiel énergétique de la cascade de Ruzizi pour satisfaire les besoins des populations et de l'économie, en général, conformément aux stratégies nationales de développement des

pays de la CEPGL qui soulignent l'importance d'un approvisionnement en électricité fiable pour leur transformation socio-économique durable. Les objectifs spécifiques visés sont de contribuer à l'aménagement de Ruzizi III et de renforcer l'intégration économique régionale, à travers l'instauration d'un marché de l'électricité. Le projet générera de nombreux avantages comme l'accroissement de l'offre d'électricité dans la région et par la suite l'accès à l'électricité à coût soutenable dont les bénéficiaires directs sont les populations, les sociétés d'électricité et les entreprises des pays concernés; la création d'emplois directs et indirects pendant les travaux et d'emplois permanents lors de l'exploitation, la réduction des subventions sur les combustibles fossiles et le développement du tissu industriel pour les 3 pays, la création d'activités génératrices de revenus au profit des femmes et les jeunes et, plus globalement, l'amélioration des conditions de vie des populations.

Bénéficiaires

La zone d'influence du projet est comprise en RDC dans la province du Sud Kivu, au Rwanda, dans le District de Rusizi et au Burundi, dans la Province de Cibitoke. L'activité agricole dans la vallée de la Ruzizi est principalement tournée vers les cultures vivrières. La pression démographique, très sensible

dans la zone, est une des principales raisons expliquant la faible taille des exploitations agricoles (moins de 1 hectare par famille). La population de la zone d'influence est estimée à 615.000 habitants.

Une ligne électrique de 3 km de long et d'une capacité de 220 kV (à double circuit) reliera également la sous-station Ruzizi III au poste de répartition régional de Kamanyola en RDC. Les routes d'accès de Bugarama (Rwanda) et de Kamanyola (RDC) seront également construites.

La mission des entreprises choisies ne s'arrêtera pas avec la fin des travaux. Elles devront ensuite réaliser des essais sur le barrage hydroélectrique, puis procéder à la mise en service de l'infrastructure. La contribution de tous les bailleurs de fonds confondus dans Ruzizi III sera très importante et s'élèvera à environ 400 millions d'euros, dont près de 20 % ont été mobilisés dès 2015 par la Banque africaine de développement (BAD). L'autre partie du financement viendra de la Banque européenne d'investissement (BEI), ainsi que différentes agences de coopération au développement européennes. Un projet équilibré, visionnaire et durable pour tous, dans une région qui veut définitivement tourner la page de ses années de terreur. ■





MÉMOIRES DU CONGO, DU RWANDA ET DU BURUNDI



N°21

Le premier trimestre de 2022 fut encore impacté par la pandémie, dont les rebonds portent un sérieux coup au moral des Belges. Le présentiel, pour reprendre un terme entré dans l'usage, est resté sporadique. Mais annonce est faite que le printemps nous rendra la liberté, mise sous masque depuis deux ans. Il est vrai aussi que cette brusque menace pour la survie de l'espèce a eu des avantages, fût-ce celui de réduire nos déplacements, en faisant de nouveaux adeptes du virtuel. Pour la salle, le Forum n'est toujours pas fixé. Pour l'auditoire, les Mardis connaissent une situation favorable mais temporaire. Un Forum à distance, même s'il manque de chaleur humaine, a offert l'avantage d'associer en direct nos correspondants extérieurs, ce qui constitue un progrès appréciable qu'il sera difficile d'ignorer. Le dossier des ECHOS est de plus en plus abondant car MDC&RB ne chôme pas, à l'opposé de la tendance de beaucoup d'autres associations. La constante diminution du nombre de membres (heureusement très lente à MDC) a offert à son tour l'opportunité d'établir de nouveaux partenariats, tel celui de plus en plus fréquent avec le CRAOM. L'organisation des Mardis connaît encore quelques difficultés, mais là aussi le retour à la stabilité est de bon augure.

PAR FERNAND HESSEL, TEXTES (SAUF INDICATION CONTRAIRE) ET ILLUSTRATIONS

1. ECHOS DES MARDIS

MARDI DU 08.02.22 (56 PARTICIPANTS) EN VIRTUEL

Peter Verlinden analyse le volumineux rapport de la Commission Congo du Parlement, dans toutes ses parties et chapitres. Il en souligne les insuffisances : des experts très politiques et donc un consensus scientifique inexistant ; aucune couverture du Rwanda et du Burundi ; un fâcheux déséquilibre entre sujets, périodes, recommandations, rédactions des textes, etc ; manque de contextes historiques évidents dans les approches juridiques, économiques ; manque de comparaisons avec d'autres colonies. Suivent des remarques spécifiques, pages après pages, dans l'ordre du rapport des experts. Le conférencier termine avec des propositions, notamment sur l'importance d'une historiographie correcte et contextuelle et sur l'enseignement de l'histoire (Etienne Loeckx). Conférence téléchargée sur le site de MDC.

MARDI DU 08.03.22 (80), EN PRESENCE, DANS L'AUDITOIRE DU CAPA, AVEC MOAMBE

Après la projection du témoignage de Marcel Lambotte, capitaine de remor-



queur sur les rivières du Congo belge, place à la conférence sur le thème de l'OTRACO (Office des transports coloniaux, lors de sa fondation en 1935, puis Office des Transports au Congo en 1960), devenu ONATRA (Office national des Transports, en 1971). Le conférencier, Bertrand de Cordier, qui a travaillé à l'ONATRA de 1980 à 1990 comme sous-directeur Etudes, méthodes et contrôles interne, brosse la période de 1935 à 1985.

Sujet riche en informations, d'autant

que l'ONATRA, dont le majestueux building ci-dessus, se dressant sur le boulevard du 30 Juin à Kinshasa, montre la puissance, jusque dans les années 1970 ; il perdra le monopole des transports et des ports en 1977.

A la clôture de la matinée, la moambe n'étant pas prête. L'organisation propose que l'on enchaîne avec le film consacré au général Tombeur (Mweze-Ngangura, 1977). Cette innovation est très bien accueillie. Et pourrait avoir une incidence sur l'avenir des Mardis. ■

2. ECHOS DU FORUM (INTEGRALEMENT EN VIRTUEL)

Les synthèses qui suivent, rédigées sur base des précieux comptes-rendus établis par Michel Weber, vont à l'essentiel. Les thèmes récurrents relatifs à l'approbation du CR précédent, à la Commission parlementaire (voir page spéciale URBA signée Renier Nijskens), à l'événementiel, à la revue, n'y sont pas retenus, sauf impératif particulier. La brièveté est imputable à l'abondance de la matière dans ce présent chapitre, due à l'actualité.

318 DU 3 DECEMBRE 21 (23 PARTICIPANTS)

Jeroen Cuvelier, l'invité du jour, s'intéresse de plus près à divers sujets d'ordre sociologique en rapport avec le Congo, en particulier l'intronisation d'un sujet belge du nom de Charles-Henri Liesenborghs (ancien de l'UMHK, puis responsable des Salines de Nguba sous l'autorité de Mgr de Hemptinne), lequel fut intronisé chef coutumier à NGUBA en 1925. Phénomène rare dont l'invité dégage une motivation en trois points : (a) l'administration coloniale doutait de la capacité du chef autochtone en poste qui n'avait plus l'âge de poursuivre son mandat, (b) la jeunesse indispensable du mulopwe dans l'essor économique de la région, (c) le renforcement de l'amitié que la Colonie tentait d'établir entre le pouvoir coutumier et l'administration coloniale.

L'exposé fut suivi d'un débat marquant un grand intérêt pour le sujet, si bien que le PowerPoint ayant servi de support à l'exposé trouvera sa place sur le site de MDC. Le débat sur le pouvoir du chef coutumier est suivi d'un autre également d'intérêt sociologique, portant sur le nom donné au nouveau-né dans la tradition mukongo par Raoul Donge, étendue à la tradition muluba par Pie Tshibanda. Le débat, profondément culturel, auquel se joint le prof. Kaputu, démontre combien le nom est important dans la perpétuation de l'essence d'un peuple.

319 DU 17 DECEMBRE 2021 (28 PARTICIPANTS)

Le dernier Forum de l'année offre l'occasion de quelques mises au point.



Koloniale tentoonstellingen wereldwijd
Au temps des exhibitions coloniales
EXPO 09/11/2021 - 06/03/2022

AFRICA
museum

www.africamuseum.be

E. Beauvent revient sur son article relatif au Rapport Marchal, publié en 1946, pour mieux le justifier dans une revue comme la nôtre qui n'occulte pas les sujets qui fâchent. A. Filée relate brièvement sa visite à l'expo organisée à l'AfricaMuseum, à grand tapage médiatique, relative aux zoos humains. S'ensuit un débat sur l'ancrage historique de pareille exhibition.

Le général Vervoort revient sur sa longue carrière de commandant du C130 au moment où celui-ci entre au musée ; belle occasion pour rappeler le rôle hautement humanitaire rempli par ces mastodontes de l'air, en particulier au Congo. Il met l'occasion à profit pour parler de l'inventivité belge qui a permis d'améliorer les techniques de largage (celle à quelques mètres du sol sans parachute avec une réussite de 100 % et celle à haute altitude portant sur des colis plus légers mais se répandant sur une aire beaucoup plus vaste, avec risque accru de vol). Le prof. Ursil Lelo di Makangu (UNIKIS) revient sur le thème du risque de la falsification de l'histoire par les mouvements wokistes, et en particulier sur le saut des paras belges à Stanleyville en 1964. Il plaide en faveur de l'obligation qu'a tout historien de rester neutre face aux faits et à transmettre ceux-ci dans leur plus parfaite vérité.

320 DU 14 JANVIER 2022 (25 PARTICIPANTS)

Le Forum accueille un doctorant de nationalité française qui exprime son

intérêt pour les débats, dans le cadre de ses recherches doctorales et plus particulièrement ceux en rapport avec les travaux entrepris par la Commission Congo du Parlement belge.

Pour bien lancer la nouvelle année, les sujets brûlants du moment sont repris sous la loupe: l'expo sur les zoos humains à l'AfricaMuseum d'où il ressort que le «nouveau» musée a une propension à mettre en exergue les aspects négatifs de la colonisation trahissant ainsi des a priori mettant en danger le débat dépassionné qui est de mise en cette période de retour sur le passé colonial de la Belgique, assorti des thématiques habituelles: hécatombe congolaise des premiers temps, restitution des œuvres d'art, dédommagement...

321 DU 28 JANVIER 2022 (26 PARTICIPANTS)

Le président de MDC fait part de l'invitation reçue de la Commission Congo à participer le 21 février prochain au débat, dans son souci de donner la parole à la société civile.

Pour l'essentiel la matinée est consacrée à l'exposé de l'invité du jour Philippe Lindekens, portant sur l'expérience qu'il a acquise en philatélie, principalement congolaise. En sa qualité d'animateur du cercle philatélique Les congolâtres (voir <http://issuu.com/congolatres/>), et vu sa grande passion pour le sujet, le conférencier réussit à transmettre de toute ►



évidence sa passion au public, par la voie des ondes. Le PowerPoint ne tardera pas à rejoindre le site de l'association. Forum d'excellente facture qui tenait davantage d'une journée de conférence du type Mardi que d'une journée de débats.

322 DU 11 FEVRIER 2022 (28 PARTICIPANTS)

Le Forum est introduit par une présentation du programme des Mardis pour 2022, qui reste dépendant d'une série de facteurs insuffisamment maîtrisés à cette heure.

Raoul Donge, diplomate congolais, entreprend ensuite d'informer les parti-

cipants virtuels sur les enjeux du tout prochain sommet Afrique-UE (17 et 18 février 2022), le sixième du même type, le premier s'étant déroulé au Caire en 2000. Personne ne doute de l'importance de pareilles assises réunissant deux grands continents, le but étant d'affiner la stratégie du bonheur de chaque continent en ciblant les investissements les plus pertinents, sur fond de paix, de stabilité et de sécurité. Les thématiques abordées sont reprises dans un bref article de la plume de l'intervenant, en p. 38 du présent numéro, sous la rubrique Coopération. Un débat nourri s'ensuit. P. Frix regrette qu'aucun bilan des Accords de Cotonou ne figure au programme, à quoi répond le conférencier que ce n'est pas le sujet.

Intéressant sujet qui démontre que le Forum ne craint pas d'aborder des sujets de haute valeur contributive au développement.

323 DU 25 FEVRIER 2022 (24 PARTICIPANTS)

D'entrée le conférencier, Me Prosper Sendwe-Kabongo, avec la fougue qui sied à un avocat, avance sa thèse, passablement révolutionnaire, selon laquelle le concept de colonie ne s'applique pas à la situation belgo-congolaise. Le rêve de Léopold II n'était pas de fonder une colonie, mais d'élargir les frontières de la Belgique (1885) et d'unir le Congo et la Belgique par un traité d'annexion (1908), suivi en 1960 d'un traité d'amitié. Me Sendwe se base sur les textes, on s'en doute, pour étayer sa prise de position, et se situe bien au-delà des mots. Son plaidoyer porte sur la nécessité pour les deux pays de sortir du carcan colonial, avec ses défenseurs et ses détracteurs, et privilégier l'union historique. Thierry Claeys Bouuaert salue le caractère innovant de l'approche, tandis que Raoul Donge conteste le droit d'occulter la notion de colonisation. Le prof. Kaputu, avec la sagesse qui le caractérise, estime que la pensée de Léopold II reste à creuser. ■

3. ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION VIRTUELLE DU 6 DÉCEMBRE 2021

La dernière réunion du CA comprenait un grand nombre de points dont voici un rapide listage :

- la démission du prof. Etambala est actée ;
- le nombre de membres atteint 671 unités, grâce à l'apport des membres des deux partenaires (ASAOM et CRAA), qui tout en restant membres de leur cercle adhérent en sus à MDC pour la revue ;
- remise-reprise de Bernadette Pétillon avec Nadine Evrard, démissionnaire ; Mireille Platel est pressentie pour l'épauler ;

- examen des possibilités d'envoyer des livres au Congo ;
- la problématique de la photothèque est analysée (utilité de disposer d'originaux) ;
- les manifestations entourant le 20^e anniversaire de MDC sont passées en revue ;
- l'offre pour les Mardis de 2022 fait l'objet d'un examen enrichissant ;
- le peu d'enthousiasme du rédacteur en chef à réunir son comité fait l'objet de reproches.

REUNION DU 28 JANVIER 2022

Au moment de mettre sous presse, le PV n'a pas encore été entériné ; en sus du passage en revue des problématiques particulières que sont la Commission parlementaire, les finances, le partenariat avec AfricaMuseum pour l'occupation des salles, les festivités du 20^e anniversaire, le projet COM avec Ideology.

Le rapport du Comité de rédaction relatif à la publication d'un spécial XX^e anniversaire est approuvé. ■

4. MDC AU PARLEMENT, LE 21 FEVRIER 2022



Pour la parfaite information des lecteurs, voici le texte intégral qui a été lu par le président de MDC lors de son audition à la Commission Congo. Un débat intéressant le suivit, qui démontra que les députés portaient une grande attention aux propos de la société civile, même si le clivage politique en limite la portée. Il faut se réjouir que MDC a pu faire entendre sa voix, même s'il n'est pas évident qu'elle sera déterminante sur les conclusions de la Commission.

Le débat est accessible sur le site du Parlement. Voir également le site MDC www.memoiresducongo.be

AUDITION DE THIERRY CLAEYS BOUUAERT, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires de la Commission spéciale

Au nom de notre association MdC je tiens à vous remercier de nous permettre de venir témoigner de nos activités.

Vouloir approcher l'histoire, si riche et si complexe à la fois, qui a ouvert le bassin du Congo au monde extérieur, qui a rassemblé et uni dans un seul territoire des populations inconnues entre elles et souvent en relation belliqueuse il y a un bon siècle d'ici, mérite ce rappel du métier d'historien, tel que le professeur Jean Stengers, de l'ULB, le concevait.

« L'histoire est un instrument de connaissance du passé, une recherche patiente de la vérité, qui exclut le jugement moral. Il précisait que l'attachement à l'esprit critique qui risque d'être constamment submergé par les formes diverses de la crédulité, l'attachement à la vérité, cette valeur fragile constamment battue en brèche par ceux qui veulent la subordonner à leurs causes et à leurs combats, voilà le double exemple que peut et doit donner l'historien. C'est seulement à ces conditions qu'il remplit dans la société la fonction la plus haute ».

C'est de cette approche que Mémoires du Congo s'inspire pour se pencher sur le passé colonial, en donnant la parole aux témoins Congolais, Rwandais, Burundais et Belges - plus de 300 témoignages recueillis en moins de 20 années. Et aujourd'hui, en partageant au sein de Forums ouverts à tous, de Belgique comme du Congo, des pages de cette histoire commune qui a rassemblé Belges et Congolais.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, la recherche de la vérité impose de ne rien cacher. Ni les villes construites, ni les progrès enregistrés, ni les violences répressives. Cette démarche historique, qui est une exigence intellectuelle et une méthodologie, suppose qu'on ne fausse pas les données factuelles par la déraisonnable erreur qu'est l'anachronisme. Les témoignages recueillis montrent combien les situations sont contrastées.

Toute histoire univoque est une manipulation, tout récit officiel devient

idéologie, une utilisation politicienne, lourde de dangers pour la communauté nationale d'aujourd'hui. La recherche consiste en un travail constant et continu sur le long terme qui permet de montrer ce qu'ont été les réalités concrètes et contradictoires de la colonisation, oppression et ouverture.

L'histoire du rapport des peuples congolais et belges qui se sont confrontés et mêlés est une alchimie complexe, pouvant permettre des avancées ou risquer de raviver des tensions. L'histoire et les mémoires sont toujours en prise avec la réalité du présent et les inquiétudes de l'avenir. Opposer comme des catégories d'aujourd'hui, sans tenir compte des spécificités récentes ou présentes à l'œuvre, Congolais et anciens colonisateurs ranime les frustrations, les humiliations et les rancœurs.

Votre Commission, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires s'inscrit dans cette recherche de la vérité, elle devrait avoir le courage de reconnaître que les moments les plus difficiles de l'histoire s'inscrivent dans des moments facilement récupérables à des fins n'ayant plus rien à voir avec la recherche historique. C'est le cas concernant par exemple l'ampleur des victimes imputées aux exactions envers les populations du bassin du Congo à l'époque de l'EIC. Alors que tout a été étudié et dit du côté des historiens, des démographes, de nombreux médias ou « influenceurs » préfèrent donner dans le sensationnel. Il ne nous appartient pas de créer une « vérité officielle ». En revanche, un soutien clair envers la liberté de la recherche et en particulier pour les travaux scientifiques dont les résultats vont à l'encontre des opinions véhiculées sur des réseaux sociaux et dont les auteurs deviennent victimes de harcèlement sur le web et d'attaques à la limite de la diffamation serait certainement bénéfique dans un projet de mémoire partagée.

Comment ne pas réaliser l'impact de cette propagande sur la société, en laissant ainsi semer des graines de haine et d'incompréhension dans les jeunes générations.

Quel paradoxe avec la RDC. Je renvoie ici au procès de Léopold II face à ►

l'Histoire, exercice périlleux s'il en est, qui s'est tenu dans un climat d'objectivité et sérénité remarquable en novembre 2020 à Lubumbashi, ou aux ouvrages du Dr Nzeza et de Me Marcel Yabili qui apportent un éclairage sur les réalités vues depuis le Congo.

Il va de votre responsabilité et volonté d'apaiser les clivages qui découlent de ces dangereuses exagérations. Jean Stengers n'avait-il pas lui-même écrit « *s'il y a, aux mains de M. Hochschild, une victime, c'est Léopold II. Je crois pouvoir dire que M. Hochschild n'a pas compris grand-chose à la personnalité du roi, dont le portrait qu'il trace est une caricature* ».

Le Professeur Jean-Luc Vellut, de l'UCL, écrivait en mars 2019, dans une Libre opinion intitulée « Léopold II : Fantômes et Histoire : « *Le niveau désespérément polémique et moralisateur du débat en Belgique doit être en bonne part attribué à l'ignorance, elle-même résultant de la faiblesse de l'enseignement sur l'histoire coloniale en général et, en particulier, sur ce qui fut un grand chapitre de l'histoire de l'Afrique centrale. Ce grand chapitre appartient aussi à l'histoire de la Belgique. Le terrain de l'ignorance donne le champ libre aux fake news, au narcissisme bien-pensant, voire à l'ubuesque* ».

Jean de La Fontaine terminait sa fable 'Le Statuaire et la statue de Jupiter' par ces mots :

« *L'homme est de glace aux vérités ; Il est de feu pour les mensonges* ».

Permettez-moi de rappeler qu'après la reprise par la Belgique en 1908, l'administration du Congo belge était contrôlée par le Gouvernement belge et que votre Parlement votait annuellement un rapport d'activité et le budget de la Colonie. L'organisation administrative et judiciaire de la colonie était considérée comme un modèle du genre. Dans son livre 'Histoire secrète du Zaïre', publié en 1977, le regretté Daniel Monguya, qui fut assistant territorial à l'époque coloniale et exerça ensuite 3 mandats de gouverneur de province avant d'entrer en conflit avec Mobutu, explique que « *la Belgique avait réalisé une efficace organisation administrative du Congo. La Province constituait une unité complète à tous les points de vue :*

organisation administrative, financière, judiciaire et militaire. Les territoires rassembleraient les institutions coutumières sous l'autorité des chefs traditionnels. Véritable cheville ouvrière de l'État, les territoires marquaient la transition entre le passé et l'avenir du pays, tout en sauvegardant le patrimoine culturel, l'art et le folklore, ainsi que les institutions de l'antiquité ».

Pour ce qui est de juger ce passé colonial, le Prof. Vellut écrivait en décembre 2017, à la veille de la réouverture du MRAC son inquiétude devant les orientations prises :

« *Certes, le système colonial tel qu'il a fonctionné à l'échelle de l'Afrique comptait plus que sa part d'aventuriers, blancs et noirs. Certes, la logique coloniale ne répond pas aux aspirations d'aujourd'hui. Le système global tel qu'il fonctionne au Congo du présent ne répond pas non plus aux critères d'une société juste. Regardons-y donc à deux fois avant de jeter la première pierre. Si l'on tient absolument à jeter un regard moral sur le passé du Congo, la cohérence exigerait de soumettre à nos jugements l'ensemble de son histoire, que ce soient les temps précoloniaux, coloniaux ou postcoloniaux. Est-ce le rôle d'un musée de jouer le rôle d'un tribunal ? Je ne le pense pas* ».

Est-ce également le rôle du parlement d'aujourd'hui ? Et si oui, pourquoi se limiter au Congo ?

Les itinéraires personnels de la majorité des membres de Mémoires du Congo les ont confrontés au Congo ou au Ruanda-Urundi. Soit un passé familial lointain, soit des parcours professionnels plus contemporains. Ainsi j'ai moi-même travaillé une trentaine d'années au Congo, de 1979 – 2009. Parcours qui m'a permis de vivre 4 années dans le Nord Kivu, et régulièrement me déplacer à l'intérieur de cet immense pays. J'ai rencontré de très nombreux opérateurs économiques, responsables politiques et mandataires d'entreprises privées comme publiques.

J'ai été immergé dans le Zaïre-Congo à l'époque où mes interlocuteurs avaient connu et vécu l'époque coloniale. Je résumerai les réactions les plus courantes par ce propos de feu l'ambassadeur Kisonga Mazakala, qui nous a

laissé plusieurs ouvrages, dont un récit passionnant intitulé '45 ans d'Histoire Congolaise – L'expérience d'un lumumbiste' publié en 2005 : « *En fait, écrit-il, nous et d'autres qui ont vécu à Kinshasa, nous sommes convaincus du caractère particulier des relations belgo-congolaises. Nous sommes nés, pour des gens comme moi, sujets belges. Nous avons été formés par les Belges et le souvenir de la colonisation, n'est pas celui des coups de fouet et de l'apartheid, mais plutôt celui des routes goudronnées, de la gratuité de l'école et des soins médicaux* ».

Voici la 'carte blanche' que l'historien Mathieu Zana Etambala nous avait délivrée dans notre revue du 30 juin 2020 :

A la reprise du Congo par la Belgique, « *l'administration coloniale belge a le soin de mettre fin à une médecine d'émigrants, appliquée dans les pays ultramarins déjà du 16^e siècle et d'y introduire une médecine tropicale en faveur des peuples colonisés. L'œuvre des médecins ne va plus se limiter à l'accompagnement des expéditions militaires ni au travail dans les plus grands centres politiques et économiques hébergeant un grand nombre d'agents coloniaux. La santé des Congolais devient une préoccupation principale.*

Après la Grande Guerre, est inaugurée une nouvelle époque au cours de laquelle la charité va trouver le chemin vers le Congo. En 1924 Edouard De Jonghe, directeur au ministère des Colonies, met en œuvre une politique d'enseignement prodigieuse. Quasi une quarantaine de congrégations et sociétés religieuses catholiques belges, tant masculines que féminines, répondent pendant l'interbellum à l'appel d'aller enseigner les populations congolaises. La scolarisation des Congolais est massive.

Il importe de signaler que le Congo a apporté beaucoup à la Belgique durant la Seconde Guerre mondiale. Il faut aussi reconnaître sans ambages la valeur de la création en 1947 de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique centrale (IRSAC) et du Fonds du Bien-Être Indigène (FBI). Certes, digne de mention est également le Plan Décennal pour le Développement Économique et Social ».

À la suite d'une visite approfondie au Congo et au R&U, le Roi Baudouin a déclaré devant les membres du Cercle Royal Africain début juillet 1955 :

« La question essentielle qui se pose maintenant au Congo, je tiens à le souligner, est celle des relations entre les Blancs et les Noirs. Il ne suffit pas d'équiper le pays, de le doter d'une sage législation sociale, d'améliorer le niveau de vie de ses habitants. Il faut que les Blancs et les Indigènes fassent preuve, dans leurs rapports quotidiens, de la plus large compréhension mutuelle ».

Quel avertissement prémonitoire, qui hélas ne fut guère écouté !

Notre revue Mémoires du Congo contribue à éclairer la complexité de cette histoire belgo-congolaise. Je voudrais faire état d'une publication dans la série 'Congo-Meuse' en 2018, éditée par «Archives et Musée de la Littérature» et intitulée « *Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi* », sous la coordination du Dr JC Kangomba. Qui nous rappelle que les leçons de l'Histoire sont têtues en ce qu'elles soulignent la nécessité de revenir à la matérialité des faits, seuls remparts contre les nostalgies simplificatrices et les mystifications messianiques de la postindépendance.

Dans notre n° 58 de juin 2021, nous avons proposé aux lecteurs les conclusions de cet ouvrage, d'une grande richesse pour appréhender les réalités contrastées, violemment parfois, de la période coloniale. Ce document est à votre disposition. Je citerai seulement un passage :

« ... il me semble évident que se réfugier continuellement dans la haine coloniale comme justification de toutes les errances politiques africaines contemporaines apparaît, de plus en plus, comme une imposture. Au demeurant, les peuples africains ne sont pas dupes car ils savent très bien que le prétexte colonial ou néocolonial est devenu, au fil des années, le cache-misère d'une élite politique et économique d'une médiocrité stupéfiante ».

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, les témoignages et les écrits sur le passé colonial belge sont légion. Je souhaite

profiter du temps imparti qui me reste pour soulever les questions qui me paraissent essentielles dans notre relation avec le Congo.

Il y a un grand écart entre d'une part les réalités du terrain et les attentes des populations africaines et d'autre part l'exercice dans lequel vous vous êtes engagés dans le noble objectif de combattre les discriminations et le racisme encore trop présent chez nous. En RDC, il n'y a pas d'attente ni de conflit ouvert par rapport au passé colonial.

A propos de la colonisation belge, la Prof Anne Morelli de l'ULB rapportait en novembre dernier dans l'Écho être née dans un milieu « anticolonial » pur et dur. Elle a répondu il y a quatre ans, à l'invitation de confrères congolais de donner quelques cours au Kasai. « Et là, je suis tombée des nues. J'avais l'impression de visiter Pompéi. On me faisait visiter la ville en me disant «avant, il y avait une gare, là il y avait des librairies, là on avait le système des égouts». Or, devant moi, il n'y avait plus de route, plus d'eau ni d'électricité. J'ai été très ébranlée d'entendre des gens autour de moi qui me disaient : « *Quand est-ce que vous revenez, vous les Belges ?* ».

Les populations du Congo aspirent à la paix et à la reconstruction de leur pays, surtout face aux conflits armés qui n'en finissent toujours pas. Le Congo est dans l'urgence, depuis des années. Notre inclination à regarder dans le rétroviseur devient dangereusement contreproductive. La Belgique ne regarde plus assez vers l'avenir, ni ne semble prête à mettre en œuvre les partenariats économiques et financiers massifs qui soutiendraient un essor réel. Nous nous sommes laissé engluier dans le passé colonial. En Belgique, à chaque fois qu'est abordée l'Afrique, et le Congo plus particulièrement, le passé colonial s'impose comme unique sujet de discours et de référence. Discours souvent biaisé, basé sur des données non objectives et laissant de côté le travail des historiens, ou les témoignages d'époque, comme les retours de l'histoire orale sur place.

Si les relations belgo-congolaises ont évolué en dent de scie le plus souvent après l'Indépendance, il faut mettre en évidence la corrélation entre les périodes de désamour des Congolais

envers leurs dirigeants et le fait que la Belgique choisissait le camp de la population. Nos diplomates pourront développer ce point. Je pourrais évoquer une situation vécue lors du débat qui suivra.

Notre responsabilité aujourd'hui est de répondre présent, de prouver notre solidarité face à la bonne foi de nouveaux dirigeants qui nous tendent la main. Il s'agit de soutenir les choix et les priorités locales, dans une approche bilatérale permettant d'avancer dans le projet du partenariat Europe-Afrique pour une Afrique au rendez-vous de ce siècle. Avec l'engagement fort des 'Gouvernants partenaires' d'avancer dans les indispensables réformes de changement des mentalités et lutte contre la dévastatrice corruption.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, vous l'aurez compris, notre credo à MdC est qu'il existe une voie pour réunir les Belges et les Congolais de bonne volonté pour effectuer cette relecture de notre Histoire commune, sans rien en occulter, pour montrer que de part et d'autre s'il y a l'obligation de la reconnaissance des erreurs il y a aussi le droit à la reconnaissance du travail réalisé. Aucun observateur ne peut nier que les Congolais ont aussi été les acteurs clés de cette période. Reconnaissons avec humilité les souffrances, les fautes, les erreurs commises antérieurement.

Nous laissons à votre disposition le Rapport de la Commission Économique Européenne de septembre 1960, qui fait un état des lieux des pays africains nouvellement indépendants, avec une analyse comparative très fouillée. En particulier sur tout le secteur social : Conditions de travail, éducation et santé, logement.

Nous vous remettons un florilège de témoignages et documentation sur les différents secteurs de la vie à l'époque coloniale.

Je suis ici accompagné par un membre de notre association, Monsieur Luc MANGALA. Il connaît très bien son pays et est parfaitement intégré dans notre société belge. Il est engagé dans des projets de développements en RDC. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions. ■

5. PROGRAMME

Le FORUM a trouvé son rythme de croisière sous la conduite de Marc Georges et la communication le concernant ne pose aucun problème particulier. Il reste virtuel tant qu'un pied à terre fixe n'est pas retrouvé. Il s'accompagne à chaque séance d'une abondante documentation de référence et fait l'objet d'un excellent compte rendu signé Michel Weber. Les MARDIS restent problématiques, les restrictions quant à l'auditoire ne sont pas toutes levées. Certains conférenciers pressentis font montre d'hésitation liée à la pandémie. Jusqu'à nouvel ordre, les invitations sont lancées par le site de MDC et par lettre circulaire. Etienne Loeckx et Guy Dierckens se dépensent pour que l'information circule au mieux.

Sont pressentis pour l'heure :

10 mai : Claude Joly, Quarante ans d'entomologie africaine et ses implications médicales

14 juin : Présentation du *Guide des sources de l'histoire de la colonisation*, par les auteurs P.-A. Tallier, M. Van Eeckenrode et P. Van Schuylenbergh ■



CALENDRIER 2022*

	FORUM	MARDIS
Janvier	14 & 28	
Février	11 & 25	8
Mars	25	8
Avril	8 & 22	
Mai	6 & 20	10
Juin	3 & 17	14
Juillet		
Août		
Septembre	2, 16 & 30	13
Octobre	14 & 28	11
Novembre	18	8
Décembre	2 & 16	6

*Calendrier prévisionnel susceptible de modification.

La confirmation s'obtient sur le site :
www.memoiresducongo.be

APPEL A COLLABORATION

Durant la période coloniale, il existait au Congo deux régimes de la sécurité sociale applicables, l'un aux employés et l'autre aux travailleurs. Dans le langage juridique colonial, le terme « employé » visait toute personne engagée dans les liens d'un contrat d'emploi et qui n'était pas indigène du Congo Belge, du Ruanda-Urundi ou de tout autre territoire d'Afrique. Par « travailleur » le droit social colonial entendait tout indigène du Congo belge ou des colonies voisines, immatriculé ou non, qui engageait ses services soit à un employeur qui n'était pas lui-même un indigène du Congo, soit à un employeur indigène du Congo. Le régime des pensions des travailleurs indigènes a été institué par le décret du 06 juin 1956. A cette occasion, des timbres de pension furent émis pour être utilisés comme moyen de paiement des cotisations. Ces timbres dentelés étaient divisibles en deux parties inégales. La partie supérieure devait être apposée sur un document appelé carte de



pension (modèle D II) et la partie inférieure sur un document appelé carte de versement (modèle D1). Ces documents continuèrent à être utilisés par les autorités congolaises après la période coloniale. Je suis à la recherche de ces documents utilisés au Congo belge,

Congo et Zaïre pour l'écriture d'un article. Si vous en avez dans vos archives, pourriez-vous me contacter à l'adresse suivante : laurent.bierny@gmail.com ■



KONING ALBERT I IN DE BELGISCHE KOLONIE

Ons oog had het geluk op een merkwaardige studie te zijn gevallen van een doctor in de Geschiedenis, Piet Clement, waarin deze een originele kijk levert op het allereerste bezoek door een van onze regerende vorsten, koning Albert I, samen met zijn echtgenote, koningin Elisabeth, aan de toenmalige kolonie Belgisch Congo.

DOOR GUIDO BOSTEELS

Dat was in 1928 en nam twee maanden in beslag. Blijkbaar heeft de onderzoeker de gelegenheid gehad een blik te werpen op het omvangrijke met de hand geschreven verslag (50 pagina's) over de bevindingen die deze vorst heeft nagelaten, een werkstuk dat zorgvuldig in het koninklijk paleis wordt bewaard.

Wat wij al wisten en hier bevestigd wordt, is dat dit verslag ons een clair-obscur beeld oplevert van de ervaringen die koning Albert I tijdens zijn omstandige rondreis in de kolonie heeft opgedaan, waar hij vol lof is over het werk dat werd geleverd en het enthousiasme dat hem overzee te beurt was gevallen, maar waarin deze vorst, ook heel onbevangen, elementen van kritiek naar boven haalt met betrekking tot pijnpunten uit het onzalige Vrijstaat-tijdperk die nog niet naar behoren waren weggewerkt.

Een van de voornaamste bezwaren was de krapte op de arbeidsmarkt, die aanleiding had gegeven tot gedwongen tewerkstelling, een praktijk die uiteraard onverenigbaar was met de vrijheid van arbeid zoals die geproclameerd was in het koloniaal Handvest van 1908. Die toestand lokte trouwens in verscheidene gewesten een demografische crisis uit en riep zodoende pijnlijke herinneringen op aan het rubberschandaal uit de 19^{de} eeuw.

Dit koninklijk bezoek was wel degelijk opgezet als een symbolische geste, bedoeld om het vaderlandse enthousiasme voor de koloniale onderneming aan



te wakkeren, maar die naar buiten uit ook de Belgische koloniale aanspraken moest verstevigen.

De zwaartepunten van het beleid liggen zonneklaar voor de ogen: de transportinfrastructuur, de ontwikkeling van grote industriële ondernemingen, de missies en de sociale werking.

Overigens spreekt uit 's konings reisverslag zijn levendige bekommernis om het welzijn van de Congolese mens. Die zorg gaat duidelijk uit naar het vermijden van proletarisatie van de inlander en hem integendeel te doen inpassen in een rol van zelfstandig grondbezitter. In deze context situeert zich het contact dat de koning opnam met Albert Octave Louwers die zich had doen kennen als een vurige voorstander van het "paysannat", een

systeem van agrarische ontwikkeling op basis van inheemse zelfstandige exploitatie. Jammer genoeg had deze A.O. Louwers een bevordering tot gouverneur-generaal afgewezen. Toen Albert I in 1934 echter onverwacht om het leven kwam, was het Leopold III die de benoeming van Pierre Ryckmans wist door te drukken, een man van formaat die wel degelijk de voorgestelde richting zou uitgaan.

De plaats ontbreekt hier uiteraard om nader in te gaan op de uitzonderlijk rijke en complexe inhoud van het hierboven al te bondig geanalyseerde studie-werk. Lezers die deze thematiek verder zouden willen uitdiepen worden uitgenodigd zich in verbinding te stellen met de ondergetekende auteur van de bovenstaande beknopte toelichting. ■



CONTACTS

AMICALE SPADOISE DES ANCIENS D'OUTRE-MER

Avec le soutien du centre culturel de Spa



N°157

Président :
Fernand Hessel

Vice-présidente :
Marie-Rose Utamuliza

Trésorier :
Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9
4900 Spa
Tél. 087 56 07 45
& 0477 75 61 49
Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com

**Secrétaire &
Porte-drapeau :**
Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94 / 02
345 88 60

**Vérificateur des
comptes :**
A designer

Autres membres :
Emile Beuken

**Rédacteur de la revue
Contacts :**
Fernand Hessel
Tél. 0496 20 25 70 / 087
77 68 74
Mail : fernandhessel@gmail.com

Siège social :
ASAOM
Vieux château
rue François Michoel,
N°220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

**Nombre de membres
au 31.12.21 :** 83

**Président
d'honneur :**
André Voisin

**Membres d'honneur au
30.03.2022 :**
Jean-Jacques Bourge,
Odette Craenen-Hessel,
André Franck-Langenus,
Jean-Pierre Lahaye,
Hugo et Manja
Gevaerts-Scheuermann,
Thérèse Schram-Hessel ; La
Pitchounette
(Serge et Isabelle) à Tiège

Compte :
BE90 0680 7764 9032

L'ASAOM EN DEUIL

Trimestre de deuil pour l'ASAOM. En ce début de 2022, la mort a frappé à coups répétés. L'Amicale a perdu deux fidèles en l'espace de quelques semaines, laissant ses rangs un peu plus dégarnis d'anciens du Congo belge. Si Marie-Thérèse s'était faite discrète depuis la mort de son mari, vice-président honoraire, en 2018, José était resté actif jusqu'au bout comme vice-président, prenant même le soin de penser à sa succession (voir conseil d'administration renouvelé ci-contre).

L'ASAOM adresse aux familles endeuillées ses condoléances émues.

TEXTES ET PHOTOS DE F. HESSEL

ADIEU À M.-T. MEUS
(3 février 1927- 21 janvier 2022)

Le couple Hubaut-Meus, Joseph et Marie-Thérèse, a fait une belle carrière à la Forminière (aujourd'hui MIBA) à Mbuji-Mayi, longue de 20 ans, de 1953 à 1972. A son retour, pour cause de réduction d'expatriés, Joseph reprit du service dans l'entreprise verviétoise qu'il avait intégrée en 1946 et qu'il avait quittée pour le Congo. En 1982 vint l'heure de la retraite et du golf à loisir pour Joseph, sport qui lui était chevillé au corps depuis l'enfance. Le couple avait eu la bonne idée de se construire une villa sur les hauteurs de Spa, en prévision des études des enfants dira le père (voir *Contacts* 126).

C'est à Winterslag en 1951, deux ans avant de mettre le cap sur le Congo que Marie-Thérèse s'unit à l'élé de son cœur. Comme son mari ne manquait pas d'humour il avait coutume de dire que c'était le prestige de l'uniforme qui avait opéré.

Mais chaque famille a ses croix à porter : des trois enfants qui naquirent de l'union l'ainé qui avait entamé une belle carrière à la Sabena mourut à la fleur de l'âge, le second fut sauvagement agressé à Liège et en garda des séquelles. C'est surtout à la troisième, Nancy, qu'incombera la charge du bonheur des parents jusqu'à la mort de la mère.

Marie-Thérèse, à la mort de son mari le 26 juin 2018, se retira dans une maison de repos à Spa pour y vivre le reste de son âge.

La fidélité du couple à l'ASAOM fut exemplaire.

Nancy, qui rendit à l'église un émouvant hommage à sa mère, confia que la famille avait l'intention de



En souvenir de
Madame Marie-Thérèse MEUS
veuve de Monsieur Joseph HUBAUT
3 février 1927 - 21 janvier 2022

rester membre de l'ASAOM, en souvenir de la belle aventure kasaïenne, dont la maison avait conservé de beaux souvenirs culturels. En reconnaissance, le drapeau de l'ASAOM veilla au funérarium comme à l'église de Spa. ■



ADIEU A JOSE WELTER (6 mai 1929 – 6 février 2022)

Joseph Welter était le sage du conseil d'administration de l'ASAOM. Il avait accepté de rester vice-président, après le départ d'André Voisin. Il continua à veiller aux intérêts de l'Amicale, qu'il avait aidée à maintenir en vie quand il fut question de fusionner avec le cercle liégeois. Il accepta dans la même optique d'assurer la vérification des comptes, lesquels grâce au recrutement de nouveaux membres venant d'un peu partout en Belgique, aidèrent à sortir du rouge et à consolider l'association.

Le départ pour l'autre rive est toujours une occasion de jeter un regard rétrospectif sur la vie du défunt, de dresser une manière de bilan. Celui de José est plus qu'honorable.

Porteur d'une licence de l'Université coloniale d'Anvers (UNITOM), José mit le cap sur la Province orientale du Congo, plus précisément à l'est de cette énorme province, loin du confort de Stanleyville, et a fortiori de Léopoldville, où il fit une carrière à la territoriale de 1953 à 1960, exemplaire à plus d'un égard mais brusquement interrompue en 1960, comme pour la plupart des Belges, a fortiori pour ceux de l'administration coloniale.

Dans une interview accordée à Mémoires du Congo (son témoignage fait partie des 300 vidéos déposées au musée de Tervuren, au titre de matériel historique précieux, et a été mis également à la disposition de la Commission parlementaire en charge de l'examen de l'œuvre coloniale belge, au titre de preuve de la contribution effective de la Belgique au développement du Congo), il raconte son périple pour gagner son premier poste (voir n°146). Il évoque la dureté pour un Blanc de la vie sous les tropiques, dans un pays encore largement à organiser. Vingt jours de terrain, dix jours de bureau, telle était l'implacable règle d'un territorial. Et le plus souvent avec pour seul confort dans les gîtes de fortune les malles mythiques : malle-lit avec moustiquaire, malle-bain, malle-cantine, malle-bureau... Précieux bagage, qui donna quelque saveur à une anecdote qui avait cours dans le milieu à l'époque et que José se plaisait de raconter, selon laquelle un administrateur en perdition sur une rivière avait sauvé d'abord sa malle-bureau avant de porter secours à sa femme.

Après son retour au pays en 1960 il entama une carrière de comptable. Il se retira sur les hauteurs de Polleur pour y couler des jours heureux, entouré de l'affection de sa femme, que seule la

mort éloignera au terme de 63 ans de mariage, et de sa fille.

Pour combattre la solitude du veuvage il se lia d'amitié avec Nelly Bultot, une lointaine voisine et également membre de l'ASAOM, qui lui procura beaucoup de bonheur dans ses vieux jours. A deux reprises elle lui porta secours, un peu comme un ange gardien: au bout de la nuit qu'il avait passée dans la froidure de son garage, et le jour où il s'effondra dans son salon au retour d'une escapade gastronomique.

José avait l'intention de se retirer du conseil de l'ASAOM, surtout après la nuit où en portant en pyjama le sac poubelle à la rue, il fit une chute malencontreuse qui lui permit tout juste de se traîner jusqu'à son garage où il dut passer le reste de la nuit à même le froid béton, épreuve qui l'affaiblit dans une mesure certaine. Il eut la délicatesse et l'intelligence, voyant l'évolution des esprits dans les relations entre Africains et Européens, de proposer discrètement de nommer une Africaine au poste de vice-président (voir nouvel organigramme).

Tous les remerciements de l'ASAOM l'accompagnent dans l'au-delà. ■





NYOTA

Cercle Royal africain des Ardennes



N°189

Président :
Freddy Bonmariage
tél. 086 40 12 59
ou 0489 417 905
freddybonmariage@gmx.com

Vice-président :
Guy Jacques de Dixmude

Secrétaire & Trésorier :
Herman Rapier,
rue Commanster, 6, 6690
Vielsalm
tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

**Porte-drapeau
& fête :**
Denise Pirotte

Autres membres :
Henri Bodenhorst, Pierre
Cremer, Fernand Hessel,
Didine Voz

**Siège social d
l'association :**
Grande Hoursinne, 36,
6997 Érezée

**Rédacteur de la revue
Nyota :**
fernandhessel@hotmail.com

**Nombre de membres au
31.12.21 :** 42

Compte :
BE35 0016 6073 1037

LE CRAA EN DEUIL

Deux décès furent à déplorer durant le premier trimestre de 2022. Le CRAA adresse aux familles endeuillées ses condoléances émues.

TEXTES ET PHOTOS DE F. HESSEL

ADIEU A PIERRE CREMER (13.12.1943 - 26.02.2022)

Bien que n'ayant pas fait carrière au Congo, Pierre Cremer était un fidèle du Cercle royal africain des Ardennes, par sympathie. Il lui rendit en outre un service insigne, en acceptant de mettre sa compétence d'architecte à la réhabilitation du Mémorial des pionniers à Vielsalm, en 1999. Celui-ci avait été inauguré en 1957 et l'outrage des temps l'avait quelque peu dégradé; il redevint ainsi un des plus beaux monuments érigés à la mémoire des pionniers belges au Congo. Vielsalm le mérite bien. Le nom de Pierre ne figure pas parmi les pionniers, et pour cause, évoqués par plaquette individualisée sur le mur semi-circulaire qui entoure le monument, mais ceux qui savent lui vouent une reconnaissance certaine.

Par le bel après-midi de printemps du 3 mars 2022, sous un soleil généreux qui seyait au maître de la lumière qu'est un architecte, la petite église de Provedroux était bondée jusqu'au porche, pour rendre un ultime hommage à Pierre, visiblement aimé dans le village, avant sa mise en terre d'Ardenne à laquelle il fut très attaché.

Le parcours du défunt évoqué, la dernière messe dite, l'ultime bénédiction donnée par l'officiant, la dernière tape amicale donnée à travers le bois, le cercueil n'eut plus que quelques mètres à parcourir jusqu'au trou béant qui l'attendait, avec en première ligne la veuve dans son fauteuil roulant, la fille et la petite-fille.

Pierre était particulièrement attaché à sa famille, et la famille le lui rendait bien.

Les fidèles se massèrent un moment autour de la tombe du cimetière, encore attendant à l'église comme dans la plupart des villages d'antan. La petite-fille, retenue par sa maman, sous le regard protecteur de sa grand-mère, tint à jeter dans le trou béant prêt à accueillir la dépouille de son grand-père une simple fleur, en forme de viatique. Image poignante de la vie qui s'en va et de la vie qui continue. Et le cimetière retrouva la paix des jours ordinaires. ■





ADIEU A ALBERT DEMOULIN (12.04.1926 – 30.12.2022)

Albert n'était pas membre du cercle ardennais mais il mérite une place dans les pages de sa revue au titre d'infatigable porte-drapeau du cercle de Liège (ARAAOM), qui tint avec une régularité exemplaire à participer à toutes les manifestations mémorielles des cercles amis de la région, et même de Bruxelles et de Blankenberge.

La revue *Contacts* a déjà consacré sa une à évoquer la carrière d'Albert (voir n°125 de mars 2013, déjà joint à l'époque à la revue *Mémoires du Congo*). Les images accompagnant cette mise à l'honneur sont parfaitement illustratives de la vie du défunt et de sa passion de l'aviation: Albert dans le cockpit d'un DC6 à Brazzaville en 1970, Albert et sa femme Andrée posant avec l'équipage au pied d'un DC6 de DAT/Anvers en 1975, Albert parmi ses élèves devant un DC6 de KINAIR en 1989... Par ces trois images l'essentiel de sa vie professionnelle se trouve évoqué et son idéal parfaitement défini.

Ce qui l'est moins c'est la personnalité d'Albert: un homme fondamentalement bon, toujours prêt à rendre service, même si par moments il pouvait se faire quelque peu bougon, surtout quand son drapeau n'était pas au programme d'une manifestation, car le drapeau de

l'ARAAOM était devenu son trésor. Mais la mémoire humaine n'est-elle pas la capacité d'oublier, et la grandeur de la vie n'est-elle pas de se focaliser sur ses bons moments. Ceux-ci furent nombreux chez Albert.

En fait de mémoire, une anecdote mérite d'être évoquée: de passage à Zaventem, au retour d'une cérémonie au nord du pays, Albert insistait pour revoir les établissements où il faisait une dernière escale avec les copains et avec l'hôtesse de l'air qui le plus souvent n'était autre que sa femme, au retour d'un vol. La vie était plus conviviale en ces temps-là. Ni Albert ni Andrée ne réussirent à localiser la moindre enseigne. Ce fut la déconvenue et comme un pan de la vie qu'on avait effacé. Le couple n'avait pas imaginé que les enseignes avaient changé après autant de décennies.

Ci-dessus quatre instantanés d'une cérémonie émouvante, où le défunt était entouré par sa famille naturelle et visiblement par sa famille spirituelle, sous les couleurs noir, jaune et rouge, du funérarium au caveau dans le cimetière d'Embourg. Le bourgmestre de Chaudfontaine dont dépend Embourg, Daniel Bacquelaine, avait tenu à participer en personne à l'enterrement. C'est dire qu'Albert était apprécié dans sa commune. Tous les porte-drapeaux proches d'Albert avaient tenu à escorter le cercueil jusqu'à la tombe, et s'incli-

nèrent respectueusement aux moments les plus poignants de la cérémonie.

Albert était un grand patriote, si bien qu'au funérarium son cercueil fut recouvert du drapeau tricolore. Il a toujours été très fier d'avoir offert ses services à la RAF en 1945-46. Ainsi dès le départ sa vie fut placée sous le signe du service à la patrie. Ses 12 années de service à la Sabena à Léopoldville (1946-1958), comme officier mécanicien, participent au même engagement patriotique. Il était fier d'appartenir à l'association des Vieilles Tiges de Belgique, qui regroupe les pilotes ayant volé en Afrique, et c'était toujours pour lui et sa femme un grand bonheur de rencontrer l'un ou l'autre des compagnons d'aventure congolaise. Mais ces derniers hélas furent amenés à accomplir leur dernier vol l'un après l'autre, plongeant Albert un peu plus à chaque adieu dans une solitude accrue.

Il eut cependant la chance de bénéficier jusqu'à son âge avancé de la compagnie de sa fidèle épouse (jusqu'au moment où elle fut contrainte de se retirer dans une maison de repos) et de sa fille dévouée, laquelle réussit à allier vie de famille et vie d'artiste, et habitant une maison voisine avec son compagnon à veiller au quotidien d'Albert jusqu'à son dernier jour. ■

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS



N°22

Président :
Roland Kirsch

Vice-président :
Gérard Burnet

**Secrétaire et
responsable des
Comptes :**
Anne-Marie Paste-
leurs

**Vérificatrice des
comptes :**
Marcelle
Charlier-Guillaume

Autres membres :
Jacqueline Roland,
Thérèse Vercouter

Editeur du Bulletin :
Roland Kirsch

Siège social :
RCLAGL,
1, rue des Déportés,
6780 Messancy
Tel : 063/387992 ou
063/221990 –
Mail : kirschrol@
yahoo.fr

**Nombre de
membres au
31.12.21 :**
non communiqué

**Présidente
d'honneur :**
Marcelle
Charlier-Guillaume

Compte :
BE07 0018 1911 5566

LEOPOLD II NE QUITTERA PAS ARLON

LES ARLONAIS NE SONT PAS SUPRÉMACISTES

La Princesse Esmeralda aimerait que la Belgique réécrive l'histoire et enlève les statues de Léopold II qui personnifie pour elle l'hégémonie blanche. Roland Kirsch, président du Royal Cercle Luxembourgeois de l'Afrique des Grands Lacs (RCLAGL), cercle regroupant les anciens d'outre-mer et leurs sympathisants de la région s'est adressé à SUDINFO pour contextualiser la statue arlonaise, en vue de son maintien.

PAR ROLAND KIRSCH

PHOTOS DE THERÈSE VERCOUTER ET DE FERNAND HESSEL

TEXTE TIRE POUR L'ESSENTIEL DE L'INTERVIEW ACCORDEE À SUDINFO LE 06.01.22



© T. Vercouter

La princesse Esmeralda, tante du roi Philippe, confiait tout récemment à la presse avoir un problème avec les méfaits commis par la Belgique au Congo au temps des colonies. A cette occasion, elle donnait son avis sur les statues de son arrière-grand-oncle : le roi Léopold II. « C'est évident que le fait d'avoir des statues de colonisateurs et en l'occurrence de Léopold II fait partie de l'hégémonie blanche » expliqua-t-elle. À Arlon justement, une statue du second roi des Belges trône fièrement à l'entrée de la ville, au carrefour de la Spetz.

Ce n'est pas la première attaque contre cette statue. En juillet 2020, en plein mouvement « Black Lives Matter » fondé consécutivement à la mort de George

Floyd, elle a notamment été vandalisée. Une pétition réclamant son déboulonnage a même été lancée.

Le journaliste Nicolas Dekimpe, auteur de l'article dans Sudinfo, se pose la question : Faut-il couper la tête de la statue du Roi ?

« Non » nous explique Roland Kirsch, qui ne nie pas l'histoire, mais qui remet les choses dans leur contexte historique et propose un regard différent sur cette œuvre.

« La Statue du roi Léopold II a été inaugurée en juin 1951 par la princesse Joséphine-Charlotte, qui deviendra par après la Grande-Duchesse de



Luxembourg. Cette statue n'a pas été financée par le contribuable arlonais, mais par le Cercle colonial arlonais et gaumais (ancien nom du RCLAGL, n.d.l.r.). Elle n'appartient donc pas à la Ville. Si on doit discuter de son maintien, il faudra aussi régler des comptes », clarifie Roland Kirsch.

Pour ce dernier, il est hors de question de nier la part sombre de l'histoire coloniale. « Des traces de peinture rouge sont toujours visibles sur le monument à la suite de l'acte de vandalisme de juillet 2020. Nous avons délibérément choisi de laisser une trace, car nous sommes bien conscients que l'histoire coloniale n'a pas été parfaite. On comprend les ressentiments de certaines personnes à cet égard. Avec les membres de notre cercle, qui comprend des personnes originaires d'Afrique, nous avons décidé le maintien, mais en l'accompagnant de sa justification historique. Nous sommes conscients que nous ne sommes plus en 1951, mais en 2022. »

Le projet fut mis au frigo par la Ville.

Le débat relancé par la princesse Esmeralda permettra peut-être de redonner vie à l'initiative. Une recontextualisation permettrait en tout cas à de nombreux Arlonais habitués à la statue d'avoir un œil nouveau sur l'œuvre qu'ils croisent tous les jours. Mais aussi un autre regard sur ces bas-reliefs qui à première vue montrent une image détestable de la colonisation belge au Congo.

A regarder de plus près l'œuvre de l'artiste Arthur Dupagne, on pourrait même y voir une apologie de l'esclavage. Mais

la vision est fausse, explique l'ex-magistrat, Roland Kirsch.

« Comment pourrait-on croire que les Arlonais aient laissé aux portes de leur Ville depuis plus d'un demi-siècle une œuvre qui prône l'hégémonie blanche ? Les Arlonais ne sont pas des suprémacistes blancs ! Ces sculptures dénoncent l'esclavagisme imposé par le peuple arabe en Afrique au 19^e siècle. Un esclavagisme auquel Léopold II s'était engagé à mettre fin. »

L'éclairage historique ne mettra pas fin, on s'en doute, au débat sur le maintien ou non de monuments à la gloire du roi Léopold II. Il n'ôtera pas non plus l'envie de ceux qui ne veulent plus que la Belgique affiche son passé colonial à l'attention de ceux qui en ont souffert.

Il a cependant le mérite de montrer qu'une recontextualisation de l'œuvre s'impose dans les meilleurs délais.

BIENTÔT UN MUSÉE DE L'AFRIQUE À DIFFERT

Magistrat à la retraite, et professeur à la haute école de Louvain-la-Neuve, Roland Kirsch a relancé en 2016, accompagné de son épouse, mais aussi de Gérard et Jacqueline Burnet-Roland et de l'ancienne conseillère communale, Marcelle Charlier, le Royal Cercle Luxembourgeois de l'Afrique des Grands Lacs.

« Historiquement, le cercle avait été créé en 1921 par d'anciens travailleurs d'Afrique centrale, du Congo ou du Burundi.

Entré en léthargie à la suite de problèmes de santé de l'ancien président, il a été relancé en 2016. On m'a demandé d'apporter du sang nouveau à ce cercle », explique Roland Kirsch.

Amoureux de l'Afrique, son épouse y a vécu durant 28 ans, l'homme connaît parfaitement le Congo et plus particulièrement le Katanga.

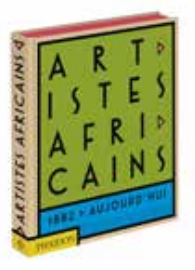
« Au sein de notre cercle, on retrouve Gérard Burnet, ancien assureur et professeur UNESCO à l'époque en Afrique, mais aussi l'ancien Doyen d'Arlon, Wenceslas Mungimur, ou encore le conseiller CPAS arlonais, Laurent Nsabimana.

En juin 2021, nous avons organisé un hommage à Patrick Nothomb qui avait en 1964 permis de sauver des centaines d'otages à Stanleyville. L'hommage au papa d'Amélie Nothomb a été rehaussé par la présence de Marie-Elise Meyer, ambassadrice des droits de l'homme de l'asbl Nelson Mandela, mais également Robert Devriese, ancien ambassadeur. Et ancien administrateur délégué de l'UROME, devenu URBA. »

Le cercle organise des activités. Un nouveau projet est prévu pour le mois de mai 2022.

On a l'intention également d'ouvrir un musée de l'Afrique à l'institut Nazareth à Differt. Sur place, il y a déjà un musée consacré à l'Océanie et à la liturgie. Ce musée aura une visée pédagogique permettant de sensibiliser les étudiants à la civilisation africaine et à l'art africain. » ■





Collectif, *Artistes africains De 1882 à aujourd'hui*, Phaidon, 2021
Cartonné ; 352 pp. : 255 x 295 mm. ; 60€
Accompagné d'un intéressant glossaire et d'une bibliographie

1. Ouvrage impressionnant qui témoigne par l'image et par le texte de 120 ans de créations d'artistes africains modernes, classés par ordre alphabétique et représentés par une œuvre de bonne facture, à raison d'une par page. L'éditeur le définit comme « l'ouvrage le plus complet jamais publié sur des artistes modernes et contemporains, nés ou vivant en Afrique ». Et il faut à la vérité de dire que pareil livre de référence apporte un progrès inespéré dans le paysage culturel africain, que l'on réduit trop souvent à un petit groupe privilégié, largement servi par la mode. Bien sûr, vu l'étendue et la créativité du continent africain, et vu son émergence par étapes forcées dans la culture mondiale, que le choix des artistes retenus peut se discuter ; mais la palabre risque d'être longue. Mieux vaut reconnaître qu'il s'agit d'une belle et bonne synthèse, qui préserve « la diversité des points vues artistiques, politiques, idéologiques et critiques ». Le lecteur sensibilisé au bienfait fondamental de la culture éprouvera un grand plaisir à le parcourir, tant ses découvertes seront grandes et surprenantes. Et déterminantes pour l'avenir, car il n'est pas d'intégration possible sans attention à la culture de l'autre, sans acculturation. L'opus est à sa façon une habile introduction à l'Afrique et à son incomparable richesse, au moment où les antagonismes culturels et les vieux démons sapent la mondialisation en cours. Il ne faut pas y chercher le catalogue complet de la production du Congo par exemple (on y trouve : Chéri Chérin, Chéri samba, Mwenze Kibwanga, Tshibumba Kanda-Matulu, Monsengo Shula, Sammy Baloji, Bodys Isek Kingelez, Houston Maludi ...), mais y chercher la variété à travers tout le continent africain.

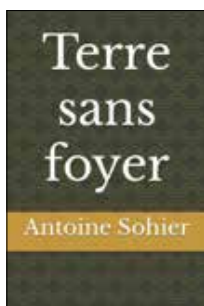
Fernand Hessel



Goddeeris, I., *Missionarissen: geschiedenis, herinnering, dekolonisering*, Lannoo Campus 2021
En néerlandais uniquement
200 x 250 mm ; 30€. Illustration abondante.
Divers index utiles, sur le mouvement missionnaire.

2. L'essai de l'historien flamand, a fortiori dans les milieux ecclésiastiques, mais aussi dans les milieux où la mémoire coloniale est restée aussi vive que tatillonne, est en phase avec l'actualité résolument décolonisante, mais en veillant à raison garder. L'auteur examine le passé et le présent des missionnaires flamands dans le monde selon des marqueurs rigoureusement cernés, sur fond de statues, de noms de rues et autres leur dédiés à travers la Flandre (58 monuments, 167 rues et 98 autres marqueurs, dans 130 communes, pour 194 missionnaires). Assez étonnamment l'auteur ne prête que peu d'attention aux religieuses, pourtant omniprésentes en Afrique centrale et alliées précieuses des ordres masculins. Il se détourne par là des chemins abondamment pratiqués en notre siècle. Pour l'Afrique centrale, qui retient principalement notre attention, le fameux triumvirat régissant ou manipulant la colonie, à l'époque où les pays pris sous la loupe n'étaient pas encore des états indépendants, à savoir l'état, l'église et le capital, n'est pas ignoré, mais l'auteur pratique de toute évidence la nuance, discipline que s'imposent de plus en plus les essayistes, qui refusent de foncer tête baissée dans le wokisme. La conclusion de l'auteur est que les missionnaires continuent à être honorés en Flandre sous diverses formes, même si l'attention n'est plus la même qu'à l'époque où ils venaient en personne témoigner de leur engagement en outre-mer. Comme les églises ils souffrent d'une perte d'intérêt, même si leurs diverses mises à l'honneur échappent au vandalisme, qui est devenu le sort par exemple de la statue de Léopold II, d'Ostende à Arlon. Au bilan, l'œuvre missionnaire reste importante, par le développement qu'elle a initié, particulièrement au plan de l'enseignement et de la santé et de l'économie sociale, et a fortiori de la religion qu'elle a insufflée. Son influence reste significative là-bas et respectée ici. L'auteur estime qu'elle est encore apte à inspirer la société occidentale contemporaine. Et lui donner des leçons.

Fernand Hessel



Sohier, A., *Terre sans foyer*, Edition Sohier, 2021
Broché ; 296 pp. ; 152 x 228 mm ; 14€

3. Par cet ouvrage (publié par le petit-fils), Antoine Sohier rejoint le groupe d'anciens qui ont le mérite d'avoir mis par écrit leur aventure sous les tropiques. Pour l'auteur, elle fut katangaise et judiciaire. Elle commence en 1910, année où l'auteur pose ses valises dans la région minière du Congo belge, comme substitut du procureur du roi, au sein d'une administration encore balbutiante, avec comme mot d'ordre reçu à Bruxelles : « Vous devez faire valoir les lois qui les défendent (les Noirs, n.d.l.r.), sans crainte, même contre les grandes sociétés capitalistes, si puissantes, même contre les fonctionnaires ; trop prompts à abuser de leurs pouvoirs. » L'intérêt de ces récits de vie, avec sans doute une inévitable part romanesque, difficile à établir, vaut par son caractère authentique, qui se nourrit du quotidien de ceux qui ont vécu sur le terrain, sans échapper complètement à leur idéologie de base et à la partialité de leur jugement. Ils n'en sont pas moins une contribution à la grande histoire, surtout qu'ils vont finir par se faire rares. Le pic est passé : les vrais témoins ont disparu ou sont en fin de vie ; les descendants sont le plus souvent occupés ailleurs. Il serait intéressant en cette matière d'étudier pourquoi les coopérants (opposés ici à coloniaux), ceux qui ont vécu par milliers dans les mêmes pays, dans les mêmes secteurs d'activités, au sein des mêmes populations, dans des circonstances souvent plus pénibles ou dangereuses qu'à l'époque coloniale, sont si peu prolixes en matière de publication. C'est sans doute une affaire de marché. Pour revenir au récit d'Antoine Sohier, le témoignage est particulièrement intéressant, par exemple en matière d'éradication de pratiques interdites par la Charte coloniale, allant de pair avec un respect essentiel de la coutume, dans une société noire comme blanche qui ne comprenait pas que des héros. Bref, un livre à lire, à tête reposée.

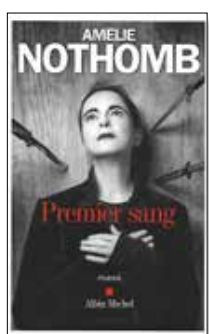
Fernand Hessel



Tallier, P.-A., Van Eeckenrode, M. et Van Schuylenbergh, P. (dir.), *BELGIQUE, CONGO, RWANDA et BURUNDI, Guide des sources de l'histoire de la colonisation*, Brepols 2021, avec le concours de : Africa-Museum, Archives de l'Etat, FUB, BELSPO Relié ; en 2 volumes totalisant 2294 pp. ; 180 x 260mm ; 65€.

4. Œuvre monumentale en deux volumes comptant chacun plus de mille pages, réalisée par un collectif dirigé par Tallier, Van Eeckenrode et Van Schuylenbergh, qui comble plusieurs décennies de retard. Œuvre exemplaire également d'une synergie entre deux grandes institutions, le MRAC, actuellement AfricaMuseum, et les archives de l'Etat, sans oublier les nombreux chercheurs (une petite centaine) qui ont contribué à la publication. Un opus de référence comme le Guide doit répondre au minimum à trois conditions essentielles : il doit être d'une rigueur absolue, il doit être le plus complet possible et il doit être d'une consultation aisée. Les auteurs se sont investis pleinement pour répondre au triple impératif, pendant les dix années qu'ont duré les recherches. L'objectif général de l'entreprise, habilement placé en couverture : Vers un patrimoine mieux partagé ! est résolument actuel, pour ne pas dire pressant, le Parlement belge tendant à dégager le meilleur avenir pour l'ancien couple colonisateur et colonisés. Or il est bien connu qu'il n'y pas d'avenir sans une connaissance claire du passé. Claire et courageuse quand il le faut, surtout que notre XXle est en pleine refondation de ses relations humaines. Les auteurs ont mis tout leur enthousiasme à parcourir 20 km linéaires d'archives s'étendant dans un bon 80 institutions. Les amis des pays africains, que nous avons aidés à intensifier leur développement et à se tailler une place dans le concert des nations modernes, ne peuvent que s'en réjouir. Notons encore que l'accès à la version numérique est gratuit, grâce à BELSPO, que la publication est enrichie d'un important carnet iconographique, accompagnée de tous les textes d'encadrement qui en explicitent l'historique et du mode de consultation, introduite par un exposé de la philosophie générale de l'entreprise. Le terme Guide s'applique parfaitement à l'opus. Le chercheur y trouvera bien sûr avant l'amateur les références nécessaires à ses études, mais le simple amateur y trouvera un grand nombre de réponses aux questions qu'il se pose sur le siècle de colonisation belge, qu'il l'ait vécu fût-ce partiellement ou non.

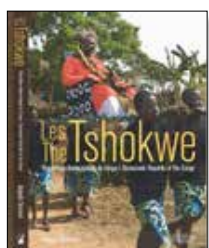
Fernand Hessel



Nothomb A., *Premier sang*, Albin Michel, 2021 Broché, 180 pp ; 130x200mm ; 17.90€

5. Ce tantième roman d'Amélie Nothomb (de son vrai prénom Fabienne Claire, née à Etterbeek en 1966) a ceci de particulier qu'il est parfaitement localisé (au pont d'Oye à Habay-la-Neuve, à Namur, à Bruxelles...) et que les personnages sont appelés par leur vrai nom. Il est difficile d'établir sa part romanesque, même si l'éditeur le publie comme roman. Comme le héros parle à la première personne et que le récit prend fin en 1964 à Stanleyville, il s'agit bien au sens strict d'une œuvre de fiction car l'auteure n'était pas encore de ce monde ; elle a puisé la matière du roman dans les archives et les révélations de ses proches, particulièrement sans doute de son père à qui elle voue une grande admiration. Du tout premier âge de son père où il a été confronté au premier sang jusqu'au sang qui coulait devant le monument de Stanleyville où étaient exécutés les prisonniers congolais en 1964, la vue du sang a un effet bouleversant sur le héros, d'où le nom de l'ouvrage. Les éléments autobiographiques mis à part, le lecteur retrouvera la plume de la romancière, douée d'une créativité toute particulière mais qui surprend le lecteur et le pousse à aller plus avant dans l'histoire. Ce qui a surpris également, dans cette approche familiale, c'est les propos aigres-doux sur certains membres, lieux et personnes, particulièrement sur l'arrière-grand-père. Le roman comme tous les autres, depuis l'Hygiène de l'assassin, en 1992, promeut une ouverture à l'originalité. En définitive c'est là qu'a lieu le rendez-vous avec l'art d'écrire. C'est pour ça qu'Amélie a été élue à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, en 2015 ; et qu'elle obtint le Grand prix de l'Académie française, en 1999, pour *Stupeur et tremblements* ; qu'elle a sa place au Musée Grévin à Paris. Sans oublier le prix Renaudot qui couronne le présent ouvrage. Il ne faut pas que l'acheteur du livre se méprenne, en croyant que l'œuvre est entièrement consacrée à l'aventure congolaise de Patrick Nothomb ; il n'y trouvera que le dernier chapitre pour répondre à ses attentes.

Fernand Hessel



Turconi A., *Les Tshokwe, Kunstboek*, 2021 Présentation par le prof. Félix Kaputu. Préface de l'historien de l'art François Neyt. Relié, 192 pages, 245x330 mm ; 110 photos ; 45€

6. L'auteur de la monographie consacrée aux Tshokwe n'est plus à présenter. Ses livres, qui sont autant d'albums de photos magnifiques que d'esquisses historiques sur les sujets abordés, lui valent une renommée certaine dans les milieux de culture francophone et anglophone. Ceux qui ont eu la chance de le rencontrer sur le terrain peuvent témoigner de la passion qui l'anime quand il va à la rencontre des cultures africaines. Il a le don d'entrer en résonance avec ses interlocuteurs, comme tout latin. Puis Angelo est un habitué des rencontres de Mémoires du Congo. Les Lunda (2017) comme Au cœur du Congo (2018), et aujourd'hui Les Tshokwe, sont autant d'hommages à des cultures qui jusqu'il y a peu étaient tenues pour secondaires, pour ne pas dire ignorées, des cultures qui par bonheur ont survécu à trois cents ans d'esclavagisme, et à cent ans de colonisation, comme par miracle. Certes il n'est pas facile pour un occidental de pénétrer de manière significative les cultures africaines encore souvent entourées de secret, mais quand on parcourt le terrain comme Angelo le fit pendant plus d'un demi-siècle, on finit par percer les armures. Une fois la gangue percée, l'on atteint l'âme des peuples dont on veut porter témoignage, on est apte à construire une œuvre juste. Angelo y réussit. De plus l'opus d'Angelo bénéficie de l'éclairage d'un authentique Tshokwe, en la personne du prof. Félix Kaputu, qui brosse six années d'histoire du peuple Tshokwe, parmi les plus inventifs d'Afrique ; lui aussi habitué de Mémoires du Congo. Et privilège exceptionnel, la préface est signée de l'historien de l'art François Neyt. Un livre de plus à placer dans la bibliothèque d'un vrai congophile. Un nouveau petit chef d'œuvre signé Angelo Turconi.

Fernand Hessel

Avec les excuses de la Rédaction

Pour des raisons de surcharge la rédaction se trouve contrainte de réduire le volume de la Bibliographie à deux au lieu des quatre pages habituelles. De douze titres le présent numéro passe ainsi à six. Les titres en attente trouveront place dans les éditions suivantes.



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur www.memoiresducongo.be

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

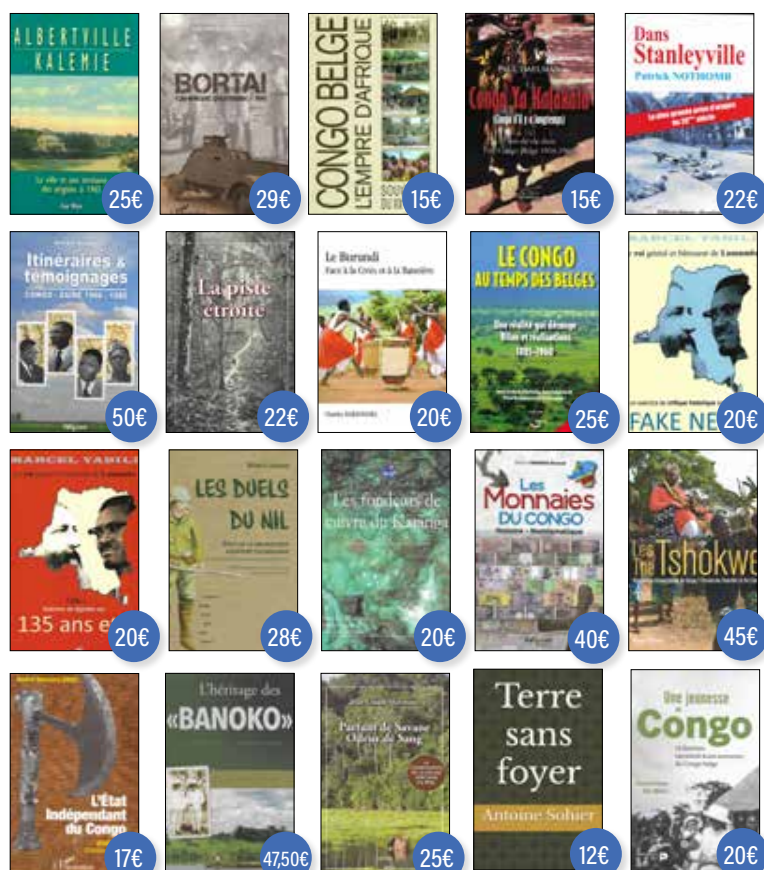
Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo :

BE95 3101 7735 2058,
avec mention de l'adresse et des titres sous commande.

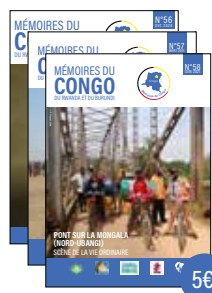


LIVRES

* Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.



VIDÉOS



Les anciens numéros de même que les exemplaires additionnels de la revue sont à 5€ pièce



Les 3 tomes *Le rail au Congo belge*

La série de 3 tomes : 120€

Prix pour le tome 3 seul : 20€

avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be
www.memoiresducongo.be